UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

# Étude de la toxicomanie et de ses effets psychosociaux chez les enfants de la rue : enquête menée dans la ville de Bujumbura

**Ndayishimiye, Evrard; Sous la direction de : Dr Sylvestre BARANCIRA**

**2007**

UB, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1172

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION
DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE
OPTION CLINIQUE ET SOCIALE

# ETUDE DE LA TOXICOMANIE ET DE SES EFFETS PSYCHOSOCIAUX CHEZ LES ENFANTS DE LA RUE :
## Enquête menée dans la ville de Bujumbura

Par
**Evrard NDAYISHIMIYE**

**Sous la direction de :**
**Dr Sylvestre BARANCIRA**

**Mémoire présenté en vue de l'obtention de grade de licencié en psychologie clinique et sociale**

**Bujumbura, mars 2007**

## DEDICACE

A tous nos frères et sœurs,

nous dédions ce mémoire.

## Remerciements

Notre travail de mémoire n'aurait pas été réalisé sans la valeur exceptionnelle, de l'appui scientifique, matériel et moral dont nous avons bénéficié. Que tous ceux qui ont contribué à son élaboration, trouvent ici le témoignage de notre gratitude.

Nos vifs remerciements s'adressent tout d'abord au Docteur Sylvestre BARANCIRA qui a bien voulu diriger ce mémoire malgré ses multiples obligations. La pertinence de ses conseils, sa rigueur scientifique et ses qualités morales nous ont été d'une grande utilité.

Nous remercions sincèrement Monsieur Alexis NDIMUBANDI qui a énormément contribué à la direction de ce mémoire. Ses précieux conseils, ses remarques pertinentes et ses suggestions ont été inestimables.

Nous remercions également de manière particulière toute notre famille, la famille Saïd HASSAN, dont l'appui généreux tant moral que matériel nous a permis de réaliser ce travail.

Nous sommes également reconnaissant à tous nos amis, à tous les étudiants qui nous ont témoigné amitié et sympathie ainsi qu'à nos camarades de classe avec qui nous avons partagé joies et peines durant notre séjour à l'Université du Burundi.

Enfin, nous disons merci aux « enfants de la rue » et aux policiers qui ont accepté de répondre favorablement à notre enquête.

NDAYISHIMIYE Evrard.

## LISTE DES ABREVIATIONS

| | | |
|---|---|---|
| 1. | **A-A** | : Année académique. |
| 2. | **BRARUDI** | : Brasseries Limonaderies du Burundi |
| 3. | **Ed** | : Editions |
| 4. | **FFB** | : Fédération de Football du Burundi. |
| 5. | **FPSE** | : Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education. |
| 6. | **Hcl** | : Chlorure d'hydrogène. |
| 7. | **Ibidem** | : Même ouvrage, même page. |
| 8. | **Idem** | : Au même endroit. |
| 9. | **INSERM** | : Institut national de la Santé et de la Recherche Médicale. |
| 10. | **LSD** | : Diéthylamide de l'acide lysergique. |
| 11. | **OFDT** | : Office Française contre la Drogue et la Toxicomanie. |
| 12. | **OICS** | : Organe international de Contrôle des Stupéfiants. |
| 13. | **OMS** | : Organisation Mondiale de la Santé. |
| 14. | **ONG** | : Organisation Non Gouvernementale. |
| 15. | **ONU** | : Organisation des Nations Unies. |
| 16. | **ONUDC** | : Organisation des Nations Unies contre le Crime et la Drogue. |
| 17. | **Op. Cit** | : Opere Citato (déjà cité) |
| 18. | **p** | : Page |
| 19. | **PCS** | : Psychologie Clinique et Sociale. |
| 20. | **PNUCID** | : Programme des Nations Unies pour le Contrôle International des Drogues. |
| 21. | **PUF** | : Presses universitaires de France. |
| 22. | **PUG** | : Presses Universitaires de Grenoble. |
| 23. | **RDC** | : République Démocratique du Congo |
| 24. | **SIDA** | : Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise. |
| 25. | **SOGEMAC** | : Société de Gestion du Marché Central. |
| 26. | **THC** | : Tétrahydrocannabinol |
| 27. | **UB** | : Université du Burundi. |
| 28. | **UE** | : Union Européenne. |
| 29. | **UNESCO** | : Organisation des nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture |
| 30. | **UNICEF** | : United Nations International Children's Emergency Fund. |
| 31. | **VIH** | : Virus de l'Immuno-Déficience Humaine. |

## TABLE DE MATIERES

**Dédicace**..... i
**Remerciements**..... ii
**Listes des abréviations**..... iii
**Table des matières**..... iv

**0. INTRODUCTION GENERALE**..... 1

**0.1.** Motivation et Justification du choix du sujet..... 4
**0.2.** Délimitation du sujet..... 4

**I^ère PARTIE CADRE THEORIQUE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE**..... 5

**CHAP.I. THEORIES LIEES A LA TOXICOMANIE**..... 6

**I.1.** Notion de drogue..... 6
**I.1.1.** La drogue..... 6
**I.1.2.** Les stupéfiants..... 6
**I.1.3.** Les psychotropes..... 7
**I.1.4.** Classifications des drogues..... 7
**a.** Classification générale..... 7
**b.** Classification selon les effets sur le comportement humain..... 8
**I.2.** Notion de toxicomanie..... 9
**I.2.1.** La toxicomanie..... 9
**I.2.2.** La pharmacodépendance..... 10
**I.2.3.** La « carrière toxicomane »..... 11
**I.2.4.** La « carrière de l'héroïnomane »..... 11
**I.3.** Les facteurs de la toxicomanie..... 13
**I.3.1.** Les facteurs familiaux..... 14
**I.3.2.** Les facteurs individuels..... 15
**I.3.3.** Les facteurs socioculturels..... 17

**CHAP.II. LES EFFETS DE LA TOXICOMANIE**..... 19
**II.1.** Paramètres influençant les effets des drogues.....19
**II.1.1.** L'état psychologique du sujet « ici et maintenant »..... 19
**II.1.2.** Les paramètres psycho pharmacologiques.....19
**II.1.3.** L'importance de la dose.....20
**II.2.** La dépendance..... 20
**II.2.1.** La dépendance physique..... 22

**II.2.2.** La dépendance psychique..... 22
**II.3.** Les effets physiques secondaires..... 24
**II.4.** Problèmes familiaux et sociaux..... 25
**II.5.** Menace pour la sécurité et l'intégrité de tous les pays et de toutes les régions du monde..... 27

**CHA.III. CONSIDERATIONS GENERALES SUR LE PHENOMENE « ENFANTS DE LA RUE »..... 29**

**III.1.** « Enfants dans la rue »..... 29
**III.2.** « Enfants de la rue »..... 30
**III.3.** Quelques facteurs explicatifs du phénomène «enfants de la rue»..... 31
**III.3.1.** Les facteurs inhérents aux enfants..... 31
**a.** La passion..... 31
**b.** La recherche de la liberté..... 31
**III.3.2.** Les facteurs imputables à l'environnement social..... 32
**a.** Les facteurs familiaux..... 32
**b.** Les facteurs économiques..... 34
**c.** Les facteurs socio-politiques..... 36
**III.4.** Problèmes de la vie de la rue..... 38
**III.5.** Certains mécanismes d'adaptation adoptés par les enfants de la rue pour faire face à la vie de la rue..... 39

**CHAP.IV. PROBLEMATIQUE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE** 42

**IV.1** Problématique et objectifs de la recherche..... 42
**IV.1.1.** Problématique..... 42
**IV.1.2.** Objectifs de la recherche..... 47
**IV.2.** Démarche méthodologique..... 47
**IV.2.1** Méthode et techniques de collecte de données 47
**a.** methode de recherche.....
**b.** Entretien semi-structuré..... 49
**c.** Observation..... 51
**IV.2.2** Présentation du terrain et population d'enquête..... 52
**IV.2.3.** Echantillonnage..... 53
**IV.2.4.** Déroulement de l'enquête..... 55
**a.** Pré enquête..... 56
**b.** Enquête proprement dite..... 56
**c.** Difficultés rencontrées..... 57

**II$^{ème}$ PARTIE PRESENTATION, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS.** 59

**CHAP.V. PRESENTATION DESCRIPTIVE DES ENQUETES** 61

**V.1.** Présentation de BIDE..... 61
**V.2.** Présentation de DEMA..... 61
**V.3.** Présentation de MINA..... 62
**V.4.** Présentation de KARA..... 63
**V.5.** Présentation de MEBI..... 63
**V.6.** Présentation de NZEDI..... 64
**V.7.** Présentation de ZAKI..... 64
**V.8.** Présentation de NZERI..... 65
**V.9.** Présentation de MANE..... 65
**V.10** Présentation global des agents de police..... 66

**CHAP.VI. PRESENTATION DU CANNABIS, DROGUE CONSOMMEE PAR NOS ENQUETES.....** 67

**VI.1** Le cannabis..... 67
**VI.2** Légalisation du cannabis..... 68
**VI.3** L'utilisation thérapeutique du cannabis en question..... 70
**VI.4** Le cannabis au Burundi..... 72

**CHAP.VII. LES RAISONS QUI POUSSENT LES ENFANTS DE LA RUE A CONSOMMER LE CANNABIS.....** 75

**VII.1.** La curiosité..... 75
**VII.2.** La recherche de ses effets..... 77
**VII.3.** Se dérober ou supporter les conditions de la vie quotidienne..... 80
**VII.4.** L'influence du groupe..... 83

**CHAP.VIII. PROBLEMES POSES PAR LA CONSOMMATION DU CANNABIS AU SEIN DES ENFANTS DE LA RUE.....** 87
87

**VIII.1.** Les bagarres..... 87
**VIII.2.** Les agressions..... 91
**VIII.3.** Les viols homosexuels..... 94
**VIII.4.** Les vols..... 98

**CHAP.IX. CONSEQUENCES DE LA CONSOMMATION DU CANNABIS PAR LES ENFANTS DE LA RUE SUR LES RELATIONS AVEC L'ENTOURAGE.....** 106

**IX.1.** Les agressions et les provocations..... 106
**IX.2.** Les vols..... 110
**IX.3.** Les viols hétérosexuels..... 113

**CHAP.X. SOLUTIONS FACE A LA TOXICOMANIE..... 119**

**X.1.** Solution face à la toxicomanie en général..... 119
**X.1.1** Les interventions préventives..... 119
**a.** Prévention primaire..... 119
**b.** Prévention secondaire..... 122
**X.1.2.** Traitement et prise en charge..... 124
**X.2.** Solutions face à la toxicomanie des enfants de la rue en particulier..... 125

**CONCLUSION GENERALE..... 129**
**SUGGESTIONS..... 131**
**BIBLIOGRAPHIE..... 133**

**ANNEXES PRESENTATION DES GUIDES D'ENTRETIEN.**

**I.1.** Guide d'entretien pour les enfants de la rue.
**I.2.** Guide d'entretien pour les policiers.

# 0. INTRODUCTION GENERALE

Il y a longtemps que l'homme fait usage de substances agissant sur le psychisme, non seulement pour accroître son plaisir ou se délivrer d'un malaise mais aussi à des fins sociales, religieuses ou rituelles. D. RICHARD rapporte que :

> « ***Le recours à des substances capables d'agir sur l'esprit semble-t-il ancien que l'homme lui-même, toujours soucieux de soulager ses douleurs physiques et morales et souvent désireux d'échapper aux limites de sa condition, voire d'accéder, par le biais de la transe, de l'hallucination, à des mondes étranges ou l'attendent d'obscures révélations (comme celles faites à la pythie de Delphes, enivrée de vapeurs bitumeuses, ou celles recherchées par les chamans et les sorciers)*** »[1].

Ces substances étaient naturelles, maintenant elles sont de plus en plus synthétiques issues de la recherche médicale.
Au début, nous précise l'ONU,

> « ***la drogue était généralement un phénomène extrêmement localisé qui ne dépassait pas le cadre d'une communauté restreinte et d'un milieu culturel bien précis*** »[2].

Mais avec la fin du 19ème siècle, les progrès de la technique ont eu raison de l'isolement géographique et l'ignorance scientifique qui constituaient depuis toujours des obstacles et l'usage des drogues a pris une ampleur mondiale. Avec le 20ème siècle, les nouvelles technologies de la communication ont de même contribué d'une manière ou d'une autre à faire monter l'usage de la drogue. En effet, les nouvelles technologies, de communication tel qu'Internet, ont rapporté au monde d'innombrables avantages sur le plan économique, éducatif, culturel,... qui ont comblé des lacunes qui semblaient insurmontables avant.
Cependant, comme c'est souvent le cas avec les innovations, à côté des avantages procurés, il se pose des problèmes nouveaux. Il existe un réel danger que les bienfaits d'Internet soient compromis par l'action d'individus ou de groupes de malfaiteurs qui l'exploitent à des fins illicites. Dans son rapport annuel, l'Organe International de Contrôle des Stupéfiants (OICS)[3] attire l'attention sur le fait qu'en violation de l'article 3 de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et des substances psychotropes de 1988, des informations diffusées par voie d'Internet semblent inviter ou inciter à la consommation des drogues. Toujours selon le même organe dans son rapport pour 2000, grâce au réseau Internet, le nombre de personnes ayant accès à des informations sur la drogue est plus élevé que jamais. Il existe sur le World Wide

[1] RICHARD, D., Les drogues, Flammarion, Paris, 1995, p.32
[2] ONU : Les nations unies et la lutte contre l'abus de drogue, Nations Unies, New York, 1987, p.22
[3] OICS, Rapport pour 1998, Vienne, Autruche, 1999, p.57

Web, une multitude de pages consacrées à la production, à la fabrication illicite de drogues ainsi que des messages favorables à l'usage de la drogue.
En même temps, avec l'expansion des transports et du commerce, le trafic de drogues s'est développé contribuant ainsi à faire croître leur usage.

A l'heure actuelle, la situation est véritablement alarmante. Depuis le début du 20ème siècle, l'usage des drogues est l'un des problèmes les plus graves; il est devenu un fléau social, une affaire qui déchaîne les polémiques les plus diverses en raison de ses effets et de son ampleur dans le monde ;

> ***« C'est un problème d'ampleur mondiale, puisqu'il n' y a pratiquement aucun pays qui ne soit touché parmi les pays développés comme parmi les pays en développement »[4].***

Il ressort des observations faites au monde que l'usage des drogues augmente de façon fulgurante. Environ 180 millions de personnes consomment de la drogue dans le monde selon un rapport sur les drogues dans le monde présenté au siège de l'ONU à Vienne par le PNUCID[5].
En outre, d'après les estimations de l'ONUDC[6], 200 millions de personnes environ utilisent un type de substance illicite ou un autre. Ainsi, nous pouvons dire que la consommation de la drogue prend une allure montante et inquiétante. Parmi cette fraction non moins importante de consommateurs de drogues à travers le monde figurent des gens de tous les âges et de toutes les conditions sociales : les pauvres, les riches, les vieux, les jeunes, les adolescents et les préadolescents. Précisant à propos de l'âge des consommateurs de drogues, J. J. RANDOM affirme que,

> ***« De nos jours, l'individu de n'importe quel groupe d'âge y compris les sujets de la préadolescence (autour de 11-12 ans pour les filles et de 10-13 ans chez les garçons) consomment de la drogue »[7].***

Cette situation se remarque aussi au Burundi. En effet, lors de son exposé sur la "Problématique de la drogue au Burundi" à l'occasion de la journée internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues, E. MANIRAKIZA affirme ceci:

> ***« Actuellement toutes les catégories sociales sont concernées par la consommation de la drogue; les riches, les pauvres, les filles et les garçons ; ceux du milieu urbain et ceux du milieu rural ».[8]***

---

[4] GOSSOP, M. et GRANT M., L'abus des drogues : Prévention et lutte, Montréal, Fides, 1991, p.52
[5] PNUCID, cité par l'OICS, in Rapport pour 2000, Vienne, Autruche, 2001, p.102
[6] ONUDC, Tendances mondiales des drogues illicites 2003, ONU, New York, p.52
[7] RANDOM, J. J., cité par SIMBANANIYE E. in Contribution à l'étude du phénomène de la drogue au Burundi, Mémoire inédit, Bujumbura, UB-FPSE, 1998, p.72
[8] MANIRAKIZA, E. Exposé sur « La problématique de la drogue au Burundi » à l'occasion de la journée internationale de lutte contre la drogue,26 juin 2001 Centre Islamique, Bujumbura

Signalons que parmi ces catégories concernées par la consommation de la drogue sont inclus les enfants de la rue. Ceci est d'autant plus vrai que dans son travail de fin d'études:
« Approche psychologique de la vie des enfants de la rue », BUCUCU a trouvé que parmi les comportements, en marge de la société, observés chez les enfants de la rue figure entre autre la toxicomanie. Par ailleurs, S. TISSIER affirme que souvent les enfants de la rue s'adonnent à ce mauvais comportement :

> ***« Les récupérations de ces enfants par le secteur illégal (comme la consommation de la drogue) sont, on le sait très fréquentes. Elles sont parfois la seule alternative à l'exclusion totale du monde adulte (...) »***[9].

Mais qui sont les enfants de la rue? Au fait, les enfants de la rue sont perçus par opposition aux enfants d'un foyer privé et protégé. Comme le rapporte S. TISSIER

> ***« Un enfant de la rue est un enfant qui a fait de la rue sa demeure, qui reste dans la rue même la nuit et qui dort dans la rue ».***[10]

Les enfants de la rue sont donc des enfants pour lesquels on note une absence de famille. La rue constitue pour eux le refuge et le seul domicile. Ils y passent leurs journées en mendiant, en faisant de petits travaux et/ ou autres activités qui leur permettent de survivre. Et la nuit, ils y restent. Ces enfants vivent seuls, sont sous alimentés et ne jouissent ni d'affection ni d'éducation ni d'assistance. C'est alors dans la rue que ces enfants adoptent des conduites ou comportements dénoncés ou réprimés par la société entre autres la consommation des drogues. Et c'est justement la consommation de la drogue par les enfants de la rue qui nous préoccupe dans le cadre de ce travail de fin d'études où nous nous proposons d'étudier la toxicomanie et ses effets psychosociaux chez ces enfants de la rue.

Notre travail s'articule en deux parties principales. Dans la première partie intitulée cadre théorique et démarche méthodologique nous parlons de quelques théories liées à la toxicomanie, des effets liés à la toxicomanie, de quelques considérations générales du phénomène « enfants de la rue », de la problématique et du processus méthodologique.
La seconde partie sera consacrée à la présentation, analyse des données et interprétation des résultats. Notre travail se termine par une conclusion générale ainsi que quelques suggestions. Pourquoi alors avons nous choisi ce thème?

---

[9] TESSIER, S., À la recherche des enfants de la rue, Paris, Karthala, 1998, p.37
[10] TESSIER, S., op. cit. p.38

## 0.1. Motivation et Justification du choix du sujet

Le choix de notre thème n'est pas le fruit du hasard. En effet, la consommation de la drogue n'est plus considérée comme un crime « sans victime », mais plutôt comme un crime qui impose un fardeau écrasant à tous les peuples et à tous les pays du monde. Elle est devenue une source d'extrême anxiété pour la communauté internationale, ses effets se font sentir partout. Ainsi, la curiosité scientifique nous pousse à étudier ce phénomène et ses effets psychosociaux chez les enfants de la rue. De surcroît, les enfants de la rue commencent à consommer de la drogue en bas âge, alors que cela représente un lourd fardeau aussi bien pour l'individu que pour la société; nous sommes ainsi sensible et préoccupé par cette situation. Nous voulons alors par notre étude aller au-delà de nos simples observations et les dires des gens pour étudier ce phénomène en profondeur afin de savoir et montrer ce qu'il en est au juste. Nous voulons également par ce travail, informer et lancer un cri d'alarme au gouvernement, aux ONGs, aux associations, aux parents et aux éducateurs pour qu'ils puissent intervenir pour aider ces enfants à abandonner ce vice.
Enfin, nous espérons par ce travail proposer des voies de solutions, des actions à mener en vue d'éradiquer ce fléau chez ces enfants.
Notre travail a des limites.

## 0.2. Délimitation du sujet

Nous n'avons pas l'intention d'étudier le phénomène de la drogue dans tous ses aspects. Notre travail se limite uniquement à deux aspects du phénomène à savoir la consommation et ses effets psychosociaux. Dans cette optique, notre travail visera précisément à mettre en évidence les drogues couramment consommées par les enfants de la rue, les raisons qui les poussent à en consommer, les problèmes causés par la consommation de la drogue entre ces enfants ainsi que les répercussions de ce phénomène sur l'entourage.

# I$^{ère}$ PARTIE:

# CADRE THEORIQUE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

# CHAP I : THEORIES LIEES A LA TOXICOMANIE

## I.1 Notion de drogue

### I.1.1 La drogue

Les définitions de la drogue sont souvent générales. Selon l'OMS, la drogue est toute substance, qui introduite dans l'organisme vivant, modifie une ou plusieurs de ses fonctions. Pour SILLAMY, la drogue est définie comme,

> ***« Un produit naturel (d'origine végétale, animale, minérale) ou synthétique capable de modifier le comportement et d'engendrer une dépendance ».***[11]

La définition de KRAMER et D.C. CAMERON nous paraît plus claire, ils qualifient de drogue:

> ***« Toute substance d'origine naturelle ou synthétique qui introduite dans l'organisme d'un sujet agit en modifiant le sens et le comportement de ce sujet. »***[12]

Dans le langage courant, le terme "drogue" est synonyme de stupéfiants. Nous comprenons et prendrons la drogue comme les médicaments destinés à être administrés pour soigner les maladies mais utilisés à des fins non thérapeutiques et d'autres substances naturelles ou synthétiques pharmacologiquement actives et illicites. Parmi les substances désignées sous le terme de drogue figurent, les stupéfiants, les psychotropes. Nous allons alors essayer de définir ces termes.

### I.1.2 Les stupéfiants

Souvent ce terme est utilisé spécialement pour désigner les substances psychoactives d'origine naturelle, par exemple le chanvre à fumer. En effet, ce sont des substances qui influent sur les fonctions intellectuelles ainsi que sur l'état psychique de celui qui en fait usage, soit en stimulant, soit en ralentissant le fonctionnement du système nerveux central. L'usage immodéré et prolongé des stupéfiants provoque chez le sujet usager une certaine adaptation à ces substances et la nécessité d'augmenter les doses pour obtenir le même effet.

---

[11] SILLAMY, M., Dictionnaire usuel de psychologie, Paris, Bordas, p.225-226
[12] KRAMER, J.P et CAMERON D.C., La pharmacodépendance, Genève, 1975, p 45

### I.1.3. Les psychotropes

Selon le dictionnaire d'alcoologie, ce terme désigne,

> ***« Une substance chimique d'origine naturelle ou synthétique susceptible de modifier l'activité mentale ».***[13]

D'après J.F. COLLINOT,

> ***«Un psychotrope est toute substance qui agit sur le psychisme en modifiant le fonctionnement mental, entraînant des changements dans les perceptions, l'humeur, la conscience, le comportement et les diverses fonctions psychologiques et organiques ».***[14]

Le terme psychotrope signifie littéralement qui agit, qui donne une direction (trope) à l'esprit ou au comportement (psycho). De manière spécifique il se réfère aux médicaments utilisés dans le traitement de désordres mentaux, tels les neuroleptiques, les anxiolytiques etc.; signalons que certains individus se droguent au moyen des psychotropes. Il existe des classifications des substances prises comme drogue.

### I.1.4 Classifications des drogues

Les drogues utilisées à travers le monde sont très nombreuses et variées. Cela fait qu'elles soient classées selon plusieurs critères.

> ***« Elles peuvent être classifiées selon leur composition chimique, leur usage clinico-thérapeutique, leurs dangers éventuels pour la santé, leur capacité d'être utilisées à des fins non médicales, leur disponibilité, leur légalité, leurs effets sur le système nerveux ou les autres systèmes psychologiques, sur certains processus psychologiques ou sur le comportement ».***[15]

Ainsi, nous optons pour la classification générale de A.JAUBERT[16] :

### I.1.4.a.Classification générale

- Les classifications des drogues selon l'origine des produits:
  - Les produits trouvés à l'état naturel
  - Les produits semi- synthétiques ou synthétiques

- La classification des drogues selon les dépendances qu'elles provoquent

---

[13] Dictionnaire d'alcoologie, Paris, 1987
[14] COLLINOT J.F., Op.cit, , p.10
[15] LE MORVAN G., Op cit, p.27
[16] JAUBERT, A., Dossier D...Comme drogue, Paris, P U F, 1974, p 47

  - Les drogues qui provoquent la dépendance psychique et physique
  - Les drogues qui provoquent la dépendance psychique

- La classification des drogues selon les effets sur le comportement humain
  - les dépresseurs de l'activité du système nerveux
  - les stimulants de l'activité du système nerveux
  - les perturbateurs de l'activité du système nerveux

- La classification des drogues découlant du langage courant des toxicomanes
  - les drogues "dures"
  - les drogues "douces"

Parmi les classifications ci-haut citées, la troisième a retenu notre attention vu qu'elle se rapporte aux effets des drogues sur le comportement humain. Ainsi, nous allons y mettre un peu de lumière pour en savoir plus sur les drogues.

### I.1.4.b. Classifications des drogues selon leurs effets sur le comportement humain

- les dépresseurs de l'activité du système nerveux
- les stimulants de l'activité du système nerveux
- les perturbateurs de l'activité du système nerveux

**- Les dépresseurs de l'activité du système nerveux.**

Les dépresseurs sont des drogues qui ralentissent l'activité du système nerveux. Employés modérément, ils diminuent la douleur et abaissent l'anxiété. Utilisés à fortes doses, ils peuvent causer la mort. Entrent dans cette catégorie: les alcools, les somnifères, les tranquillisants mineurs et les narcotiques.

Les narcotiques sont des drogues extrêmement dangereuses parce que tout consommateur peut s'y habituer très vite. Les usagers sont entraînés à augmenter leurs doses afin d'obtenir les mêmes effets. Si un narcotique manque cette drogue, il devient malade et peut éventuellement mourir suite à un sevrage brusque. Il s'agit de l'opium et ses dérivés naturels et semi-synthétiques à savoir: la morphine, la codéine, les sirops à base de codium, des synthétiques comme l'héroïne, le démurol, la dolophine, les percodam et enfin les bromures, les anti-histaminiques et certains médicaments brêvetés.

**- Les stimulants de l'activité du système nerveux**

Les stimulants de l'activité du système nerveux sont des drogues qui excitent les fonctions corporelles et celles de l'esprit, qui provoquent une sensation d'euphorie et de bien-être tout en réduisant l'appétit et le sommeil. Entrent dans cette catégorie:

- les stimulants majeurs dont la cocaïne, les amphétamines (benzédrine, dexedrine, méthadrine), les amaigrissants (péludine, diethyproprion HCl)
- les stimulants mineurs: le thé, le café, la noix de cola, le tabac et le khat.

Les stimulants mineurs présentent moins d'inconvénients mais les consommateurs abusifs connaissent leurs méfaits.

**- Les perturbateurs de l'activité du système nerveux**

Ce sont des drogues, dont les effets spécifiques désorganisent le fonctionnement des mécanismes cérébraux provoquant ainsi un bouleversement dans l'interprétation des perceptions sensorielles et dans l'activité des facultés intellectuelles. Cet état se caractérise par des illusions, des hallucinations et une dépersonnalisation. Sont mis dans cette catégorie les produits suivants:

- les hallucinogènes: mescaline, psilocybine, etc.;
- les dérivés du cannabis: la marijuana, le haschisch
- les anti cholinergiques qui sont des drogues prescrites en médecine pour soulager les troubles digestifs. Consommés en grandes quantités, leurs effets ressemblent à ceux des hallucinogènes.
- Les inhalants: est rassemblée dans cette rubrique une série de substances de nature chimique très diverses (benzine, toluène, acétate d'éthyle, haxatetrachlorure de carbone, cétone,...) qui entrent dans la composition de certaines produits ménagers ou industriels et dont la caractéristique commune essentielle est d'être absorbées par inhalation. Parmi ces produits figurent notamment les propulseurs des bombes aérosols, les solvants (éther, acétones, trichloréthylène, etc.;). L'absorption se fait par inspiration nasale des vapeurs de ces produits, leurs emballages étant hermétiquement appliqués contre le visage du consommateur pour concentrer l'effet obtenu.

Les différents termes définis ci-haut (drogue, stupéfiant, psychotropes) vont donc nous servir dans notre travail essentiellement centré sur la toxicomanie. Qu'est-ce qu'alors la toxicomanie ?

## I.2 Notion de toxicomanie

### I.2.1 La toxicomanie

Comme le soulignent J.P. KRAMER et D.C. CAMERON dans le livre Pharmacodépendance (1975), la toxicomanie est un terme dont les diverses définitions ont suscité des problèmes de fond et des malentendus.

Denis RICHARD explique que:

> ***« Le terme "toxicomanie" est apparu tardivement dans la langue française, il y a moins d'un siècle. Non qu'il n'y ait pas eu de***

> ***toxicomanes auparavant, mais on les désignaient par des termes populaires comme "ivrogne", peu spécifiques parfois et en tout cas, ne relevant pas du domaine médicale ».***[17]

Pour lui,

> ***« Avec la "toxicomanie", on parle de façon globale l'usage d'un toxique quelconque par un individu ».***[18]

Selon M. HANUS, la toxicomanie est,

> ***« Une appétence anormale et prolongée, manifestée par certains sujets pour des substances toxiques ou des drogues dont ils ont connu accidentellement ou recherché volontairement l'effet analgésique, euphorique, ou dynamique, appétence qui devient presque inévitablement l'augmentation des doses ».***[19]

Du point de vue de SILLAMY, la toxicomanie est,

> ***« Une appétence ou désir ardent de consommer des produits toxiques engendrant un état de dépendance ».***[20]

Dans le sens le plus courant, le mot désigne la consommation habituelle d'alcool, de psychotropes, de stupéfiants, et d'autres substances similaires.

Pour notre travail, nous considérons comme toxicomanie l'usage régulier d'un ou de plusieurs produits naturelles ou synthétiques capables de modifier les sensations et le comportement de l'usager.
Faut-il ajouter qu'on reconnaît à la toxicomanie trois principales caractéristiques:

- un invincible ou un besoin de continuer à consommer la drogue et de se la procurer par tous les moyens
- une tendance à augmenter les doses
- une tendance d'ordre psychique et parfois physique à l'égard des effets de la drogue

### I.2.2. La pharmacodépendance

C'est un état psychique et quelques fois également physique résultant de l'interaction entre un organisme vivant et un médicament, se caractérisant par des modifications du comportement et par d'autres réactions, qui comprennent toujours une pulsion à prendre le médicament de façon continue ou périodique

---

[17] RICHARD, D., op cit, p.43
[18] RICHARD, D., op cit, p.51
[19] HANUS, M., Psychiatrie intégré de l'étudiant, Paris, Librairie Maloine, 1975, p 61
[20] SILLANY, N., Dictionnaire de psychologie, vol 2, Paris, Bordas, p. 192

afin de retrouver ses effets psychiques et quelques fois d'éviter le malaise de la privation.

### I.2.3. La "carrière toxicomane"

Rapporté par Serge BROCHU[21], on attribue à RUBINGTON (1967), la paternité du concept de carrière toxicomane. Cette notion calquant celle de carrière professionnelle, emprunte à la sociologie, les éléments d'adhésion, de cheminement et de retraite.

Ainsi, l'adhésion à une carrière toxicomane ne s'accomplit pas toujours de façon très consciente et raisonnée.

En effet, la succession et l'enchevêtrement des circonstances de la vie et de comportements individuels constitueraient les éléments déterminants de cette adhésion. Il peut s'agir de la rencontre d'un ami trafiquant prêt à écouler une certaine quantité de drogues illicites, d'un ami consommateur qui veut faire partager sa découverte, de l'accumulation des moments libres difficilement occupés etc. Une fois l'adhésion effectuée nous dit S. BROCHU,

> ***« Ceux qui en auront tiré de l'exaltation et du plaisir chercheront peut être à répéter l'expérience ».***[22]

Il est alors possible de noter une tendance à la progression à travers les différents stades de la carrière toxicomane.
Tout comme dans une carrière professionnelle, cette mobilité ascensionnelle n'est pas uniforme d'une personne à l'autre. Pour un peu plus d'éclaircissement, nous allons développer le cheminement de personnes impliquées dans la carrière héroïnomane.

### I.2.4. La carrière de l'héroïnomane

Au menu des substances psycho actives illicites les plus craintes figurent l'héroïne. C'est dans le même ordre d'idées que Serge BROHU affirme que:

> ***« Même chez les toxicomanes utilisant d'autres substances, l'héroïne fascine, suscite le respect mais avant tout fait l'objet d'une crainte considérable. ».***[23]

> ***« L'héroïne entraîne en effet, une dépendance considérable. C'est à dire un état de souffrance terrible lorsque le sujet arrête d'en consommer et aussi, l'héroïnomane garde toujours le souvenir de***

---

[21] BROCHU, S., Drogue et Criminalité, les presses de l'université d'Ottawa, De Boeck université, 1995, p.51
[22] BROCHU, S., op cit, p.53
[23] BROCHU, S., op cit, p. 60

*cette drogue, un souvenir idyllique qui fait qu'il y ait également une dépendance de nature psychologique ».*[24]

On distingue quatre phases dans la carrière héroïnomane à savoir: l'utilisation occasionnelle, l'usage régulier, la consommation abusive enfin, la dépendance au produit.

En effet,

*«Les usagers d'héroïne commencent habituellement leur consommation entre 15 à 18 ans ».*[25]

Ils y accèdent par le stade d'utilisation occasionnelle. Cette phase est caractérisée par des essais variés. Selon les individus et le contexte, cet épisode de leur carrière s'échelonne sur une période de temps variable. Pour les uns, elle ne durera que quelques jours tout au plus, pour d'autres, elle subsistera pendant des années. La personne qui poursuit la consommation d'héroïne peut alors progresser vers la phase d'usager régulier.

Le consommateur s'y investi quasi journellement. Et à ce stade, la personne est assurément plus portée à consommer de l'héroïne que d'autres drogues. Il n'en demeure pas moins qu'elle n'est pas totalement perméable aux autres offres qui pourraient se présenter. Au troisième stade, le sujet est perçu comme un consommateur abusif. L'individu s'administre soi-même des quantités excessives de drogues. Cette étape est marquée par une désorganisation progressive de la vie de l'individu ou plutôt une réorganisation de ses habitudes de vie qui se transforment progressivement pour se concentrer presque exclusivement autour de la consommation. Pourtant, le consommateur n'entreprend aucune action vraiment décisive pour contrer cet enchaînement dramatique puisque celui-ci s'accompagne du déni de la part de l'intéressé ou d'une difficulté extrême de renverser la vapeur. La drogue occupera une place de plus en plus cruciale dans la vie du consommateur.

Bientôt, la personne entrera alors dans une phase de grande dépendance envers l'héroïne. A ce stade, les exigences de cette drogue deviendront si marquées qu'il ne sera plus possible à la personne de nier son assuétude. Cette prise de conscience sera caractérisée par une altération considérable de l'identité du consommateur.

Cette étape sera marquée par le bouleversement et le chaos. La drogue deviendra le principe organisateur de sa vie. Le toxicomane empruntera inconsidérément de manière à financer sa consommation et d'abord avant tout, à ne pas subir les souffrances du sevrage. Selon les propos de S. BROCHU,

---

[24] SIMBANANIYE, E.,op cit, p.206

[25] FAUPEL, Utilisation de l'héroïne et le crime, Journal des drogues, Vol 18, 1991, p.20

> ***« Durant la période de dépendance plusieurs toxicomanes héroïnomanes auront sacrifiés leur alimentation et parfois même les soins hygiéniques les plus élémentaires ».***[26]

Quand au retrait de la carrière du toxicomane héroïnomane, GRAPENDAAL nous explique que:

> ***« Dans ces circonstances, les uns développeront une véritable aversion pour ce mode de vie et tenteront de mettre un terme à leur carrière, soit à l'aide des services de réadaptation, soit par eux-mêmes; les autres subiront peut être leur dernier sevrage en prison, enfin, certains se donneront la mort par overdose (absorption de drogue que l'organisme du toxicomane ne peut pas tolérer) ou par d'autres moyens. La carrière toxicomane de l'héroïnomane aura duré plus ou moins vingt ans ».***[27]

Toutefois, certaines personnes arriveront à très bien contrôler leur consommation jusqu'au terme de leur carrière. Autrement dit, les héroïnomanes tous ne suivent pas une trajectoire identique. En effet, certaines héroïnomanes vont progresser rapidement à travers les étapes de leur trajectoire; d'autres vont s'arrêter en cours de cheminement pour se retirer définitivement de ce milieu.

On peut se demander qui sont les personnes impliquées dans une carrière toxicomane. A ce propos Serge BROCHU répond et nous dit ceci:

> ***« Quoi qu'il en soit, il ressort que les personnes impliquées dans une trajectoire déviante sinon délinquante constituent la grande majorité des individus qui s'engagent de plein pied dans une telle carrière toxicomane ».***[28]

Qu'en est-il des facteurs qui incitent certaines personnes à entamer et à poursuivre dans le circuit de la toxicomanie alors que d'autres s'en éloigneront?

### I.3. Les facteurs de la toxicomanie

La toxicomanie est un phénomène complexe que l'on comprend mal. Elle est multifactorielle. Il n'est pas toujours aisé de dire exactement quels seraient les facteurs de la toxicomanie. Cependant, les écrits et les recherches scientifiques ont rendu possible l'identification de quelques facteurs motivationnels à la consommation de la drogue. Voici les moins controversés :

---

[26] BROCHU.S., op cit, p.62
[27] GRAPENDAAL, cité par BROCHU S., op cit, p.75
[28] BROCHU S., op cit, p.78

- les facteurs familiaux
- les facteurs individuels
- les facteurs socioculturels

### I.3.1 Les facteurs familiaux

La famille constitue la source d'influence la plus importante pour le jeune enfant. En effet, les parents restent les principaux éducateurs des enfants ; à travers leur exemple, la discipline inculquée et leur soutien, ils fournissent les éléments qui faciliteront le processus de socialisation de leurs enfants. Leur influence est particulièrement prépondérante durant les premières années de la vie avant que l'enfant ne subisse d'autres influences provenant de l'entourage.

Il paraît alors de plus en plus que les enfants négligés ou maltraités, les enfants dont les parents sont absents (absence de la mère, du père ou les deux à la fois.), les enfants dont les parents sont alcooliques courent des risques d'emprunter des parcours déviants, entre autres la toxicomanie. Autrement dit, certains types de familles peuvent entraîner leurs enfants dans la toxicomanie. Le Dr Jean-Paul GERVAISOT soutient cette idée. Selon lui,

> ***« Deux types de familles sont génératrices de toxicomanie. Ce sont les familles à structure trop souple et les familles à structure trop rigide. Il faut comprendre par structure les règles qui régissent les relations entre individus. Une structure trop souple est une structure où il n'existe pas de limite claire entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. A l'inverse, une structure trop rigide est une structure où les interdits sont excessifs et omniprésents. Le point commun entre ces deux modèles familiaux est avant tout le caractère irrationnel, voire délirant, de la relation, l'enfant se trouvant dans l'incapacité chronique de prévoir le comportement de ses parents ou de s'adapter aux comportements sociaux extérieurs ».***[29]

Par ailleurs, les résultats observés dans différentes régions semblent indiquer que les sujets dont le foyer a été brisé ou dont le milieu familial est bouleversé pour toute raison ou constitue un soutien insuffisant sont surreprésentés parmi les usagers de la drogue.
En effet, rapporté par RICHARD C. et André RENAUD[30], l'étude de JONSHON (1990) supporte l'hypothèse selon laquelle une famille incomplète et le manque de stabilité de résidence peuvent causer un stress psychologique à l'individu et être ainsi reliés à l'usage de la drogue. Toujours dans le cadre des recherches faites, rapporté par J.F. KRAMER et D.C. CAMERON[31], dans une enquête menée en Belgique, en milieu urbain parmi les noirs, ROBINS et al ont constaté

---

[29] Source : site Internet : www.google.com, Les facteurs de risque toxicomaniaques

[30] RICHARD C. et RENAUD A., Adolescence et Drogue, Laval, les Presses de l'université de Laval, 1976, p.51

[31] KRAMER J.P. et CAMERON D.C., op cit, p.53

que le risque d'utilisation de drogues augmentait quand le père était absent (17% contre 5% pour l'héroïne; 20% contre 11% pour les amphétamines et 18% contre 9% pour les barbituriques)

Les études déjà faites au Burundi ne disent pas le contraire. En effet, dans son étude sur le phénomène de la drogue au Burundi, entre autres les circonstances poussant l'individu à s'engager volontairement dans la toxicomanie, Espérance SIMBANANIYE rapporte :

> ***« Les difficultés familiales complexes telles que, les conflits, le milieu familial démuni, le milieu familial très aisé mais non affectueux, les enfants élevés par un parent seul, les maladies mentales chroniques du sujet comme les dépressions, les antécédents psychiatriques familiaux comme la toxicomanie, l'alcoolisme, d'autres troubles mentaux dans la fratrie ou au niveau du couple parentale ».***[32]

De même, tirant la conclusion dans son étude sur les facteurs motivationnels à la base de la consommation de la drogue à propos de la part des conflits familiaux, L. MUSAFIRI écrit ceci:

> ***« Ainsi à travers les motivations psychosociales que les toxicomanes ont évoquées, nous remarquons que notre hypothèse selon laquelle "les raisons qui poussent certains jeunes à consommer du chanvre à fumer sont liées aux difficultés quotidiennes vécues dans leurs familles et entourage" a été vérifiée ».***[33]

En somme, nous constatons que les familles perturbées jouent beaucoup dans la survenue de la conduite toxicomaniaque. Néanmoins, cette conduite peut également apparaître chez les jeunes qui manifestement n'éprouvent pas de carence affective ou d'autres problèmes, à caractère familial quelconques. C'est ainsi que la part individuelle intervient.

### I.3.2 Les facteurs individuels

Les pressions, les contraintes de la vie existent toujours et partout dans le monde. Cela veut dire que tout individu pour le maintien de sa vie doit lutter, affronter victorieusement les multiples problèmes socio-économiques, affectifs ou autres qu'il rencontre. Pour leur lutte, il y a une catégorie de gens qui réussissent à se choisir des voies et moyens qui sont conformes aux lois sociales. Subissant les mêmes contraintes de la vie, une autre catégorie de personnes choisissent la drogue, soit délibérément, soit par ignorance de ses effets comme moyen d'y faire face. Pour cette deuxième catégorie de personnes S. BROCHU nous révèle que:

---

[32] SIMBANANIYE, E., op cit, p.206
[33] MUSARI, L., op cit, p.120

> ***« Pour les gens qui succombent à la drogue, nous devrons comprendre qu'il existe des questions individuelles qui interviennent. Il va s'en dire que, pour cette catégorie des gens qui se droguent, leur personnalité a une part très importante dans le choix de la drogue ».***[34]

Les facteurs de personnalité constituent parfois, des indicateurs de risques révélateurs. De façon générale, les sujets perturbés ou les marginaux sont attirés par tout ce qui constitue une atteinte à l'ordre établi et ont tendance à constituer des groupes de déviants de sorte que ce type de sujets sont peut être spécialement enclin à utiliser la drogue.

Plus particulièrement, la personnalité adolescente constitue un facteur toxicomaniaque individuel à haut risque. Les adolescents aiment en effet prendre des risques, s'adonner à des activités dangereuses. La transgression et le déni des lois font souvent écho d'un sentiment de toute puissance mégalomaniaque chez-eux.

D'après A. ARIF,

> ***« Les adolescents qui ont tendance à prendre des risques dans d'autres domaines comptent de nombreux usagers cocaïnomanes dans leurs rangs, chez les adolescents et les jeunes adultes, le goût du risque fait partie d'un type de comportement fréquent ».***[35]

Joignant l'idée de A. ARIF, J.F. KRAMER et D.C. CAMERON affirment que:

> ***«L'usage des drogues attire le plus ceux qui commencent à lutter pour leur indépendance, dans leur recherche d'une identité propre. En raison de leur curiosité innée et de leur soif d'expériences nouvelles, les jeunes sont particulièrement prédisposés à faire l'expérience des drogues ».***[36]

FAUPEL[37] quant à lui précise que les adolescents et les jeunes se trouvent plutôt à l'âge de la recherche de sensations et de l'expérimentation. En ce sens, il nous paraît alors que les motifs personnels de la consommation de la drogue semblent également être fonction de l'âge. Ce point de vue est appuyé par les propos de J.F.KRAMER et D.C. CAMERON :

---

[34] BROCHU, S., op cit, p.82
[35] ARIF, A., Les abus de cocaïne et santé, Genève, 1987, p.12
[36] KRAMER, J.F. et CAMERON D.C., op cit, p.17
[37] FAUPEL, op cit, p.35

> ***« Les essais (et les abandons) de la plupart des drogues engendrant une dépendance se font généralement pendant l'adolescence, chez quelques sujets en peu avant, chez d'autres en peu après ».***[38]

L'étude déjà citée de E. SIMBANANIYE va dans le même sens. En effet, dans sa population d'enquête, elle trouve que 85,7% des usagers des drogues sont inclus dans la tranche d'âge de 15 à 30 ans, 14,3% restant dans celle de 31à 50ans.

Toutefois, nous pouvons préciser que pour n'importe qui et à n'importe quel âge, le risque de s'impliquer dans la consommation de la drogue peut exister, pour dire que d'autres facteurs individuels peuvent intervenir; parmi ces facteurs, il y a une difficulté à résister à l'influence des pairs, les résultats scolaires faibles, les problèmes d'intégration sociale qui sont à l'origine de beaucoup de souffrance. Ils constituent tous, des facteurs associés à l'émergence d'agissements problématiques comme la toxicomanie. C'est dans le même ordre d'idées que S. BROCHU souligne que,

> ***« Bon nombre de toxicomanes se révèlent d'un passé chargé d'initiatives précoces à des activités déviantes. »***[39]

Nous venons d'expliquer deux facteurs qui peuvent intervenir dans la consommation de la drogue (facteurs familiaux, facteurs individuels), mais nous croyons qu'un cadre plus utile pour comprendre ce phénomène est celui qui fait intervenir toute une série de facteurs familiaux, individuels et socioculturels.

### I.3.3 Les facteurs socioculturels

Selon les propos de A. NDIMUBANDI:

> ***« Le rôle du contexte socioculturel dans la consommation de la drogue n'est plus à démontrer, mais toujours chacun intervient à sa manière ».***[40]

Dans le contexte burundais, certaines personnes surtout les jeunes ont été influencées à la consommation de la drogue par des mouvements importés de l'étranger spécialement le Rastafaris. A. NDIMUBANDI nous fait savoir que ce mouvement a contribué beaucoup à répandre de façon inquiétante la toxicomanie au Burundi, surtout chez les jeunes citadins:

> ***« Le Rastafarisme (...) est né dans le bas fonds des bidonvilles de la Jamaïque et il a fort influencé certains jeunes Burundais qui glorifiaient les idées de Bob Marley. Ce chanteur jamaïcain prônait de se droguer pour méditer sans penser aux problèmes sociaux du***

---

[38] KRAMER, J.F. et CAMERON D.C., op cit. p.57
[39] BROCHU, S., op cit, p.45
[40] NDIMUBANDI, A., op cit. p.24

> ***moment. Ainsi les adeptes de ce mouvement ne s'interdisaient pas certains comportements d'autodestruction tels que l'usage du cannabis (...) ».***[41]

E.GRIFFITH et A. ARIF[42], nous expliquent que le Rastafaris est un groupe politico religieux qui attribue à « *l'herbe* », « *Ganja* » (cannabis) des pouvoirs divins. Il est utilisé dans les rites religieux. C'est une secte messianique noire dont les membres portent les cheveux longs et la barbe, prêchent le retour à l'Afrique et vénèrent comme Dieu, le défunt Haïlé Selassié. Ils nient la légitimité du gouvernement qu'ils appellent Babylone, et demande à être rapatriés en Ethiopie.

Ainsi de nombreux jeunes adoptent les attitudes, les manières, les discours, le mode de vie de ces Rasta, sans être véritablement les membres du groupe. C'est là alors qu'est née le comportement toxicomaniaque à savoir la consommation du cannabis.

De même, le désir croissant à imiter certaines idôles mises à la mode par la presse, la littérature ou le spectacle fait que beaucoup de jeunes prennent la drogue; ceci pour s'identifier à ces idoles.

L'autre facteur important qui conduit à la toxicomanie est la détérioration ou la transformation des structures sociales existantes. C'est ce qu'essaie de nous expliquer E. SIMBANANIYE toujours dans le contexte burundais, elle dit ceci:

> ***« Actuellement avec la crise, il y a beaucoup de toxicomanes qui se sont mis à s'intoxiquer essentiellement par anxiété et à cause de l'augmentation de l'insécurité de façon générale, avec une perte de repères sociaux et une perte de perspective d'avenir. Donc des jeunes en quelque sorte qui se sont mis à se droguer parce qu'ils étaient désabusés par la situation de marasme psychosocial dans laquelle est plongée la société burundaise actuellement ».***[43]

Lorsqu'il y a la détérioration de la transformation inquiétante de la trame de la société ou de la famille, l'abandon des valeurs établies, certains individus sont parfois incapables de s'adapter et recherchent refuge dans le monde de la drogue.

Mais, est-ce réellement un refuge? A fortiori, nous pouvons répondre par non, car la toxicomanie entraîne de nombreux effets néfastes tant sur le plan individuel que social.

---

[41] NDIMUBANDI, A., op cit. p.25

[42] GRIFFITH, E. et ARIF, A., Les problèmes de la drogue dans leurs contextes socioculturels. Contribution à l'élaboration des politiques et de programmes, Paris, PUF, 1982

[43] SIMBANANIYE, E., op cit, p.50

## CHAP.II. LES EFFETS DE LA TOXICOMANIE

Toute drogue a des effets multiples, sa consommation entraîne plusieurs effets sur l'usager. Mais, ces effets ne sont pas seulement le résultat du produit seul. C'est ce qu'essaie de nous expliquer J. FORT, il dit ceci:

> ***« Ce que nous appelons l'effet de la drogue et attribuons lâchement à quelques propriétés inhérentes à cette substance est en réalité le résultat de l'interaction complexe entre les propriétés pharmacologiques de la drogue, la personnalité ou la structure du caractère de l'usager et le contexte social qui comprend les traditions culturelles, les espérances du sujet et les données de l'environnement immédiat ».***[44]

Au fait, la variation de certains paramètres est de nature à entraîner des effets différents. Voici alors certains de ces paramètres les plus importants.

### II.1.Paramètres influençant les effets des drogues

#### II.1.1.L'état psychologique du sujet en situation « ici et maintenant »:

Les effets de la plupart des drogues sont réellement grandement influencés par la psychologie du sujet et le milieu où il évolue. La personnalité d'un individu, son expérience passée de la drogue, ce qu'il pense de la drogue, les effets qu'il attend, les motifs qui le poussent à la prendre, sont extrêmement importants. J.F. COLLINOT souligne que:

> ***« L'état psychologique du sujet peut masquer complètement la réaction pharmacologique typique à la drogue, c'est à dire l'effet principale où s'y substituer ».***[45]

#### II.1.2.Les paramètres psycho pharmacologiques:

Le mode d'administration peut avoir une influence considérable sur la latence, la durée, l'intensité et la nature générale de la réaction à la drogue. Une drogue peut être respirée, prisée, fumée, avalée ou injectée par voie parentale (sous cutané).

- L'absorption : la pénétration de la drogue, dans l'organisme à partir de son point d'introduction. elle est donc le plus souvent liée au mode d'administration.

Distribution : répartition de la drogue entre diverses parties de l'organisme.

---

[44] FORT, J, cité par OUGHOURLIAN, J.M, in, La personne du toxicomane, Toulouse, Ed Coujas, 1974, p.35
[45] COLLINOT, J.F., op cit, p.56

La dissolution: neutralisation, son métabolisme et élimination de la drogue hors de l'organisme.

- Action: action de la drogue et nature de ses effets.

Plusieurs facteurs physiologiques influencent donc l'absorption, la distribution, l'action et la dissolution finale de la drogue et sont capables d'en modifier les effets.

### II.1.3.L'importance de la dose:

L'effet d'une drogue pourrait varier selon la quantité consommée. Généralement, on croit que l'intensité des effets d'une drogue est proportionnelle à la dose absorbée.

Toutes ces variables interagissent et produisent des effets variés et multiples. De prime à bord, l'une des caractéristiques référant aux drogues et l'un des effets les plus dangereux qu'elles déterminent, est la dépendance.

## II.2. La dépendance

A la suite d'une consommation régulière et une augmentation des doses et après un certain temps, il arrive un moment où un individu ne peut plus se passer d'un produit ou d'une substance considérée généralement comme dangereux pour l'organisme notamment la drogue. L'usager ne peut que très difficilement ou plus du tout se priver du produit et le désir de la poursuite de la consommation du produit utilisé de vient difficilement maîtrisable. Il s'installe alors la dépendance. Et,

> ***« La dépendance s'installant, le sujet en vient à consommer simplement pour combler le manque et la douleur ».***[46]

La dépendance du toxicomane nous dit M. CUSSON,

> ***« est le désir invincible de consommer lié à un investissement émotionnel massif du sujet dans les effets recherchés par la drogue. Celui-ci en a besoin pour fonctionner dans sa vie quotidienne. Il sacrifie ses obligations, ses proches et son avenir à son penchant ».***[47]

Signalons que toutes les drogues ne produisent pas de dépendance et encore toute personne qui en consomme ne devient pas nécessairement dépendante. Et H. NOWLISH d'ajouter que

***« Il y a peu d'utilisateurs qui atteignent le stade de la dépendance, tout comme il y a peu de consommation d'alcool qui deviennent alcooliques ».***[48]

---

[46] RICHARD, D., op cit, p.107
[47] CUSSON, M., Criminologie actuelle, Paris, PUF, 1998; p.55
[48] NOWLISH, H., cité par A. NDIMUBANDI in, op cit. p.14

Au sujet de l'inégalité des individus devant la dépendance à la drogue, le professeur B. ROQUES nous indique que :

***« Si tous les individus ne deviennent ni "abuseurs", ni dépendants, c'est qu'il existe une vulnérabilité particulière ou risque additif. Tous les individus ne sont pas égaux devant la transition entre abus et dépendance et il existe des facteurs, des risques qui ne s'excluent pas notamment des facteurs génétiques comme on le sait maintenant (....), il y a également des facteurs émotionnels très importants. Les traumatismes de l'enfance, par exemple, sont réputés comme déclenchant, à la période de l'adolescence, un risque très grave, dix fois plus important de dépendance. On note également une cormobidité qui est sûrement vraie, chez les gens qui deviennent dépendants ou les « abuseurs ». C'est à dire l'existence de maladies mentales ou de désordres mentaux comme les dépressions, les troubles obsessionnelles compréhensifs, de l'anxiété, voire des psychoses, qui entraînent évidemment le patient à une sorte d'automédication qui est la prise de produits. Bien sûr, il y a également des facteurs de risques environnementaux: la désorganisation du milieu familial, les conditions socioculturelles défavorables, la perte de l'estime de soi (...) et, bien entendu, l'accès facile aux produits. ».***[49]

En bref, nous disons avec Bernard PASAIT et Nelly OLIN que la dépendance dépendrait essentiellement de deux facteurs:

***« Les propriétés du produit consommé et la prédisposition de l'usager. Par propriétés de la drogue, on entend ses propriétés pharmacologiques, son mode d'administration (ingestion, prise, inhalation, injection sous cutanée, intraveineuse ou intramusculaire), les conditions de sa consommation (cas de polyconsommation) son degré de pureté et la posologie. Peuvent être considérés comme les caractéristiques individuelles du consommateur: la personnalité de l'usager, l'intensité ou la fréquence de l'usager antérieur, son état de santé au moment où il a commencé à se droguer, son statut économique social ou familial et ce qu'il attend de la prise du produit ».***[50]

Malgré donc les conséquences que la consommation entraîne dans sa vie privée ou professionnelle, le toxicomane dépendant poursuit sa consommation. Parce que d'une part, il est dans un état de besoin (physiologique et /ou psychique) de la drogue et d'autre part la suppression de sa consommation entraîne divers troubles soit uniquement physiologique (il s'agit de la dépendance physique), soit psychique (il s'agit de la dépendance psychique) ou les deux à la fois.

---

[49] Source: Internet: site: http://www. Drogues.gouv.fr/fr/index.html

[50] PLASAIT, B. et OLIN, N., Drogue: l'autre cancer, Paris, Flammarion, 2004, p.200

### II.2.1. La dépendance physique

La dépendance physique est,

> ***« Un état d'adaptation qui se manifeste par des troubles physiques et intenses quand l'administration de la drogue est suspendue. »***[51]

En effet l'absorption permanente ou périodique d'une drogue crée un besoin irrésistible chez l'usager. Sa suppression ou la prise d'une drogue antagoniste peut entraîner des troubles physiques pouvant aller jusqu'à la mort. Dans le cas de la physicodépendance, le sujet tombe malade s'il ne reçoit plus la drogue.

Faisons remarquer que toutes les drogues ne produisent pas de dépendance physique. Parmi celles qui la produisent nous trouvons: les opiacés et leurs dérivés, les barbituriques, l'alcool, les amphétamines et la nicotine. Toutefois, pour que la dépendance physique se produise nous dit A. NDIMUBANDI,

> ***« Il faut que l'individu ait décidé de faire l'essaie de la substance pendant un certain temps, généralement à des doses croissantes et à une fréquence également croissante ».***[52]

A titre exemplatif, quelqu'un qui absorbe régulièrement de l'opium depuis un certain temps et qui est brusquement sevré pourrait éprouver divers symptômes à savoir: douleurs musculaires, crampes abdominales, vomissements, diarrhées, transpiration, écoulement nasale, larmes et insomnies. En général, plus les doses sont importantes, plus les symptômes seront prononcés.

Par ailleurs, l'absorption d'une drogue peut entraîner des incidences sur le psychisme et c'est à propos que les discussions furent et demeurent les plus âpres.

### II.2.2 La dépendance psychique

Des modifications du comportement ainsi que d'autres réactions se produisent chez un sujet atteint de dépendance psychologique de la drogue. L'individu dépendant psychologiquement de la drogue éprouve en effet, un désir souvent irrépressible de répéter la prise du produit afin de retrouver les sensations agréables ou extraordinaires qu'elle est susceptible de donner. Il éprouve également une sensation de malaise et d'angoisse de privation de la drogue lorsqu'il n'en a pas pris. Il a par conséquent un désir invincible de renouveler la prise. C'est ainsi que J.P. KRAMER et CAMERON D.C., définissent la dépendance psychique comme,

---

[51] REYNAUD, M., Les toxicomanies, Paris, PUF, 1984, p.390
[52] NDIMUBANDI, A., op. cit, p.13

> ***« Etat dans lequel, il existe un sentiment de satisfaction et une pulsion psychique exigeant l'administration périodique ou continue de la drogue pour provoquer le plaisir ou pour éviter le malaise ».***[53]

La définition de M. REYNAUD corrobore la précédente ; selon lui, la dépendance psychique est,

> ***«Une condition dans la quelle la drogue produit un sentiment de satisfaction et une impulsion psychique qui exige une administration périodique ou continuelle de la drogue pour produire un plaisir ou éviter un état dépressif ».***[54]

En terme de critères, certains sont souvent considérés pour juger de la présence ou de l'absence d'une dépendance psychique chez un sujet. Voici ces critères:
Il faut savoir :

- S'il emploi une grande partie de son temps et de son énergie à penser à la drogue, à s'en procurer et à en essayer les effets.
- S'il réagit en face de diverses circonstances de sa vie et de son humeur personnel en recourant à la drogue au lieu de faire agir les autres mécanismes qui sont à sa disposition.

Nous trouvons cet état de fait dans les propos d'Alexis NDIMUBANDI pour qui,

> ***« c'est quand l'individu consacre la majeure partie de son temps, de son activité cérébrale, de son énergie à se procurer de la drogue, à la prendre, à en discuter les effets, à fréquenter presque exclusivement d'autres utilisateurs de la drogue qu'on parle de dépendance. On considère que l'individu est alors psychologiquement dépendant de la drogue ».***[55]

Outre la dépendance (physique et ou psychique), la dangerosité certaines des drogues s'expliquent également par les très graves effets physiques secondaires que leur consommation entraîne.

---

[53] KRAMER, J.P. et CAMERON, D.C., op. cit, p.58
[54] REYNAUD, M., op cit, p.50
[55] NDIMUBANDI, A., op cit, p.14

## II.3. Les effets physiques secondaires

Denis RICHARD nous met en garde sur le fait que,

> ***« Les drogues sont toutes xénobiotiques, c'est à dire des substances étrangères à notre organisme et dépourvues de toute valeur nutritive. »***[56]

Ainsi, quiconque commence à se droguer accepte les risques évidents que cela suppose pour sa santé et son bien être physique. Certaines manifestations apparaissent selon le type de drogue consommé. Concrètement,

> ***« Les dégâts importants peuvent découler d'une consommation de cocaïne: effets dramatiques au niveau du système cardiovasculaire, du foie et du cerveau, avortement spontané et complications néonatales pour les femmes enceintes. »***[57]

D'après A.ARIF, une hypertension très importante peut découler de l'auto-administration de cocaïne et l'on connaît quelques cas d'hémorragie et d'accidents cérébro-vasculaires chez les cocaïnomanes. L'usage abusif de la cocaïne est susceptible de provoquer des changements d'humeur (euphorie/ dystonie) et dans certains cas extrêmes, une psychose cocaïnique aiguë, caractérisée par des hallucinations visuelles ou tactiles (bêtes sous la peau), une paranoïa et une forte anxiété. L'usage de cocaïne conduit également à des déficits de l'attention, de la mémoire, à des tremblements des mains et à l'atrophie des muqueuses nasales. Outre ces accidents (vasculaires, cérébraux, manifestations psychiatriques et autres), la consommation de cocaïne est aussi à l'origine de décès par surdose. Selon les chiffres fournis par l'OFDT (office française contre la drogue et la toxicomanie) dans son rapport annuel (2003)[58] , la cocaïne a été à l'origine de 11 décès sur 120 décès par overdose enregistrés en 2000. Enfin, dans la mesure où une partie de la consommation de cocaïne s'effectue par injection (l'autre partie étant absorbée par voie nasale) les usagers concernés sont exposés au risque de contamination au VIH.

Quant à l'héroïne, sa consommation a des effets sur le système nerveux entraînant une rigidité musculaire, des vomissements, des problèmes respiratoires, sur le système cardiovasculaire (modification de la fréquence cardiaque), sur le système gastro-intestinal, sur la vésicule biliaire, la peau et les dents (des caries dentaires sont susceptibles d'apparaître au bout d'un ou deux ans d'usage intensif). On notera également que les héroïnomanes peuvent souffrir des complications liées au mode d'injection par voie intraveineuse qui s'effectue souvent dans des conditions hygiéniques douteuses.

---

[56] RICHARD, D., op cit, p.32
[57] VARENNE, G., L'abus des drogues, Bruxelles, Dessart, 1971, p.55
[58] Source: Internet: Site: http://www. Senat.fr/rap/html

Le VIH et les hépatites B et C. C'est-ce que nous révèle l'OICS (organe internationale de contrôle des stupéfiants) :

> ***« Ceux qui abusent des drogues mettent directement en danger leur propre santé, mais ceux qui le font par voie d'injection s'exposent également tout en exposant autrui à un risque beaucoup plus grand: contacter et propager le virus de l'immuno déficience humaine (VIH) et d'autres maladies transmissibles par le sang telle que l'hépatite B »***[59]

Le même organe dans son rapport de 2001[60], nous révèle qu'en Colombie Britannique, l'héroïnomanie par injection est la cause du taux élevé de surdose, d'injection au VIH/SIDA, d'hépatite C. A l'instar de la cocaïne, la surdose de l'héroïne peut entraîner la mort. A juste titre, en France, les chiffres publiés par l'OFDT font état de 71 décès dus à une surdose d'héroïne, sur un total de 120 en 2002.

Nous nous limitons aux effets physiques secondaires entraînés par ces deux sortes de drogues (la Cocaïne et l'Héroïne); mais ce n'est pas à dire que les autres drogues n'entraînent pas de problèmes de santé. Elles en entraînent bel et bien. Quoi qu'il en soit, l'important est de savoir que la consommation des drogues est dangereuse, entraîne outre ces problèmes de santé, des problèmes familiaux et sociaux.

### II.4. Problèmes familiaux et sociaux

Le caractère absolument impérieux du besoin ressenti explique, chez le sujet dépendant, que le besoin de se procurer la drogue soit placé au dessus de toute considération. Le toxicomane négligeant par voie de conséquence ses responsabilités sur le plan familial et social. Il est en effet souvent obnubilé par son vice qu'il ignore tout ce qui l'entoure, y compris les besoins et la situation de ses proches, ce qui entraîne l'éclatement de la famille en tant que cellule de la société

Lorsqu'il s'agit d'un parent qui se drogue, les tensions et les disputes familiales sont fréquents, une partie du revenu nécessaire au ménage peut être absorbée pour l'achat de drogues, la baisse de la productivité peut elle aussi réduire le revenu familiale; d'autres obligations familiales notamment à l'égard des enfants peuvent être également négligées. Ce qui est évident que le divorce est hautement possible. A propos, selon l'ONUDC (2003)[61] (Office de Nations Unies contre la Drogue et le Crime), dans certaines provinces de la République

---

[59] OICS, Rapport pour 1997, Vienne, Autruche, 1988, p.47
[60] OICS, Rapport pour 2001, Vienne, Autruche, 2002, p.62
[61] ONUDC, Les drogues: parlons-en, Vienne, Autruche, 2003, p.10

islamique d'IRAN, près de 60% des divorces prononcés par les tribunaux locaux avaient pour motif la toxicomanie du mari. Cela prouve donc que la toxicomanie peut souvent entraîner le divorce.
Toujours dans le cadre des problèmes familiaux dus à la toxicomanie, A.ARIF rapporte que:

> ***« La plupart des familles qui comptent parmi leurs membres un cocaïnomane connaissent une vie profondément perturbée. Le coût de la drogue est si élevé pour un sujet devenu dépendant qu'il est souvent difficile de se procurer les quantités nécessaires sans recourir à des moyens illégaux. Le drogué peut voler ses proches, ses amis ou des étrangers et devenir lui-même dealer ou se lancer dans d'autres activités illégales pour pouvoir continuer à se droguer ».***[62]

Outre que le toxicomane peut faire, entrer au foyer un comportement criminel, il éprouve lui-même à différents degrés des souffrances psychiques que physiques. Et qu'il s'agisse d'un parent ou d'un enfant, la famille en souffre, les autres membres de la famille en souffrent eux aussi lorsqu'ils sont obligés d'être témoins de la destruction systématique et délibérée d'une personne qui leur est chère.

Au delà des coûts financiers et médicaux de la consommation des drogues, nous dit M. CUSSON, il y a ses coûts sociaux:

> ***« Le mépris ouvert du drogué, le congédiement, l'ostracisme dont il fait l'objet jusque dans sa famille. Même aux Etats unis où l'on a appris à vivre avec la drogue, poursuit-il, les cocaïnomanes avérés sont traités comme des brebis galeuses. Il arrive que leurs enfants refusent de les voir ».***[63]

La prise de la drogue amène également des problèmes sociaux comme des accidents routiers. En effet, des risques accrus d'accidents routiers sont liés à l'usage des drogues. Deux études effectuées en France l'ont montré.

La première, menée par le docteur P.A. MURA en collaboration avec 18 autres toxicologues experts judiciaires du 1er octobre 2001 au 1er octobre 2002 a permis d'estimer le risque relatif à des accidents associés à un usage récent de substances psycho actives. L'analyse statistique des résultats finals de l'enquête a permis de montrer que chez les moins de 27 ans, la fréquence des accidents était multiplié par:1,8 avec les médicaments; 2,5 avec le cannabis seul; 3,8 avec l'alcool seul; 4,8 avec l'association alcool-cannabis; et 9 avec la morphine.

---

[62] ARIF, A., op cit, p.22
[63] CUSSON, M, op cit, p.72

La deuxième étude conduite entre Avril 1999 et Novembre 2001 à la demande de la société de l'assurance automobile du Québec sur 354 conducteurs mortellement blessés et 5.931 conducteurs témoins contrôlés sur le bord de la route a montré que le risque d'accident mortel est multiplié par 3,7 en cas d'usage d'alcool; par2,2 en cas d'usage de cannabis;par 4,9 en cas d'usage de cocaïne et par 2,5 en cas d'usage de benzodiazépines.[64]

Le comportement des consommateurs de drogue, leur mode de vie lié à la recherche et à la prise des drogues amène d'autres complications sociales à savoir, la prostitution, le SIDA, la marginalisation. En plus, l'abus de drogue peut également poser des problèmes à l'ensemble de la société dans la mesure où il devient nécessaire d'utiliser des fonds publics pour faire respecter la loi et pour assurer des soins sociaux et il brise souvent les familles et les enfants et ceux-ci sont laissés à eux-mêmes alors qu'ils représentent l'avenir d'un pays.

Enfin, l'abus de drogue constitue une grave menace pour toutes les sociétés de la planète.

### II.5. Menace pour la sécurité et intégrité de tous les pays et de toutes les régions du monde.

Le problème d'abus de drogue a acquis aujourd'hui des dimensions qui transcendent les questions purement liées à l'application de la loi et à la santé publique et menace la sécurité de tous les pays et de toutes les régions du monde.

> ***« Les drogues font peser de lourdes menaces sur la santé et sur le bien être de toute l'humanité, sur l'indépendance des Etats, sur la démocratie, sur la stabilité de pays, sur la structure de toutes les sociétés, ainsi que sur la dignité et sur les espoirs des millions de personnes et de leurs familles ».***[65]

La consommation de la drogue avec son commerce sont susceptible de déstabiliser les nations. Le commerce des stupéfiants en effet, sape les gouvernements et les pouvoirs publics en semant la corruption et la peur et en déstabilisant l'économie. Les entrées et les sorties erratiques et le volume même des capitaux liés à la drogue ont un effet déstabilisateur sur la masse monétaire et les marchés de changes. A ce sujet, l'Organisation des Nations Unies rapporte que:

> ***« Le trafic illicite de stupéfiants non seulement est contraire aux législations et aux conventions touchant les stupéfiants, mais encore s'accompagne de bien d'autres activités criminelles comme; collusion de malfaiteurs, pots de vin, corruption de fonctionnaires,***

---

[64] Source: Internet: site: http://www. Drogues.gouv.fr/fr/index.html
[65] ONU, op cit, p.32

> ***évasion fiscale, violation des lois bancaires et transferts illégaux des capitaux, violation de la réglementation sur les importations et les exportations, assassinat et actes de terrorismes. Les stupéfiants servent souvent de monnaie d'échange pour se procurer des armes et dans certaines régions du monde, il existe de vastes réseaux de trafiquants des drogues qui sont devenus extrêmement puissants ».***[66]

Certaines drogues coûtent très cher, leur commerce apporte de grosse somme d'argent mais entraîne d'importants dégâts. Ainsi, nous explique J.M OUGHOURLIAN,

> ***« Le trafic de la cocaïne peut rapporter des sommes considérables et il est souvent à l'origine de la corruption dans de nombreux aspects de la vie publique, des violences, des meurtres. Il peut soulever des problèmes considérables pour les pouvoirs publics et mener les valeurs morales et sociales traditionnelles. Les agriculteurs renoncent parfois aux cultures vivrières pour planter de la coca beaucoup plus rentable ».***[67]

Le risque donc que courent tous les citoyens d'être exposés à des actes de terrorismes liés à la drogue est extrêmement réel, car :

> ***« Aujourd'hui, alors que la drogue fait l'objet d'un contrôle plus strict et que les mesures de répressions plus rigoureuses ont été adoptées de par le monde, certaines bandes de trafiquants et de consommateurs directement touchées, sont sur la défensive. Outre qu'elles doivent trouver de nouvelles routes de transit à travers des régions moins bien gardées, elles réagissent non seulement avec des menaces mais aussi avec d'autres actes de violence ».***[68]

En gros; les effets néfastes de la toxicomanie sont nombreux et importants à tel point que,

> ***« Les Etats ont dépensé, continuent à dépenser des milliards d'argent pour quantifier le phénomène, le recenser, l'inventorier, pour lutter contre les drogues et pourchasser les toxicomanes ».***[69]

En ce qui nous concerne nous allons étudier ses effets psychosociaux chez les enfants de la rue. Ainsi, nous jugeons logique et souhaitable d'émettre quelques considérations sur le phénomène enfant de la rue.

---

[66] ONU, idem, p.41
[67] OUGHOURLIAN, J. M., op cit, p.308
[68] ONU, op cit, p.13
[69] OUGHOURLIAN, J. M., op cit, p.52

## CHAP III. : CONSIDERATIONS GENERALES SUR LE PHENOMENE "ENFANTS DE LA RUE"

Beaucoup d'enfants aujourd'hui vivent dans des situations difficiles à travers le monde suite aux problèmes économiques, sociaux-politiques, les catastrophes naturels, les épidémies....
Ils affrontent beaucoup de difficultés au cours de leur vie. C'est aussi le constat de P. ERNY qui affirme que:

> ***« Très peu nombreux sont le enfants d'aujourd'hui qui bénéficient des conditions de vie acceptables. Le cas de délinquance (comme les enfants de la rue), dont le nombre croît considérablement d'une année à l'autre sont en partie liés à cette situation générale où l'enfant ne trouve que contradiction dans les valeurs, compétition dans les rapports, injustice dans les faits, impressions de vide dans la vie quotidienne et dans les perspectives d'avenir ».***[70]

Parmi ces enfants, c'est le cas des enfants de la rue qui a attiré notre attention. Mais ce terme « enfants de la rue » est un terme qui désigne généralement les conditions de vie de beaucoup d'enfants livrés à eux mêmes dont le nombre élevé se remarque dans les villes des pays en développement. Comme l'UNICEF[71], nous distinguons deux groupes d'enfants parmi les enfants de la rue. Il y a « enfants dans la rue » et « enfants de la rue ». Nous allons alors expliciter ces deux termes afin de saisir la différence.

### III.1 " *Enfants dans la rue*"

Certains enfants suite aux situations difficiles vécues ou pour d'autres raisons préfèrent aller dans la rue. Ces enfants y passent la journée à errer en mendiant, en pratiquant de petits métiers..... et rentrent chez-eux le soir. S. TESSIER rapporte que

> ***« L'enfant dans la rue garde des liens familiaux plus ou moins solides. Il exploite les possibilités économiques et l'interaction humaine que lui offre la rue pour sa survie. (...), il n'a pas opéré une rupture conflictuelle ni avec sa famille ni avec la société et ses institutions ».***[72]

Donc, même si ces enfants passent leurs journées à errer dans la rue, ils ne rompent pas les relations avec leur famille. Ils en entretiennent plus ou moins

---

[70] ERNY, P., cité par BUCUCU in, Approche psychosociologique des enfants de la rue, Mémoire inédit, Bujumbura, UB-FPSE, 2001, p.34

[71] UNICEF, Les enfants dans la rue, qui êtes-vous ? Dossier pédagogique destiné aux élèves de 10 à 17 ans, Zurich, Genève, 1989

[72] TESSIER, S., op. cit, p.120

régulièrement. Certains de ces enfants, s'ils sont écoliers continuent à fréquenter l'école malgré leurs situations difficiles.
Mais, le risque est qu'au fur et à mesure que ces enfants se familiarisent avec la communauté de la rue, ils peuvent rester définitivement dans la rue et devenir ainsi les enfants de la rue.

### III.2. " *Enfants de la rue*"

Les enfants de la rue sont des enfants livrés à eux- mêmes. Ils considèrent la rue comme leur demeure. C'est là en effet qu'ils mangent, dorment, s'amusent et cherchent des amis. Selon TACON et MORCH:

> *« Est considéré comme enfant de la rue toute fille ou garçon n'ayant pas atteint l'âge adulte pour qui la rue au sens large comprenant bâtiment, terrains vagues, etc, est devenu sa demeure habituelle ou sa source de moyens d'existence et qui est inadéquatement protégé, encadré par un ou des adultes responsables ».*[73]

Nous dirons avec E. CLESCA que,

> *« Les enfants de la rue sont ceux qui considèrent la rue comme leur foyer où ils trouvent abri et nourriture. Ce sont leurs compagnons de survie qui leur donnent un certain sens de la famille, car les rapports avec la famille sont plutôt lointains sinon inexistants. Ils se réfèrent au groupe auquel ils appartiennent plutôt qu'à une famille ».*[74]

La différence qui les oppose avec les enfants dans la rue est que les enfants de la rue n'entretiennent pas de relations avec leurs familles. Ils ont fait de la rue leur domicile, ils y restent que ça soit la journée ou le soir. C'est alors ceux- là qui nous intéressent dans notre travail. Signalons que d'après les études déjà faites, sur les enfants de la rue en mairie de Bujumbura jusqu'à présent, il n'existe pas des enfants de la rue de sexe féminin. L'argument souvent avancé est que lorsqu'elles sont remarquées, elles sont vites récupérées par les ONG ou associations œuvrant dans le cadre d'encadrement des enfants en situation difficile.

Mais, l'on peut se demander pourquoi les enfants peuvent quitter leurs milieux familiaux et aller vivre dans la rue? Quels sont les facteurs qui génèrent le phénomène des enfants de la rue ?

---

[73] TACON et MORCH, Je sais que mon père est quelque part, in Forum d'idées 5, 1984
[74] CLESCA, E., cité par BUCUCU, A., op. cit. p.13-14

## III.3. Quelques facteurs explicatifs du phénomène « enfants de la rue »

Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte pour expliquer le phénomène des enfants de la rue. Nous allons passer en revue certains de ces facteurs; commençons d'abord par ceux qui tiennent à l'enfant lui-même.

### III.3.1 Les facteurs inhérents aux enfants

#### a) La passion

Il existe des enfants qui vont dans la rue tout simplement par passion. Arrivés dans la rue, ces enfants sentent l'envie d'y rester. A propos l'UNICEF commente comme suit:

> ***« Le fait de rester dans la rue peut simplement être quelque chose de "nouveau » qu'il aime. C'est peut-être cela avec curiosité et le désir de découvrir qui sont naturels à son âge. Il expérimente avec un certain plaisir la possibilité d'être plus indépendant, d'être capable de remplir ou non selon sa convenance, les demandes d'une vie plus formelle et plus organisée sans trop de dure punition au cas où on décide de ne plus les remplir. Avec le temps, ce qui commence comme une recherche expérimentale ou nouvelles possibilités et limitations entre la liberté et la punition, peut devenir une habitude ».***[75]

Un autre facteur qui tient à l'enfant, c'est la recherche de la liberté.

#### b) La recherche de la liberté[76]

Dans la vie d'un enfant, garçon ou fille, particulièrement au début de l'adolescence, l'envie les prend quelques fois de déserter le toit familial. Les enfants connaissent ce moment et certains pratiquent l'escapade. Si l'enfant n'est pas vite repris, il est rapidement perdu dans la rue et sa fugue devient un départ définitif.

Il y a également des facteurs qui tiennent à l'environnement social de l'enfant.

---

[75] UNICEF, Dans la rue. Enfants de la rue à ASUNCON, Bogota, Ed campos das lettras, 1987, p.117

[76] NZITONDA, L., Le projet ASEER dans la réinsertion sociale des enfants de la rue, Mémoire inédit, Bujumbura, UB-FPSE, 1998, p.22

### III.3.2 Les facteurs imputables à l'environnement social

#### a) Les facteurs familiaux

La famille a un rôle déterminant dans le développement tant physique que psychologique de l'enfant. La famille est en effet source de sécurité, et de protection morale, effective, physique, mentale et sociale. Elle est la première source d'influence et la plus persistante, celle qui s'exerce sur le petit enfant, pour qui les façons de faire de ses parents sont les seules qui existent, les seules qu'il connaisse.

Les parents doivent fournir à l'enfant des modèles à imiter, employer des pratiques éducateurs pour encourager les comportements désirables et entretenir avec l'enfant des relations gratifiantes. Ces expériences affectivement gratifiantes apportent donc à l'enfant l'affection, la sécurité dont il a besoin. Par contre, l'enfant peut vivre le contraire ; autrement dit, cette sécurité, cette affection dont il a besoin peut être perturbée par des expériences frustrantes qu'il vit en famille. Et cela, peut le conduire à aller vivre ailleurs hors de sa famille. C'est les conflits familiaux et la démission parentale.

- **Les conflits familiaux**

Le divorce ou la séparation des parents est l'un des conflits familiaux qui peuvent amener les enfants à quitter leurs familles et aller vivre dans la rue. Les enfants assistent souvent à des scènes désagréables s'il y a séparation ou divorce de leurs parents. En effet, les parents peuvent se disputer de la garde de l'enfant, s'ils ne parviennent pas à s'entendre cela entraîne des retombées négatives sur l'enfant. D'une part, l'enfant assiste aux tiraillements entre le père et la mère pour avoir sa garde, d'autre part, l'enfant se trouve dans l'embarras de choix. Cette situation crée chez l'enfant des malaises. Contrairement, il peut y avoir refus de la part des deux parents de garder l'enfant. Une autre possibilité est que, après le divorce ou la séparation, le père de son côté peut décider de se remarier avec une autre femme, la mère, elle aussi fait de même. Ainsi, la vie que l'enfant mènera chez sa marâtre ou sa parâtre n'est pas rassurante. Toutes ces situations suscitent de la part de l'enfant, des réactions d'opposition et de révolte, ainsi la recherche d'une compensation, un besoin de fuir peuvent entraîner l'enfant à aller vivre dans la rue. Par ailleurs, dans une famille, les parents peuvent ne pas s'entendre entre eux et il en découle de disputes répétitives. L'enfant alors ne voulant pas continuer à assister à leurs rancœurs, leurs haines, leurs indifférences réciproques, qui en plus le touche d'une certaine façon, peut préférer aller vivre dans la rue.

- **La démission parentale**

Dans certaines familles, on observe une sorte de démission des parents dans l'éducation de leurs enfants. C'est notamment dans les familles où l'on rencontre des parents alcooliques; ces derniers ne s'acquittent pas parfaitement des obligations qui leur incombent. L'ivrognerie des parents handicape en effet l'éducation de leurs enfants. Elle fait que les parents ne soient pas disponibles au foyer, qu'ils ne parlent pas à leurs enfants. Dans ces conditions, les enfants sont plongés dans une situation de non encadrement. Les parents se doivent d'être une image d'identification pour leurs enfants, ils doivent représenter aux yeux de leurs enfants de bons exemples. Mais les parents alcooliques ne pourront pas offrir à leur progéniture cette bonne image. WILSON et al nous donnent certains autres problèmes qu'on rencontre dans des familles à problèmes d'alcoolisme:

> ***« Dans les familles à problèmes d'alcoolisme, la communication est souvent circulaire et non productive consistant dans une large mesure en parties hargneuses, chamailleries, sarcasmes et vertes remontrances. Il n'est pas rare de découvrir que dans la famille, on ne bavarde presque jamais où qu'on a des difficultés à exprimer directement ses besoins, ses insatisfactions ou son contentement. ».***[77]

Aussi, dans une famille alcoolique, les enfants éprouvent un sentiment de honte dont ROUSSEAUX et al expriment les répercussions sur le vécu psychoaffectif des enfants:

> ***« La honte est un sentiment qui atteint profondément les enfants d'alcooliques et qui pousse ceux-ci à s'isoler et à se cacher. Ils sont meurtris par cette image de déchéance qui laisse voir les parents buveurs. C'est déjà blessant pour eux de devoir supporter ces comportements aberrants, ces gestes et propos incohérents, ces discours ébréchés et répétitifs, ces excès en tout genre »***[78]

En somme, tout cela montre que les parents alcooliques exposent leur progéniture à la fuite du milieu familial vers la rue.

C'est aussi le cas pour le parent qui se prostitue. En effet, dans des familles monoparentales, la femme vivant seule, sans aide, est obligée de subvenir aux besoins de l'enfant. Des fois, prise de pauvreté, de misère, la femme se prostitue pour pouvoir survivre. L'enfant qui probablement assiste à toutes sortes de conversations et de scènes qui ne sont pas appropriées à son âge désapprouve le comportement de sa mère. L'enfant ne supportant pas ces inconduites de sa mère préfère aller vivre dans la rue. La mère quant à elle soucieuse de cacher ce comportement à l'enfant, se sent quelques fois soulagée lorsque l'enfant n'est plus à la maison.

---

[77] WILSON et al, La femme et l'alcool, Bruxelles, Mardaga, 1980, p.109
[78] ROUSSEAUX, J.P. et al, L'alcoolisme en famille, Bruxelles, De Boeck & Larcier, 2000, p.154

Ce qui peut faire fuir l'enfant de sa famille, c'est aussi la maltraitance physique et /ou psychologique qu'il peut subir de la part de ses parents. L'enfant cherche la protection ailleurs au lieu de rester dans le milieu où il se sent en danger physique et moral suite aux comportements inadéquats de ses parents.

La probabilité de retrouver l'enfant dans la rue, c'est également lorsque l'un ou les deux parents meurent.

- **La mort d'un ou des deux parents.**

La participation conjointe du père et de la mère dans l'éducation de leurs enfants est une condition nécessaire pour un bon développement global de l'enfant. Mais, lorsque l'un des parents est absent à cause de la mort, il est évident que celui ou celle qui reste éprouve souvent des difficultés pour éduquer ses enfants. Dans cette situation, l'enfant peut facilement se retrouver dans la rue. La plus grande probabilité est lorsque c'est la mort des deux parents. Les enfants lorsqu'ils n'ont pas d'autres personnes pour s'occuper d'eux, se réfugient dans la rue. Certains autres enfants de la rue sont le résultat de la maturité prématurée.

- **La maturité prématurée**[79]

Les filles mères font généralement des enfants indépendamment de leur volonté. Les garçons pères fuient leurs responsabilités et la pauvre petite maman se retrouve avec son bébé dans un environnement social où ce dernier est indésirable. Quand l'enfant grandit, souvent la mère l'abandonne dans cet environnement avec un encadrement précaire (grands parents déjà âgés, oncles et tantes qui l'accablent de boutades etc.). Dans de telles conditions, cet enfant cherche facilement asile dans la liberté de la rue.

Toutes ces situations familiales qu'on vient d'évoquer sont des situations qui déplaisent à l'enfant, le frustrent et le traumatisent. L'enfant manque en effet de sécurité, du calme, d'attention, d'affection, de bons exemples (...) Par conséquent, il préfère aller vivre dans la rue. Mener une vie dans la rue, est également la conséquence des facteurs économiques.

**b) Les facteurs économiques**

Les facteurs économiques font partie aussi des facteurs qui expliquent le phénomène enfant de la rue. Cela se remarque particulièrement dans les pays en voie de développement. En effet, dans ces pays, la situation économique est précaire; la pauvreté gagne du terrain. A titre d'exemple, le Centre d'information des Nations Unies rapporte que:

[79] NZITONDA, L., op cit, p.29

> *« En Amérique latine, la pauvreté est passé des zones rurales aux zones urbaines reflétant l'incidence de la persistance du taux élevé de migration rurale et l'impact du fléchissement des revenus urbains dans la plupart des régions ».*[80]

Soulignons qu'en Amérique latine se trouvent beaucoup de ces pays en voie de développement. Quant à l'Afrique ou ces pays sont également en nombre élevé, le même centre d'information des Nations Unies explique que:

> *« Bien que dans certains pays africains, la croissance économique ait été sensible, la pauvreté demeure endémique, le chômage urbain élevé, le sous emploi fréquent et nombreux sont ceux qui sur l'ensemble du continent, subsistent grâce aux emplois faiblement productifs du secteur non structuré de l'économie ».*[81]

Pire encore, dans certains de ces pays en voie de développement nous dit le centre d'information de Nations Unies, l'aspect caractéristique de la pauvreté est qu'il s'agit d'une pauvreté généralisée. On entend par pauvreté généralisée,

> *« Une situation dans laquelle la plus grande partie de la population dispose d'un niveau à peine suffisant ou insuffisant pour satisfaire ses besoins essentiels et dans laquelle les ressources disponibles de l'économie, même équitablement réparties suffisent à peine pour assurer durablement les besoins fondamentaux de la population ».*[82]

Dans ces pays en voie de développement, les populations connaissent des conditions socio-économiques précaires. Les familles sont plongées dans une situation de misère. Elles ne disposent que d'un faible revenu familial suite en grande partie à la non qualification des parents, au chômage, au désœuvrement, aux salaires très bas, à la structure de la famille (beaucoup d'enfants par rapport aux possibilités matérielles que possède la famille), etc.
La conséquence en est que les familles ne parviennent pas à satisfaire même les besoins élémentaires de leurs enfants (les nourrir, les vêtir, les faire soigner, .....). Ainsi, dans certains cas, les enfants remarquent très tôt que la famille n'est pas capable de leur fournir ce dont ils ont besoin notamment les besoins vitaux, au lieu alors de succomber avec leurs parents, ils préfèrent voler de leurs propres ailes, croyant qu'ils vont eux-mêmes trouver de quoi vivre et partent alors vivre dans la rue. Dans d'autres cas, les enfants sont délibérément abandonnés par leurs parents parce que ne pouvant pas les entretenir. C'est ce que constatent P. VERDIER et M. SOULE qui affirment que:

---

[80] Centre d'information des Nations Unies, Elimination de la pauvreté: Rôle des Nations unies dans la lutte de la pauvreté, ONU, 2000, p.19
[81] Centre d'informations des Nations Unies, op cit. p.37
[82] Centre d'information des Nations Unies, op cit. p.82

> ***« L'abandon apparaît vite comme le moyen le plus commode de se débarrasser d'un enfant gênant socialement ou qu'on ne peut pas économiquement assumer ».***[83]

Dans les pays en voie de développement en outre, suite au niveau économique bas, les pays ne parviennent pas à scolariser tous les enfants. L'école reste inaccessible à un nombre considérable d'enfants des familles démunies. Pour avoir accès à l'école, il faut des frais de scolarité et du matériel scolaire. Et l'acquisition de tout cela est du moins problématique voire complètement impossible pour ces familles. J.P. VELIS ajoute que:

> ***« Dans les communautés où règne une grande pauvreté, l'école n'est pas perçu comme une priorité. Dans de tels cas, bien des parents préfèrent laisser leurs enfants travailler dans les rues pour leur trouver quelques moyens de survivre ».***[84]

A côté de ces enfants non scolarisés, il s'ajoute d'autres qui abandonnent l'école encours de formation par manque de moyes matériels.

C'est de tels enfants non scolarisés et déscolarisés suite aux difficultés économiques qui peuvent descendre dans la rue, soit pour y trouver du travail et par après y rester, soit pour y vivre tout simplement. Faire la rue le domicile est dû également aux facteurs socio-politiques.

**c) Facteurs sociopolitiques**

Les périodes de troubles socio-politiques entraînent d'énormes conséquences sur tous les plans: économique, sociale, humain... . Personne n'ignore en effet les méfaits de la guerre. Pendant la guerre des vies humaines périssent, des maisons et d'autres biens sont détruits, on observe des pillages, le déplacement massif des populations vers des régions jugées calmes. La guerre constitue un élément très important dans le changement de mode de vie de la population. Elle dérange tout l'environnement auquel étaient habitués les gens, les initient ensuite brutalement aux atrocités et à la haine. Si la guerre tue beaucoup d'hommes et fait beaucoup de veuves, elle fait encore plus d'orphelins, d'enfants abandonnés, des populations avec des conditions de vie précaires... Elle entraîne plusieurs conséquences sur les enfants dont l'une est la présence des enfants qui vivent dans la rue.

A titre d'illustration, au Burundi la guerre a énormément entraîné la présence de beaucoup d'enfants dans la rue. En effet, au lendemain du 21 octobre 1993, dans la majeure partie du pays se sont observés des massacres généralisés. La folie meurtrière a emporté des vies humaines, des gens sont massacrés. Nous restons dans un pays où nous avons beaucoup de veufs ou de veuves, beaucoup

---

[83] VERDIER, P. et SOULE, M., Le secret sur les origines, Paris, ESF, 1986, p.15
[84] VELIS, J. P., Fleurs de poussière: Enfants de la rue en Afrique, Paris, éd. UNESCO, 1993, p.76

d'orphelins partiels ou totaux, d'autres sont non accompagnés, etc. Où vont donc aller ces enfants qui deviennent malheureux tout d'un coup qui n`ont plus de suivi, qui ne reçoivent plus d`affection, qui n'ont plus rien? Certains d'entre eux sont accueillis par d'autres familles qui les prennent en charge, mais une partie importante de ces enfants se réfugie dans la rue. A cause même de cette crise, beaucoup de gens se réfugient dans des camps de déplacés. Certains enfants ayant fui avec leurs parents dans ces camps de déplacés, plus d'autres qui y sont arrivés à cause de la mort de leurs parents, de la séparation avec leurs parents, de la méconnaissance de l'endroit où se trouveraient les membres de leurs familles, subissent les conséquences graves des mauvaises conditions, de la misère qui y règnent. Ces enfants meurent en effet de faim, de froid et de maladie. Ne pouvant plus supporter cette vie, certains enfants décident d'aller vivre dans la rue pour s'y débrouiller. D'autres vont dans des espaces publics pour mendier, parmi ceux là, il y en a qui sont envoyés par leurs parents dans l'espoir qu'ils vont apporter un petit revenu le soir pouvant sauver la famille pour au moins une nuit. Mais au fil du temps, ces enfants restent définitivement dans la rue.

Même les recherches déjà effectuées sur les enfants de la rue affirment que la crise d'octobre 1993 que connaît même jusqu'aujourd'hui le Burundi a spectaculairement contribué à augmenter le nombre des enfants de la rue.
En effet, dans sa recherche sur les facteurs étiologiques de l'augmentation des enfants de la rue en mairie de Bujumbura G. MBONYINGINGO dit ceci:

> ***« En somme, la crise d'octobre 1993 est un facteur maître de l'augmentation des enfants de la rue en Mairie de Bujumbura. En effet, pour une période donnée (1993-1997) qui est une période de pleine crise au Burundi, nous avons assisté à une augmentation impressionnante des enfants de la rue ».***[85]

Avec des chiffres à l'appui, l'UNICEF [86]affirme qu'en Mairie de Bujumbura en 1989 on pouvait compter 1303 cas d'enfants « dans la rue » et « de la rue ». En 1993, ces cas s'élevaient à 1810. En 1997, le nombre d'enfants « dans la rue » et « de la rue » était estimé entre 3000 et 4000.
Quant à A. BUCUCU[87], il rapporte que 40% des enfants de la rue sur qui a porté son enquête affirment être dans la rue à cause de la guerre. Et 100% des agents de l'ordre interrogés pensent que la guerre est un des principaux facteurs pouvant engendrer le phénomène enfants de la rue.

Il est vrai que dans toutes les situations l'enfant fuit les problèmes suite aux perturbations de son environnement social, comble de malheur, là où il croit trouver refuge n'en est pas un. En effet, dans la rue, la vie ne lui est pas du tout facile, il rencontre de graves problèmes.

---

[85] MBONYINGINGO, G., Etude des facteurs de l'augmentation des enfants de la rue en Mairie de Bujumbura, Mémoire inédit, Bujumbura, UB-FPSE, 2000, p.27
[86] UNICEF, Rapport annuel, Burundi, 1998, p.36
[87] BUCUCU, A., op cit, p.95

### III.4. Problèmes de la vie de la rue.

Il faut savoir que «le monde de la rue » ne fait pas de cadeau, c'est la loi du plus fort qui prédomine. Le monde de la rue est défini par certains comme un monde anticonformiste, un monde de pauvreté et de souffrances, un monde de violence etc.

Selon TESSIER,

> ***« La rue a depuis toujours une connotation péjorative par rapport à une société normalisée, comme un lieu d'interactions malsaines. Témoin de toutes les marginalisations et exclusions, elle s'inscrit dans une dynamique de rejet, dans l'espace public, ce qui ne mérite pas d'être conservé dans l'espace privé».***[88]

Il est donc évident que la vie de la rue présente des difficultés énormes pour ses « habitants ». Pour les enfants de la rue, la vie est dure, pleine de souffrances, ils vivent dans un contexte difficile.

En effet, pour survivre, les enfants de la rue sont obligés de voler de leurs propres ailes. Ils s'adonnent à la mendicité, gardent ou lavent des voitures, vendent de petits articles, portent des charges, ce qui n'est donc pas facile à leur âge. En plus, ceux qui acceptent de porter des charges, des fois les gens n'hésitent pas à leur donner des bagages lourds, plus grave en plus pour une rémunération minime.

Même si ces enfants trouvent des moyens de survie, ces derniers ne sont pas sûrs, permanents et rapportent peu. Par conséquent, ils éprouvent d'énormes difficultés à se nourrir. A cela s'ajoute des problèmes de logement, ce qui fait que ces enfants attrapent des maladies de tous genre. Aussi, certains de ces moyens de survie auxquels font recourir ces enfants ne sont pas honnêtes. Ils s'adonnent au racket, au vol, à l'escroquerie, au vente de la drogue. C'est pourquoi, ils sont souvent victimes de la répression policière, des fois ils sont battu et/ou emprisonnés.

La plupart des gens ignorent le problème réel de ces enfants, certains pensent que ce sont des enfants irresponsables, fainéants, délinquants. C'est pour cette raison qu'on a des attitudes diversifiées à leur égard. Certains plaident pour leur élimination pure et simple sur les places publics ou autres places, ce qui revêt un caractère répressif, d'autres n'hésitent pas à les exploiter.

Mais, nous pensons qu'il faut proscrire toute généralisation, tout étiquetage envers ces enfants de la rue, car comme le dit le Père MUSY :

---

[88] TESSIER, S., Langages et cultures des enfants de la rue, Paris, Karthala, 1995, p.40

*« Ces enfants ne sont pas globalement des bandits ou des délinquants pas plus qu`ils ne seraient des "anges" ou des "saints". Chacun d'entre eux a une histoire personnelle qu'il faut considérer pour elle-même sans se hâter de la faire entrer dans des schémas préétablis par des sociologues, des policiers ou des criminologues».*[89]

Malgré tous ces problèmes, les enfants de le rue essaient de s`adapter tant bien que mal.

### III.5. Certains mécanismes d`adaptation adoptés par les enfants de la rue pour faire face à la vie de la rue.

Arrivé dans la rue, l`enfant apprend et adopte des attitudes de survie. Dès qu`il intègre la rue, il entame la découverte d`une sous culture déjà existante. Il entre de ce fait dans un processus de socialisation qui conditionne son intégration dans la rue.
Au cours d`un tel apprentissage, il va acquérir les normes, les valeurs propres à ce nouveau lieu, les règles de vie, un langage et des croyances communes.

La situation que traversent ces enfants de la rue les amène à se rassembler en différents groupes. En effet, les enfants de la rue sont généralement mis au contact de dures réalités de façon précoce. Ainsi, ils tentent de répondre à leur situation en constituant des groupes. Ces enfants accusent une carence affective, ils vont alors chercher cette affection dans ces groupes. L`enfant va en effet chercher au milieu de ses camarades une sécurité, une chaleur humaine, une ambiance où il sera compris. Le groupe permet à ces enfants de lutter contre la peur et l`angoisse. Il leur apporte sécurité et soutien affectif. A propos du groupe et de sa fonction, LEMAY nous dit que :

*« Le groupe a une fonction contre les angoisses psychotiques de morcellement, persécution et dépression (...). Le groupe assure la fonction de protection, d`enveloppe et de défense contre les angoisses de séparation et d`attaque ».*[90]

De surcroît, à travers ces groupes ces enfants s'entraident mutuellement. Il arrive en effet que l'un d'eux traverse des moments pénibles et ait des problèmes, celui-ci attire l'attention de ses camarades. Ainsi, la solidarité positive émerge parmi ces enfants. Avec des moyens disponibles, et des énergies nécessaires, ils se mobilisent, s'organisent pour répondre de manière collective à ces problèmes. Ils peuvent également se prêter, se donner de l`argent ou partager de la nourriture avec celui qui n'a rien reçu.

---

[89] Revue, Cahiers du bureau social urbain, No 69, La fin d`une étape: expérience avec les enfants de le rue, Bureau social urbain, Kigali, 1999
[90] LEMAY, cité par TESSIER, S., op cit, 1998, p.78

Dans leur tentative de s'adapter à la vie de la rue, ces enfants adoptent également des comportements antisociaux notamment la toxicomanie. Comme nous l'affirme D. RICHARD, la consommation de drogue est un signe de malaise dans la vie qu'on mène :

> ***« L'usage de la drogue est avant tout un symptôme de mal être et d'angoisse, une manière de se conformer à l'existant (celui du corps, celui de la société)».***[91]

Toujours selon lui,

> ***« La consommation de drogue n'est donc qu'un symptôme parmi d'autres de la détresse profonde de l'individu. Elle témoigne d'une anxiété insurmontable, d'une douleur existentielle (...)».***[92]

En effet, la consommation de drogue est un des effets de la détérioration des conditions de vie. Certaines personnes choisissent donc de se droguer comme stratégie pour faire face à la souffrance engendrée par ce mal de vivre.

C'est ce qu'affirme M. CHAMI, quand il dit que la drogue sert à fuir une réalité insupportable ; elle nous dit ceci :

> ***« Le cumul des handicaps sociaux et économiques, l'absence d'activités et de loisirs intéressants engendre la désespérance et la révolte individuelle. Certains sujets utilisent la drogue non pour le plaisir mais pour fuir la réalité insupportable».***[93]

C'est aussi ce que soutient F. CARLIER quand il affirme que,

> ***« Généralement quelqu'un qui se drogue veut échapper à la réalité qui lui semble trop ennuyeuse ou trop dure : La drogue lui apportera l'évasion et le plaisir. Si les conditions sociales sont difficiles en raison de la crise et du chômage, certains pensent trouver à travers la drogue une façon de s'en sortir».***[94]

Allant dans le même sens, le père de la psychanalyse S. FREUD souligne que la consommation de la drogue est une des méthodes de protection contre la souffrance, efficace mais brutale :

> ***« (...) les plus intéressantes méthodes de protection contre la souffrance sont encore celles qui visent à influencer notre propre organisme (...). La plus brutale mais aussi la plus efficace des***

---

[91] RICHARD, D., op cit, p.90
[92] RICHARD, D., op cit, p.106
[93] CHAMI, M., Toxicomanies et interventions sociales, Paris, ESF, 1987, p.69
[94] CARLIER, F., L'héroïne, Tournai, Gamma, 1987, p.18

***méthodes destinées à exercer pareille influence corporelle est la méthode chimique, l'intoxication».***[95]

Enfin, nous dirons que le vécu de l'enfant dans divers situations pénibles fait de lui un être en souffrance et en difficultés. Il y a des difficultés passagères qui créent des frustrations stimulantes parce qu'elles permettent à l'enfant d'évoluer et de grandir. Mais, il y a aussi celles qui le perturbent, le désorganisent dans ces tentatives d'adaptation à lui-même et à l'environnement et qui de ce fait, le marquent de manière négative. C'est le cas de ces enfants de la rue qui vivent seuls sans famille, qui sont contraints de trouver eux-mêmes de quoi vivre. Et un enfant hors et sans famille au bas âge suscite la compassion, mais peu d'années plus tard dans la rue ce qu'il deviendra ne sera pas rassurant.

[95] FREUD, S., Malaise dans la civilisation, Paris, PUF, 1971, p.22

# CHAP IV : PROBLEMATIQUE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Dans le présent chapitre, il sera question de la présentation de la problématique et des objectifs de la recherche, de la présentation et la justification de notre méthode et techniques de collecte des données, de la présentation du terrain et de la population d'enquête ainsi que de la manière dont nous avons pu déterminer notre échantillon d'enquête. En définitive, nous montrerons le déroulement de notre enquête sans oublier les difficultés rencontrées au cours de cette dernière.

## IV.1. Problématique et objectifs de la recherche

### IV.1.1 Problématique

En raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, l'enfant a besoin d'une protection spéciale et des soins spéciaux.

> ***« Dès sa naissance, l'enfant a besoin de "fondation" pour se construire; notamment l'amour de ses parents, l'apprentissage, la santé, le jeu,...Or, dans le monde en développement un milliard d'enfants à peu près en sont privés; la pauvreté, la spoliation de leurs droits essentiels à la survie et les conflits et/ou le SIDA..., les frappent durement, quand ils ne mettent pas fin à leur vie ».***[96]

Parmi ces enfants en situation particulièrement difficile se trouvent les enfants de la rue. Ceux-ci ont fait de la rue leur demeure, ils y passent la journée et y logent le soir. Ce phénomène des enfants de la rue est un phénomène social qui ne date pas d'hier et qui se rencontre aussi bien en Afrique qu'ailleurs. Selon l'OMS, les enfants de la rue se retrouveraient dans tous les pays, mais à des proportions différentes:

> ***« On retrouve des enfants de la rue dans les pays riches tout comme dans les pays pauvres mais la majorité d'entre eux vivent en (...) Asie et en Afrique ».***[97]

Au Burundi ces enfants existent en nombre élevé, surtout, dans la capitale. Les enfants de la rue sont en quelque sorte des enfants marginaux, abandonnés, des êtres rejetés par la société et nous estimons que la société en est responsable. Cela s'explique par les différents comportements posés par les adultes. Nous pensons notamment à l'incompétence de certains parents en matière d'éducation, les guerres qui tuent ou qui séparent les membres d'une famille. Les raisons qui peuvent conduire les enfants dans la rue sont donc multiples, et sont liées aux problèmes économiques, familiaux, politiques, sociaux, etc.
C'est dans le même ordre d'idée que L. NAHIGOMBEYE affirme que :

---

[96] Source: site Internet: WWW.Google.com (situation des enfants dans le monde 2005)
[97] OMS, A one way street, Rapport sur le projet sur les enfants de la rue, Genève, Janvier, 2001, p.4

> ***« En réalité, les enfants de la rue sont le produit de la pauvreté, de la détérioration des conditions économiques et sociales, de la dislocation des familles entières et des effets pervers de l'urbanisation rapide et incontrôlée qui s'accompagnent de l'éclatement des structures et de la solidarité familiale ».***[98]

Les enfants de la rue vivent dans la rue en bas âges. Etant encore enfants, immatures, ils se sentent parfois abandonnés et déçus par les adultes dans lesquels ils avaient investi beaucoup de respect et d'amour. Dans la rue, ces enfants adoptent parfois des comportements déplorables. Ils se lancent dans des pratiques qui dégradent petit à petit leur personnalité et les conduisent à la marginalisation, à l'isolement etc.
En effet, les enfants de la rue se comportent de manière délinquantielle, en commettant des offenses à la morale, des violences contre les personnes et les biens, des vols et d'autres délits sans oublier la consommation des drogues.
Parmi ces multiples formes de délinquance, nous avons choisi d'étudier celle de la toxicomanie et ses effets sur la vie de ces enfants et sur leur entourage. Ce phénomène guette dangereusement la jeunesse et surtout ces enfants.

La drogue est en effet à l'ordre du jour ; les drogues font parler d'elles. Ce phénomène n'a rien de neuf, la consommation des drogues remonte en fait à la plus haute antiquité, il a été de tous les temps nous dit l'histoire. Celle-ci nous apprend aussi par exemple que fumer de la marijuana n'a rien d'original, des peuples l'ont fait mais leurs gouvernements qui au début toléraient les mœurs décidèrent finalement de les interdire au vu des sérieuses complications médico-légales qu'elles entraînaient. Pour le moment, la consommation de la drogue est un mal qui n'épargne aucun pays et le Burundi ne fait pas exception.

Dans notre pays le problème est réel, la consommation de la drogue prend une ampleur de plus en plus accrue. Ainsi, à propos de la situation de la drogue au Burundi, le Docteur Sylvestre BARANCIRA lors de son exposé du 26 Juin 2000 sur « Les principales drogues consommés au Burundi et leurs effets physiques et psychosociaux » a déclaré:

> ***« La liste des drogues consommées au Burundi est assez longue. Certaines drogues naguère inconnues ont fait leur apparition dans les villes avec les tendances à la mondialisation. Les principales drogues illicites consommées au Burundi sont: le cannabis "urumogi", les médicaments psychotropes, l'héroïne, Brown sugar "mugu". La cocaïne à ma connaissance est connue mais peu répandue. L'inhalation d'essence et des solvants (...) ».***[99]

---

[98] NAHIGOMBEYE, L., Les problèmes des enfants socialement non intégrés, mémoire inédit, UB-FPSE, Bujumbura, 1993, p.10

[99] BARANCIRA, S., cité par NDIMUBANDI, A. in op. cit, p. 48

Toujours à propos de la situation de la drogue au Burundi, MUSAFIRI quant à lui nous signale que,

> ***«Si dans le temps, l'usage de la drogue au Burundi se limitait au cannabis Sativa (le chanvre indien) aujourd'hui, nous assistons à un phénomène de consommation de plusieurs drogues. En plus du chanvre à fumer, des produits pharmacologiques assez courants tels que le Mandrax, le Maxiton, le Valium, le tranxène, le Pondéral, les barbituriques,... sont utilisés par les consommateurs de même que d'autres substances de synthèses telles que le LSD25. A défaut des produits grisants, les jeunes sont surpris par la police en train d'inhaler des gaz de pétroles ou beaucoup d'autres produits plus courants et en vente libre essentiellement les solvants comme l'éther, l'essence, les colles, etc. ».***[100]

Nous pouvons ajouter que c'est une évidence, avec la crise politico socio-économique qui secoue notre pays, la recrudescence du phénomène de consommation de drogues est très manifeste.
La consommation de la drogue constitue aujourd'hui un fléau dont les dangers préoccupent le monde. C'est un fléau dans la mesure où ce phénomène se répand à un rythme alarmant et s'attaque principalement aux adolescents et aux jeunes alors que tout ce monde devrait normalement constituer la force vive et le futur des nations et ainsi contribuer au développement de leurs pays.

Les dangers que la consommation de la drogue provoque sont en effet des conséquences physiques et psychiques très néfastes sur le consommateur mais également des perturbations sociales non moins fâcheuses pour la société. SIMBANANIYE E. corrobore cette idée :

> ***«Nous constatons actuellement sans risque de nous tromper, une prolifération de certains actes regrettables et d'infractions qui sont commis par les citadins surtout les jeunes. Ici, nous signalerons les cas d'abandon scolaires, d'abandon familial et/ ou professionnel, des bagarres, d'escroquerie, de délinquance, des tapages nocturnes, de désobéissance d'enfants envers leurs parents, d'insubordination à toute autorité etc. Nous citerons également le cas de vol à main armée, des accidents de roulage, d'attentat à la pudeur, de viols, de prostitution, des homicides et d'autres sortes de violences qui sont de nature à perturber la sécurité publique. Nous pensons que ces maux sont sous-tendus par certains aspects du phénomène de la drogue».***[101]

---

[100] MUSAFIRI, L., Etude de quelques facteurs motivationnels à la base de la consommation de la drogue, mémoire inédit, UB-FPSE, Bujumbura, 1993, p.95

[101] SIMBANANIYE, E., op. cit, p.68

T. NKESHIMANA quant à lui rapporte que :

> ***«Les complications psychosociales de toutes les drogues sont presque les mêmes d'autant plus qu'on assiste actuellement à une polyintoxication associant plusieurs drogues. Nous avons aussi comme symptômes psychosociaux, un désintérêt, retrait social, égocentrisme, indifférence vis-à-vis de la vie socio-familiale ».***[102]

Bref, la toxicomanie est une problématique multidimensionnelle dans la mesure où elle a des répercussions sur la santé physique et mentale des individus, sur leur vie économique et sociale mais aussi les expose aux sanctions prévues par la loi. En effet, la consommation des drogues est prohibée par la loi, d'où elle est en soi illégale. Elle entraîne plusieurs conséquences, qu'elle touche plusieurs facettes de la vie de l'individu et de son entourage et qu'elle affecte l'équilibre psychique de la personne, elle compromet ses études comme la vie professionnelle, la qualité de vie de ses relations interpersonnelles. C'est-à-dire dans ses rôles de conjoint, de parent, de frère, de sœur, de fils, de fille, de citoyen, etc.

Mais pourquoi les gens continuent-ils à consommer la drogue et leur nombre va-t-il croissant malgré tout ces effets néfastes tant sur l'individu que sur la société? Comme le souligne J.F COLLINOT:

> ***«Personne n'est programmé dès le départ pour devenir toxicomane, de la même façon que personne n'est programmé pour devenir voleur ou assassin ».***[103]

Tout simplement, il faut savoir que les portes d'entrée dans la toxicomanie sont multiples et dépendent de plusieurs facteurs. Il existe donc des facteurs qui incitent à l'usage de drogue.

En effet, la consommation de drogues résulte d'une interaction complexe où de nombreux facteurs entrent en jeu. Dans les recherches déjà faites, trois facteurs sont quasi constants à savoir:

- les facteurs familiaux (familles défaillantes, conflits familiaux, milieu familial démuni, familles désunies,...)
- facteurs individuels (la personnalité adolescente, âge,...)
- les facteurs socioculturels (environnements malsain, détérioration des valeurs culturels, milieu social difficilement supportable, guerre,...)

Nous constatons alors que les enfants de la rue sont en quelque sorte touchés par ces facteurs associés à un risque élevé de la consommation de la drogue.

---

[102] NKESHIMANA, T., Contribution à l'étude de la réintégration socioprofessionnelle des anciens toxicomanes, mémoire inédit, UB-FPSE, Bujumbura, 2002, p.39

[103] COLLINOT, J.F., La tête à l'enfer, Paris, CERF, 1989, p.135

En effet, dans la rue ces enfants vivent seuls sans famille, ils ont rompu toutes relations avec leurs familles. Or nous savons que la famille reste le premier milieu éducatif de l'enfant. C'est dans la famille que l'enfant apprend les normes et les valeurs sociales indispensables à sa socialisation. La rupture alors avec la famille génère le plus souvent chez l'enfant des relations anormales avec la société. C'est aussi l'avis de R. MUCCHIELLI qui affirme que

> ***«La carence totale ou quasi-totale de la famille comme milieu de contrôle favorise la délinquance future ».***[104]

C'est dans ce contexte que les enfants de la rue peuvent se lancer dans la consommation de drogues. Dans cette optique J.F. COLLINOT affirme que,

> ***« Des relations familiales très pauvres et un état de solitude et de dépression sont associés à une grande consommation de drogues illégales ».***[105]

De même, la problématique de la vie dans le monde de la rue risque de pousser ces enfants à la consommation de drogues. Comme le souligne G. LE MORVAN,

> ***« Il y a certes des conditions de vie qui peuvent engendrer une toxicomanie mais il n'y a aucune relation automatique de causes à effets ».***[106]

En effet, dans la rue, les enfants de la rue éprouvent d'énormes difficultés dans ce monde rejeté, considéré comme anticonformiste. Ils sont la cible de la répression policière, du froid, de la faim, victimes des maladies..., ils manquent d'affection, d'amour,...Ils évoluent dans un contexte de discrimination et de marginalisation. Ils sont rejetés par la société, étiquetés de délinquants et qui à leur tour la rejettent. Ainsi, comme nous le révèle S. LEDERMAN,

> ***« Le refus d'une société où d'un type de vie intervient peut être donc à l'origine de la conduite toxicomaniaque. Le manque (affectif, social,...) semble être comblé par la consommation de la drogue ».***[107]

Précisons également que ces enfants de la rue vivent dans le milieu où la drogue circule librement, ce qui peut d'une manière ou d'une autre les influencer à la prendre. Ils peuvent s'en procurer facilement. Par ailleurs parmi les enfants de la rue se trouvent des adolescents, des jeunes. Certains acteurs caractérisent cette catégorie de gens de « *catégories à haut risque* » face à la drogue.

---

[104] MUCCHIELLI, R., Comment ils deviennent délinquants, Paris, ESF, 1979, p.154
[105] COLLINOT, J.F., op. cit, p.141
[106] LE MORVAN, G., La drogue, la vie volée, Messiador, la Farandole, 1987, p.125
[107] LEDERMAN, S., Alcool, alcoolisme, alcoolisation, Paris PUF, 1964, p.14

En somme, il est évident que la situation en général dans laquelle les enfants de la rue se trouvent ainsi que leur catégorie d'âge les exposent à un risque accrue à la consommation de la drogue.
Qu'en est-il alors de ce phénomène de la consommation de la drogue chez ces enfants? Cette question suggère d'autres.
Quelles sont les drogues dont il est fait usage chez les enfants de la rue?
Quelles sont les raisons qui poussent de tels enfants à consommer la drogue?
Quelles sont les incidences des drogues sur le comportement de ces enfants?
Quelles sont les répercussions de la consommation de la drogue sur la vie de ces enfants d'une part et sur leur entourage d'autre part?

Au cours de notre travail nous essayerons de fournir des réponses à toutes ces questions. Pour cela nous nous sommes proposés les objectifs suivants

### IV.1.2. Objectifs de la recherche

- **Objectif général**:

  Comprendre la consommation de la drogue et ses effets psychosociaux chez les enfants de la rue

- **Objectifs spécifiques**:

- Mettre en évidence la (les) drogue(s) couramment consommée(s) par les enfants de la rue
- Découvrir les raisons qui poussent les enfants de la rue à s'adonner à la drogue
- Mettre en évidence les problèmes posés par la consommation de la drogue entre les enfants de la rue
- Dégager les conséquences de la toxicomanie des enfants de la rue sur leurs relations avec l'entourage.

## IV.2. Démarche méthodologique.

### IV.2.1. Méthode et techniques de collecte des données

Les sciences sociales disposent aujourd'hui de deux principales méthodes d'approche des phénomènes à l'étude. Il s'agit de l'approche quantitative et de l'approche qualitative. Comme nous le dit L ALBARELLO

> ***« Les "quantitativistes" prétendent que seule la quantification et la mesure numérique des faits permettent de conférer aux résultats obtenus un statut scientifique tandis que les « qualitativistes »***

> ***estiment illusoire la moindre mesure quantifiée d'un phénomène humain ».***[108]

Dans la démarche quantitative, le critère fondamental est la fréquence, c'est à dire ce qui apparaît souvent, au risque de ne pas tenir compte des données dont la fréquence est faible ou d'ignorer l'originalité et sacrifier une information peut être essentielle, dans les résultats de la recherche. On vise à confirmer ou infirmer des hypothèses, à quantifier ou à généraliser les résultats. Comme le rapporte Y. POISSON

> ***« Une recherche qualitative contrairement à une recherche de type positiviste laisse beaucoup de place à l'improvisation comme à l'ajustement aux événements qui se produisent inopinément lors de l'investigation. Le devis de recherche n'est habituellement pas élaboré à partir d'une hypothèse qu'il faut confirmer en faisant appel à des procédures et à des stratégies établies avant même la cueillette des données. ».***[109]

T. NISABWE souligne que:

> ***« Dans l'analyse qualitative l'important implique la nouveauté, l'intérêt, la valeur d'un thème c'est à dire sa présence ou son absence ».***[110]

Par ailleurs comme le précisent R. MAYER et F.OUELLET:

> ***« L'analyse qualitative se fonde davantage sur la subjectivité de l'analyse. Cette façon de procéder est adapté sur des hypothèses restreignant le champ d'observation et dans lesquelles la souplesse et l'intuition sont des qualités nécessaires pour faire ressortir les éléments nouveaux....Elle est utilisée sur de petits échantillons qui ne sont pas une représentation intéressante de la réalité, elle ne vise pas la généralisation. ».***[111]

Ainsi, la méthode qualitative semble alors être la plus appropriée pour notre recherche. Nous voulons en effet explorer un phénomène afin de le comprendre et non de confirmer ou infirmer des hypothèses. Aussi, le phénomène à l'étude étant quelque peu tabou et délicat, nous ne pouvons pas prétendre l'étudier par des méthodes qui visent à confirmer ou infirmer des hypothèses. En outre, dans

---

[108] ALBARELLO, L., Apprendre à chercher, l'acteur social et la recherche scientifique, Bruxelles, De Boeck, 1999, p.57

[109] POISSON, Y., La recherche qualitative en éducation, Québec, Gaétan Morin, 1990, p.17-18

[110] NISABWE, T., Séminaire de méthodologie, de psychologie sociale, Cours inédit, Bujumbura, UB-FPSE, 1ère Licence PCS, A-A 2002-2003

[111] MAYER, R. et OUELET, F., cités par NSANZINTWARI, E in Impact de la consommation de l'alcool sur la vie psychosociale chez les alcoolo-dépendants d'UMUNANASI, Mémoire inédit, Bujumbura, UB-FPSE, 2004, p.97

notre approche compréhensive nous devons entrer en contact physiquement et verbalement avec nos sujets pour qu'ils nous parlent de leur expérience afin que nous comprenions le pourquoi et les effets de leur comportement toxicomaniaque. Alors, la méthode qualitative a été privilégiée pour bien mener notre recherche.

Quant aux techniques, les sciences sociales disposent actuellement d'un bon nombre de techniques par lesquelles le chercheur peut collecter les données nécessaires à sa recherche. Il appartient alors au chercheur de choisir celle(s) qui lui permet (tent) de mieux appréhender les différents aspects de son étude. Toutefois cela exige beaucoup de précaution de la part du chercheur puisque toutes ces techniques ne s'appliquent pas dans tous les domaines avec la même efficacité et c'est aussi la nature ou l'objet du sujet à l'étude qui détermine celle(s) à utiliser. Dans cette optique, les propos de LEON restent expressifs:

> ***« Le choix des techniques de collecte des données est étroitement lié ou solidaire à la nature du phénomène étudié. ».***[112]

Ainsi, vu que nous voulons explorer la toxicomanie et ses effets psychosociaux chez les enfants de la rue et avoir les informations suffisantes sur ce phénomène, nous avons jugé bon d'utiliser conjointement deux techniques de collecte des données à savoir l'entretien et l'observation.

**a. L'entretien semi-strucuré**

Notre recherche a mis l'accent sur l'entretien comme technique de collecte des données. Pour saisir les raisons et les effets de la toxicomanie chez les enfants de la rue nous avons dû nous entretenir avec eux. Car en effet,

> ***« L'entretien est une conversation sérieuse visant un but déterminé outre que le simple plaisir de la conversation. ».***[113]

Et aussi,

> ***« Ce n'est que grâce à des contacts directs avec les intéressés que l'économiste, le sociologue, l'anthropologue, etc., peuvent atteindre leurs attitudes, leurs perceptions, leurs expérience et leurs projets. ».***[114]

Pour bien mener nos entretiens autrement dit pour permettre aux interviewés de s'exprimer librement et de donner toutes les informations voulues dans le sens de notre but de recherche, nous avons élaboré un guide d'entretien constitué de

---

[112] LEON, A., Manuel de psychologie expérimentale, Paris, PUF, 1987, p.358

[113] BINGHAM et MOORE., cités par NAHOUN in L'entretien psychologique, Paris, PUF, France, 5è édition, 1975, p.15

[114] FESTINGER, L. et KATZ, D., cités par NDIMUBANDI, A., op cit. p.56

thèmes destinés à notre population d'enquête. Nous avons ainsi estimé que l'entretien semi structuré était plus approprié à nos investigations.

> ***« L'entretien semi-structuré regroupe (.....) un ensemble de méthodes ayant ceci en commun, qu'une question posée par l'interviewer ou le praticien, question large, tirée soit de la liste préétablie de questions ouvertes, soit de discours pour élucider le sens pour lui, d'un concept ou d'une situation. ».***[115]

Et DE LANDESHEERE d'ajouter que dans l'interview semi-srtucturée:

> ***« L'enquêteur accorde moins d'importance à la standardisation qu'à l'information elle-même. Toutefois, il faut qu'enfin d'entretien, une série d'objectifs précis soient atteints. Un schéma définit les principaux thèmes à explorer et prévoit éventuellement certaines questions mais la manière dont les thèmes seront amenés au cours de l'entretien, la façon dont les questions seront formulées et l'ordre dans lequel, thèmes et questions apparaîtront ne sont pas fixés d'avance. ».***[116]

Le choix de l'entretien semi-strucuré nous a semblé être un choix judicieux pour récolter les données de notre enquête dans la mesure où il permet au chercheur de poser des questions claires et précises. La souplesse et la faible directivité de cet instrument font de lui un dispositif qui permet de récolter les témoignages et les interprétations des interlocuteurs en respectant leur propre cadre de référence. L'entretien semi-structuré présente également l'avantage de favoriser l'expression libre et la spontanéité des interlocuteurs mais aussi et surtout d'éviter les déraillements et les pertes de temps inutiles par des temps morts.

Par ailleurs, le choix de l'entretien semi-structuré nous a été dicté par notre population d'enquête. En effet, nous avions affaire à des sujets à majorité sinon la totalité à bas niveau d'instruction voire des analphabètes. Nous avons estimé que leur expression écrite serait médiocre ou impossible pour certains. L'entretien semi-structuré a permis donc de pallier à cet inconvénient.

Au cours des entretiens, nous avons tenu à respecter la libre expression de nos interviewés, à leur garantir une mise en confiance et une entière disposition d'écoute et de dialogue. Comme chaque technique de récolte de données a des limites que le chercheur peut combler en recourant à une ou plusieurs autres techniques, nous avons complété nos entretiens avec des observations de nos enquêtés.

---

[115] MUCCHIELLI, R., L'analyse de contenu, connaissance du problème, Paris, ESF, 1974, p.51

[116] DE LANDESHEERE, G., Introduction à la recherche en éducation, Paris, Ed Colin-Bouvielier, 1982, p.52

### b. L'observation

La compréhension des comportements des enfants de la rue toxicomanes était également le souci de notre recherche. Il s'agissait de recueillir des informations sur les activités auxquelles ces enfants se livrent, les interactions entre ces enfants eux-mêmes d'une part et leur entourage d'autre part; la façon dont ils répondent à nos questions et comment ils abordent les thèmes d'entretien. Tous ceux là sont des comportements manifestes et observables. Ainsi, nous avons donc recouru à l'observation pour pouvoir recueillir ces données. Cette technique est donc outillée pour recueillir ces informations pertinentes.
Nous avons commencé par une observation directe des enfants de la rue. Comme nous le disent GUILBERT et JUMEL. L'observation directe consiste à:

> ***« recueillir des informations sur les agents sociaux en captant leurs comportements et leurs propos au moment où ils se manifestent. L'avantage est de saisir les phénomènes sur le vif et de ne pas dépendre des réponses voire des interprétations des enquêtés, comme dans le cas de l'entretien ou du questionnaire. ».***[117]

Et G. MADELEINE quant à lui précise que:

> ***« L'observation d'un groupe en train de travailler, de prendre une décision, de se disputer,.... nous paraît le type d'observation directe. »***[118]

En effet, la consommation de la drogue se fait généralement en cachette car elle constitue un délit, mais certains enfants de la rue se permettent d'en prendre au vu de tout le monde et en groupe. Nous avons alors observer ces enfants entrain de consommer la drogue et quelques temps après nous portions notre attention sur leurs comportements, leurs réactions et les échanges tant verbaux que non verbaux. Signalons que quelques fois, certains enfants sachant qu'ils étaient observés pouvaient suspendre leurs consommations ainsi que leurs activités et tout le groupe fuyait par la suite. En guise de remède à cet obstacle, nous avons opéré une observation « voir sans être vu ». Nous avons en effet fait en sorte qu'ils ne sachent pas que nous les observions, en nous mettant à l'écart et quelques fois en se cachant.

En somme, l'observation nous a permis de saisir certaines informations pertinentes de notre recherche. Quels sont alors le milieu et la population visés par notre recherche.

---

[117] GUILBERT et JUMEL, cités par ALBARELLO, L. in, op cit. p.83
[118] MADELEINE, G., Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz, 1990, p.560

### IV.2.2. Présentation du terrain et de la population d'enquête

Notre terrain d'enquête est constitué par la mairie de Bujumbura. Celle-ci est la capitale du Burundi, elle est constituée des entités administratives appelées communes qui sont:

BUYENZI, BWIZA, BUTERERE, CIBITOKE, GIHOSHA, KAMENGE, KANYOSHA, KINAMA, KININDO, MUSAGA, NGAGARA, NYAKABIGA, et ROHERO.

Elle est située à l'Ouest du pays, elle est limitée au Nord, au Sud et à l'Est par la province de Bujumbura Rural tandis que qu'à l'Ouest se trouve le lac Tanganyika qui sépare le Burundi et la RDC. La mairie de Bujumbura s'étend sur une superficie de 8.652 ha. D'après les études déjà faites sur les enfants de la rue en mairie de Bujumbura, les principaux endroits fréquentés par ces enfants en mairie de Bujumbura sont:

- le Marché Central et ses abords,
- devant les magasins, les alentours, des pâtisseries et des restaurants au centre ville,
- les places publiques comme les alentours du Kiosque BRARUDI du centre ville et sur les plages du Lac Tanganyika,
- autour du bâtiment: Palais des Arts et de la Culture au centre ville,
- la Place de l'Indépendance.

Ces endroits sont préférés parce qu'ils permettent à ces enfants d'avoir accès à la nourriture en mendiant, d'exécuter certains travaux qui leur permettent de gagner un peu d'argent comme le transport de marchandises ou d'autres objets, la vente de petits objets (sachets, cigarettes,...), la garde des voitures... Certains de ces endroits permettent également aux enfants de la rue de s'amuser, de se reposer aussi bien la journée que la nuit, et pourquoi pas de voler.
Ces enfants de la rue constituent alors notre population ou univers d'enquête. Comme le précise R. MUCCHIELLI, l'univers d'enquête est

> ***« l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête ».***[119]

En effet, dans notre recherche, la population d'enquête est constituée des enfants de la rue (ceux qui vivent et logent dans la rue), consommant la drogue et vivant en mairie de Bujumbura. Il importe de signaler que nous ne disposons pas de chiffre exact de cette population. Parce que d'une part, il n'existe pas jusqu'à ce jour une étude scientifique sur la consommation de la drogue ciblant les enfants de la rue au Burundi; nous pensons que même si cette étude avait été faite, il serait difficile d'établir des chiffres exacts des enfants de la rue consommateurs

[119] MUCCHIELLI, R., Le questionnaire dans l'enquête psychosociale, la connaissance du problème, Paris, ESF, 1973, p.16

de la drogue puisque certains de ces enfants la consomment en cachette, d'autres ne pourraient pas l'avouer car cela constitue un délit. D'autre part, ce n'est pas l'effectif qui nous intéresse puisque notre travail n'a pas le but de quantifier mais nous voulons explorer un phénomène. Ainsi même si nous ne connaissons pas les chiffres précis des enfants de la rue consommateurs de drogue cela ne porte aucun préjudice à notre travail du fait que l'approche privilégiée est de nature qualitative.

Dans le souci d'avoir des informations plus fiables sur notre sujet de recherche et d'apprendre énormément de choses sur le phénomène à l'étude, nous avons été guidé par les propos de T. NISABWE qui nous dit qu`:

> ***« il importe aussi de travailler à la périphérie, de s'entretenir avec les personnes qui ne sont pas au centre du phénomène mais qui en sont quand même proches ».***[120]

Nous avons en effet tenu à faire des entretiens avec les agents de l'ordre tout simplement parce que ces derniers sont souvent en contact avec les enfants de la rue pendant l'exercice de leur métier. Ces derniers nous ont fourni des informations complémentaires pour notre recherche.

En somme, ce sont quelques enfants de la rue consommateurs de drogues, plus quelques agents de l'ordre qui ont constitué notre échantillon sur lequel notre analyse a porté. Mais avec quelles méthodes et techniques avons-nous utilisé pour choisir nos sujets d'enquête? Combien d'enquêtés avons-nous choisi et pourquoi?

### IV.2.3. Choix des sujets d'enquête

Pour plusieurs facteurs, il est très rare que l'on puisse étudier exhaustivement une population. Raison pour laquelle le chercheur doit choisir un échantillon sur lequel va porter son analyse.
Selon R. MAYER et F. OUELLET:

> ***« Echantillonner signifie prélever à l'intérieur d'une population généralement appelée base de sondage, un certain nombre de personnes enfin de les observer systématiquement à l'aide d'instruments liés soit à des méthodes quantitatives, soit à des méthodes qualitatives de recherche ».***[121]

L'échantillonnage suppose que le chercheur décide des personnes à observer ou interviewer. Il choisit pour cela des individus ou des groupes d'individus qui composeront l'échantillon et détermine sa taille. Comme déjà souligné, notre

---

[120] NISABWE, T., op cit.
[121] MAYER, R. et OUELLET, F., Méthologie de recherche dans les sciences sociales, Paris, PUF, T2, 1974, p. 54

étude privilégie l'approche qualitative. Et la recherche qualitative, souligne NOVELLI:

> ***« est réalisé avec des petits groupes de personnes interrogés, qui ne sont pas généralement choisis sur une base de probabilité. On ne cherche pas à arriver à des conclusions définitives où à généraliser ses résultats à la population dans son ensemble ».***[122]

Les échantillons qualitatifs tendent donc à être orientés que pris au hasard. Ainsi, dans notre travail nous avons mis en avant un échantillonnage qui n'est pas basé sur la probabilité mais plutôt un échantillonnage orienté vers un objectif (non probabiliste). Contrairement à la méthode probabiliste qui s'inspire directement de la théorie mathématique des probabilités,

> ***« La méthode non probabiliste, comme son nom l'indique n'est pas basé sur la théorie des probabilités, donc ne relève pas du hasard ».***[123]

En outre, selon la méthode non probabiliste,

> ***« Le choix des unités n'est fait selon un tirage aléatoire et il n'est pas nécessaire d'avoir une base de sondage ».***[124]

Parmi alors les techniques particulières d'échantillonnage non probabiliste à savoir l'échantillon accidentel, l'échantillon par quota, l'échantillon typique, l'échantillon boule de neige, l'échantillon de volontaire, l'échantillon systématique non probabiliste, nous avons choisi celles de l'échantillon de volontaires.

En effet, l'échantillon de volontaires,

> ***« Consiste à faire appel à des volontaires pour constituer l'échantillon ».***[125]

Au cours de notre descente sur les lieux que les enfants de la rue aiment fréquenter, nous avons rencontré un des enfants avec qui nous avions fait connaissance bien avant au cours des visites sur terrain (au stade FFB, à la place de l'indépendance, devant le bâtiment Palais des Arts et de la Culture) effectuées dans le cadre du cours de Psychologie et Education des Délinquants en deuxième licence. Nous nous sommes entretenu avec cet enfant et nous lui avons expliqué les raisons de notre descente. Il nous a par la suite avoué lui-même, qu'il consomme la drogue et nous a accordé un entretien. Après, il nous a promis qu'il

---

[122] NOVELLI, Un séminaire sur la recherche qualitative, Washington, Valton, 1986, p.16
[123] MAYER, R. et OUELLETF., cités par NDIMUBANDI, A, op cit. p.69
[124] CAUCHAT, H., L'enquête en psychologie, Paris, PUF, 1985, p.49
[125] MAYER, R. et OUELLET, F., cités par NDIMUBANDI, A., op cit. p.71

peut nous trouver ses amis du groupe qui sont eux aussi consommateurs de drogues. Heureusement, tous, au nombre de trois ont accepté notre demande. Nous avons par après cherché d'autres enfants toxicomanes dans d'autres lieux. Signalons ici que beaucoup d'enfants n'ont pas accepté notre requête alors que les quatre premiers nous ont révélé que la consommation de la drogue est un phénomène quasi généralisé chez eux. C'est dans ce contexte que nous avons construit un échantillon constitué d'enfants de la rue toxicomanes volontaires.

Nous avons fait appel à des volontaires car nous devons reconnaître que le sujet de notre recherche est tabou et délicat. Il est donc difficile d'avoir des entretiens avec les enfants de la rue à propos de leur consommation de drogue. Ce n'est que quelques uns qui peuvent accepter de parler de leur consommation de drogue. C'est cette même raison qui nous a poussé à nous limiter à un échantillon de neuf (9) enfants de la rue toxicomane d'une part. D'autre part, nous avons été poussé par la saturation des données. La saturation nous dit R. MUCCHIELLI est un

> ***« phénomène qui apparaît au bout d'un certain temps dans la recherche qualitative lorsque les données que l'on recueille ne sont plus nouvelles. Tous les efforts de collecte d'informations nouvelles sont donc rendus inutiles. Ce que l'on récolte alors rentrant dans des cadres déjà connus, on peut arrêter la recherche ».***[126]

C'est ainsi que nous avons arrêté notre recherche avec les neuf enfants de la rue toxicomanes. Pour l'autre catégorie de l'échantillon constitué des personnes qui ne sont pas au centre du phénomène mais non moins utiles, nous avons effectué des contacts avec cinq (5) agents de l'ordre;dont deux (2) policiers travaillant à la SOGEMAC et trois (3) autres rencontrés à la Place de l'Indépendance. Nous avons jugé que cinq agents de l'ordre pourraient nous fournir des informations nécessaires et suffisantes.

En gros, notre échantillon était constitué de 9 enfants de la rue toxicomanes: 2 rencontrés à la place de l'indépendance, 1 au stade FFB, 2 au kiosque de la BRARUDI au centre ville, 2 aux alentours du marché central de Bujumbura, 2 au SAGA Plage. Et 5 agents de l'ordre rencontrés aux alentours du marché central et à la place de l'indépendance.
C'est précisément sur ces sujets que notre recherche a porté et dans ces lieux où notre enquête s'est déroulée.

### IV.2.4 Déroulement de l'enquête

Notre enquête avait pour but de savoir pourquoi les enfants de la rue consomment la drogue et les effets que cela entraîne à la fois sur eux et sur leur entourage. Il a fallu alors localiser les endroits où trouver les enfants de la rue toxicomanes, les observer et faire des contacts avec eux par des entretiens semi-strucurés et approfondis. Sans oublier de faire des contacts avec les agents de

[126] MUCCHIELLI, R., cité par ALBARRELO, L., op cit, p.116

l'ordre; eux aussi susceptibles de nous fournir des informations complémentaires. Ainsi, nous avons jugé bon de commencer par une pré-enquête.

### a. Pré-enquête

La réalisation de la pré-enquête est très importante dans une recherche en sciences sociales. Il s'est avéré pour nous indispensable de la réaliser. Selon R. BOUDON,

> ***« La pré-enquête consiste en une reconnaissance de terrain en essayant de se débarrasser des idées préconçues, ou comme le disait BACON, de ses prénotions, de manière à faire apparaître des facteurs ou des variations explicatives qu'il cherche ».***[127]

Nous avons effectué notre pré-enquête aux trois endroits à savoir, les alentours du marché central, les alentours du kiosque central de la Brarudi du centre ville, au SAGA Plage; tout simplement parce que ces endroits figurent parmi les endroits les plus fréquentés par les enfants de la rue en mairie de Bujumbura selon les études déjà faites sur ces enfants. A ces différents endroits nous avons pu nous entretenir avec 5 enfants de la rue toxicomanes. Grâce à ces derniers, nous avons pu repérer quelques lieux servant de cachette où ces enfants se rassemblent souvent, pour prendre leur drogue, à savoir dans les tribunes du stade FFB, derrière les murs des deux stades FFB et Prince Louis RWAGASORE, au Saga Plage.

En plus, grâce aux résultats de la pré-enquête nous nous sommes rendu compte que certaines questions de notre guide d'entretien semblaient floues, imprécises à nos enquêtés, ce qui nous a obligé de reformuler , enlever et ajouter certaines questions enfin d'en faciliter la compréhension. Par la pré-enquête nous avons trouvé nécessaire d'élaborer un autre guide d'entretien traduit en swahili car nous avions élaboré un seul traduit en kirundi. Parce que nous avons remarqué que certains enfants de la rue s'expriment aisément en swahili ou seulement dans cette langue.

Au cours de notre pré-enquête nous avons également contacté 5 agents de l'ordre qui nous ont fixé rendez-vous pour les entretiens. Comme avantage, la pré-enquête nous a permis, d'identifier et de prendre contact avec les sujets intéressants pour notre recherche et enfin de tester et d'ajuster nos instruments de collecte des données. Nous nous sommes alors par la suite engagé dans l'enquête proprement dite.

### b. Enquête proprement dite

Notre enquête a débuté par des visites sur les lieux où la grande partie des activités des enfants de la rue se fait car nous connaissions ces endroits par la

[127] BOUDON, R., Les méthodes en sociologie, Paris, PUF, 1979, p.33

pré-enquête. A ces différents endroits, nous cherchions des enfants de la rue toxicomanes qui accepteraient de nous parler à propos de leur consommation de drogue. A chaque fois que nous le(s) trouvions nous nous entretenions alors. Avant de réaliser nos entretiens avec ces enfants, nous tenions à suivre les conseils que L. FISTINGER et D. KATZ nous prodiguent:

> ***« Quand le sujet a accepté de se laisser interroger, l'entretien commence par des questions qui ont pour but de provoquer en lui un intérêt direct. Ce sont ces questions qu'on désigne souvent sous le nom de « prise de contact » (rapport builders). Le but qu'on cherche ainsi à atteindre est de motiver le sujet en lui montrant l'intérêt de l'interview, c'est à dire le rapport étroit qu'elle présente avec ses intérêts et ses désirs ».***[128]

Pour ce faire, nous devrions chercher un endroit calme pour l'entretien. Nous commencions alors par une prise de contact et cela à l'aide de notre consigne avec chacun des interviewés. Nous nous présentions nous même d'abord, nous lui expliquions ensuite le motif de notre rencontre et l'importance de son apport sur notre travail, enfin nous lui garantissons l'anonymat total. Après la prise de contact nous entrions alors dans la phase d'entretien.

Au cours des entretiens, nous tenions à ce que les échanges se passent de façon simple et naturelle et essayions d'être patient. Nous nous gardions également d'émettre une critique à propos de la réponse de nos interviewés dans le but de gagner leur confiance et leur collaboration. Par ailleurs, nous nous servions de notre guide d'entretien au cours de nos échanges, mais l'ordre des thèmes n'était pas suivi rigoureusement pour éviter les interruptions et la non spontanéité de nos répondants. Signalons que la consigne et le guide d'entretien pour les enfants de la rue était traduit à la fois en Kirundi et en Swahili pour la raison déjà évoquée.

Quant aux agents de l'ordre ciblés, rappelons qu'ils nous ont fixé rendez-vous lors de notre pré-enquête. Lors des entretiens avec eux nous leur annoncions notre consigne, après nous commencions alors à leur poser des questions prévues dans notre guide d'entretien et des sous questions improvisées en Kirundi.

Dans le but de garder l'authenticité de nos différents entretiens avec les sujets de notre enquête, et de les écouter autant de fois que nous le désirons, nous avons fait usage d'un appareil enregistreur (magnétoscope)
Enfin, signalons que nous n'avons pas manqué de difficulté au cours de notre enquête.

---

[128] FISTINGER, L. et KATZ, D., cités par NDUWAYEZU, M. in Etude des conduites émotives et socio affectives des mères primipares dans leurs relations à l'enfant, Mémoire inédit, Bujumbura, UB-FPSE, 2004, p.70

### c. Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées sont liées au fait qu'il nous a été difficile d'obtenir des entretiens de la part des enfants de la rue. Beaucoup d'enfants ont refusé de nous parler parce que d'une part, ces enfants nous disaient qu'ils sont déjà lassés de donner des interviews à n'importe qui, que nous sommes des escrocs pour la simple raison que nous allons vendre leurs paroles et qu'ils n'auront rien après. D'autre part, le phénomène à l'étude en soi constitue un délit, raison pour laquelle ils n'acceptent pas de parler à propos de ce sujet.

# II$^{ème}$ PARTIE :

# PRESENTATION, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS.

## Introduction

Dans la présente partie nous allons présenter, soumettre à l'analyse et à l'interprétation des données que nous avons recueillies au cours de notre enquête sur la toxicomanie et ses effets psychosociaux chez les enfants de la rue. Ainsi donc, le principaux aspects autour desquels nous allons présenter et analyser les données de notre enquête sont :

- Présentation du cannabis, drogue consommée par nos enquêtés.
- Les raisons qui poussent les enfants de la rue à consommer cette drogue
- Problèmes posés par la consommation de cette drogue au sein des enfants de la rue.
- Les conséquences de cette consommation sur les relations avec l'entourage.
- Solution face à la consommation de drogues en général et chez les enfants de la rue en particulier.

Nous avons mené notre enquête auprès des enfants de la rue. Ainsi, avant de présenter ces principaux aspects, nous allons d'abord faire une présentation descriptive des 9 enfants de la rue consommateurs de drogue ainsi qu'une présentation des 5 agents de police qui ont accepté notre entretien.

## CHAP V : PRESENTATION DESCRIPTIVE DES ENQUETES

Nous nous sommes entretenu avec 9 enfants de la rue. Au cours des entretiens avec ces enfants, nous avons essayé de les identifier. Ainsi, nous allons présenter individuellement ces enfants en leur donnant des noms codés pour garder leur anonymat parce que nous leur avons promis de ne pas divulguer leurs noms.

### V.1. Présentation de BIDE

BIDE est né en commune de Giheta dans la province de Gitega. Il est âgé de 14 ans en 2005. Il n'a ni sœur ni frère ; c'est un enfant unique. C'est à l'âge de 8 ans qu'il a commencé l'école primaire mais arrivé en troisième année, suite à la mort de ses parents, il a abandonné. Par la suite, il est allé vivre chez sa tante habitant en province de Gitega dans la commune de Gitega. Mais, se voyant maltraité par cette dernière, il planifia alors comment fuguer. Selon lui, sa tante ne lui donnait pas de la nourriture suffisante alors qu`il y en avait, le faisait durement et beaucoup travailler, le battait violemment. Son souhait était de fuir vers Bujumbura. Après environ deux ans de vie chez sa tante, BIDE réalisa son rêve.

En effet, embarqué dans une camionnette qui faisait du transport Gitega-Bujumbura, grâce au convoyeur à qui il avait donné de l'argent pour l'amener à Bujumbura, il réussira à y arriver.

Arrivé à Bujumbura plus précisément au Marche Central, n'ayant aucune connaissance, le premier jour, il a dormi à ses alentours. Les jours suivants, au fil du temps, il a pris connaissance avec les enfants de la rue qu'il côtoyait dans la rue. Ces enfants lui ont appris à vivre dans la rue, ainsi il s'est habitué à y vivre.

A propos de sa consommation de la drogue, longtemps avant son arrivée à Bujumbura, BIDE connaissait le cannabis car il voyait des jeunes garçons de sa colline en train de le fumer mais nous a déclaré que lui, n'en avait jamais fumé. C'est dans la rue qu'il a commencé à fumer le cannabis. En effet, connaissant le cannabis et où l'acheter, BIDE a pris délibérément la décision de s'acheter du cannabis et d'en consommer, dans le but de se dérober, d'échapper aux ennuis de la vie qu'il menait et qu'il mène jusqu`aujourd'hui.

### V.2. Présentation de DEMA

DEMA est né en commune KINAMA en mairie de Bujumbura. Agé de 13 ans en 2005, il est le troisième d'une famille de 4 enfants. Il perd sa mère et sa sœur suite à une attaque d'une bande armée dans leur quartier. Quelques mois après, il perd également son père mécanicien de vélo suite à une attaque des bandits. Se voyant incapable de vivre seul, sans moyens financiers, DEMA et ses frères décident de faire un petit commerce d'arachides et d'œufs. Chacun allait vendre ses marchandises, où il espérait trouver des clients (dans les bistrots, bars et ailleurs).

C'est alors qu'un jour DEMA est allé vendre ses marchandises au centre ville, remarquant qu'elles sont vite écoulées, il prit la décision d'y passer à chaque fois qu'il a ses marchandises. C'est au cours de ses descentes au centre ville qu'il a pris connaissance avec les autres enfants qui faisaient le petit commerce comme lui, et parmi eux se trouvaient des enfants de la rue. Ces derniers lui suggéraient de ne pas rentrer à la maison pour rester avec eux dans la rue ; mais DEMA refusait toujours. Finalement après plusieurs demandes, DEMA a cédé.

En effet, alors qu'il venait d'écouler toutes ses marchandises, ses camarades (enfants de la rue) ont essayé de le convaincre d'aller consommer ensemble un peu d'argent sur la somme qu'il avait, et DEMA a accepté. Non seulement ils n'ont pas seulement consommé le peu d'argent promis mais tout l'argent qu'il possédait. Pris de peur et se voyant dans l'impossibilité de rentrer sans argent, il a choisi de rester avec ses camarades enfants de la rue. Le jour suivant toujours en compagnie de ses camarades, il a vendu l'assiette sur laquelle il portait ses marchandises. Depuis ce jour, où il a vendu son assiette jusqu'aujourd'hui, il n'est jamais retourné à la maison, il vit dans la rue avec ses camarades.

Ce sont ces camarades qui l'ont aussi influencé à consommer du cannabis. En effet, ses amis étant tous des fumeurs de cannabis lui en offraient et l'incitaient à en consommer. C'est donc dans le but de se sentir membre du groupe, qu'il a accepté de faire comme ses amis en fumant du cannabis.

### V.3. Présentation de MINA

Agé de 14 ans en 2005, MINA est né en commune KAMENGE en mairie de Bujumbura. Deuxième enfant d'une famille de 5, il a deux soeurs et deux frères. MINA ne connaît pas son père ; c'est sa mère seule qui assurait leur survie. MINA, a commencé l'école alors que son frère aîné était en troisième année primaire et ses autres frères et soeurs n'avaient pas encore commencé l'école. Mais arrivé en quatrième année primaire, l'envie d'abandonner l'a envahi. Ainsi, il a commencé à dire à sa mère qu'il ne veut plus retourner à l'école, sa mère n'étant pas d'accord, elle a essayé de le convaincre de renoncer à ce projet en lui montrant les avantages de l'école mais cela n'a été que peine perdue. En effet, progressivement MINA a commencé à faire l'école buissonnière et par la suite, il abandonna carrément. Sa mère incapable de le faire reprendre l'école, a laissé la situation comme telle.

Deux ans après, sa mère l'a envoyé chez sa grand-mère vivant dans la province de NGOZI. Mais cinq mois après, MINA est retourné chez sa mère. Souhaitant voler de ses propres ailes, cinq mois après son retour à la maison, il est descendu vivre dans la rue. Maintenant, il ne connaît ni la situation de ses frères et sœurs ni celle de sa mère puisqu'il n'est jamais retourné à la maison depuis son départ vers la rue.

C'est dans la rue qu'il a consommé pour la première fois le cannabis. En effet, alors qu'il venait de nager dans le lac Tanganyika vers Saga plage, son compagnon lui a offert du cannabis et MINA a accepté et ainsi il a commencé à fumer. Il affirme avoir senti le bonheur, la gaieté. Depuis ce jour jusqu'aujourd'hui (ça fait environ une année), il fume toujours le cannabis pour se sentir comme au premier jour.

### V.4. Présentation de KARA

Originaire de Bugarama en province de MURAMVYA, KARA est âgé de 16 ans en 2005. Il n'a pas connu son père car celui-ci est décédé alors qu'il était encore très petit. Malheureusement, après sa mère est morte aussi suite à une maladie. Alors KARA est récupéré par sa tante maternelle, habitant à Bujumbura dans la commune de KANYOSHA. Arrivé à Bujumbura chez sa tante, celle-ci lui a annoncé son projet de le faire réintégrer l'école mais KARA s'y est opposé. Il commença alors à préparer comment échapper à cette réintégration. C'est ainsi que deux jours avant la rentrée scolaire, KARA quitte clandestinement le domicile et se dirige au centre ville. Selon lui, ce n'est pas seulement le fait de réintégrer l'école qui l'a poussé à fuir le domicile, mais c'est aussi la maltraitance qu'il subissait de la part de ses cousins (les enfants de sa tante.)

Arrivé au centre ville, KARA s'est débrouillé pour trouver de quoi se nourrir et où dormir ; au fil des jours, il s'est habitué à vivre dans la rue. Il n' apprécie guère la vie qu'il mène dans la rue. Et c'est dans la rue même qu'il a pris l'habitude de fumer du cannabis.
En effet, c'est par l'intermédiaire d'un camarade qu'il a reçu le cannabis. Pour lui, c'est pour ses effets positifs d'une part et pour supporter les conditions de vie de la rue qu'il trouve dures d'autre part qu'il fume du cannabis.

### V.5. Présentation de MEBI

Originaire de la commune KANYOSHA en Mairie de Bujumbura, MEBI est âgé de 14 ans en 2006. Il a vécu chez les membres de sa famille car ses parents sont tous morts alors qu'il était tout petit. C'est à l'âge de 11 ans que son oncle maternel est venu le prendre pour qu'il aille vivre chez lui en commune de Bwiza. Ce dernier avait cinq enfants tous plus âgés que lui ; trois filles et deux garçons.

Deux raisons ont donc poussé MEBI à fuir la famille de son oncle pour aller vivre dans la rue. L'une est la façon dont la femme de son oncle le traitait. En effet, selon lui, la femme de son oncle ne le traitait pas de la même façon que ses enfants, elle le battait, le grondait souvent, voulait que ça soit lui qui travaille tout le temps alors que ses cousins ne font rien. L'autre raison est que ses cousins se montraient inhospitaliers envers lui, plusieurs fois ces derniers refusaient de partager avec lui certaines choses, le mettaient à l'écart.

Ainsi, ne pouvant pas supporter cela, MEBI s'est réfugié dans la rue mais de manière clandestine. Mais sa première fuite n`a pas réussi car son oncle est venu le récupérer dans la rue pour le ramener à la maison. C'est sa deuxième fuite qui a réussi. En effet, quelques mois après, voyant que la femme de son oncle et ses cousins n`ont rien changé à leur façon de le traiter, il a encore fuit vers la rue et jusqu'à maintenant son oncle n'est plus revenu le récupérer. Selon lui, vaut mieux vivre dans la rue que de vivre chez quelqu'un où on est maltraité. La vie de la rue lui a appris tant de choses et parmi elles la consommation du cannabis.

Concernant alors la consommation du cannabis, MEBI vient de passer environ 8 mois à en consommer. C'est par l`intermédiaire d'un camarade (enfant de la rue) qui vendait le cannabis qu'il en a reçu. Ainsi après sa première prise il a apprécié beaucoup ses effets et c'est pour sentir les mêmes effets qu'il le fume.

### V.6. Présentation de NZEDI

NZEDI est âgé de 15 ans en 2005, originaire de la commune CIBITOKE en Mairie de BUJUMBURA. Orphelin de mère, il a été élevé par sa marâtre. Arrivé en quatrième année primaire, NZEDI abandonne l'école car son père refuse de lui payer les frais scolaires ; la mauvaise relation entre lui et sa marâtre étant à l'origine de ce refus.

En effet, sa marâtre le présentait à son père comme un garçon fainéant, insolent, bagarreur mais toutes ces accusations nous a-t-il dit n'étaient que des mensonges. Malheureusement, son père a cru à toutes ces accusations portées à son égard et comme conséquence, il l'a puni en refusant de lui payer ses frais scolaires ; ce qui a entraîné son départ vers la rue. En effet, refusant d`être traité de cette manière par son père et par sa mère, NZEDI a décidé de fuir vers la rue. Mais arrivé dans la rue, il a trouvé la situation très dure. En effet, dans la rue, il doit trouver lui-même de quoi se vêtir, se nourrir, où dormir, ce qui n`est pas tache facile pour un enfant sans soutien. Offert par un camarade, NZEDI a alors commencé à fumer du cannabis dans le but de chasser les soucis, la fatigue entraînés par cette vie dure.

### V.7. Présentation de ZAKI

Agé de 11 ans en 2005, ZAKI est né en commune de KAMENGE en Mairie de Bujumbura. C'est à l`âge de 9 ans qu'une attaque perpétrée par une bande armée a entraîné la mort de ses parents et la destruction de leur maison. Celle-ci détruite, ZAKI et son frère ont demandé refuge chez leurs voisins mais après environ deux mois ZAKI, et son frère se sont séparés.

En effet, son grand frère lui a annoncé qu'ils iraient vivre chez leur grand père vivant dans la province de GITEGA en commune de Giheta ; mais ZAKI a refusé. Plusieurs fois son grand frère a tenté de le convaincre mais en vain ; c'est alors qu'il est parti seul chez leur grand père.

Après leur séparation, ZAKI a repris l'habitude d'aller passer la journée au centre ville. C'est ainsi qu'au fil des jours, ZAKI a fait connaissance des enfants de la rue qui par après l'ont influencé à rester avec eux. Aujourd'hui, il vit dans la rue, il ne connaît pas la situation de son grand frère car depuis leur séparation, ils ne se sont jamais revus et n'a jamais retourné dans sa commune de naissance. Dans la rue, il survit comme tous ses autres camarades, il fait ce qu'il veut, va où il veut, il a des amis nous a-t-il déclaré. Ce sont ces amis qui l'ont poussé à consommer du cannabis. En effet, souvent ces derniers lui offraient du cannabis mais il refusait, mais par après, il a fini par accepter, ainsi il a fait comme ses camarades.

### V.8. Présentation de NZERI

NZERI est né en commune BUTERERE en mairie de Bujumbura. Agé de 9 ans en 2005, il est l'aîné dans une famille de 3 enfants. Ses deux sœurs sont mortes suite à une maladie. Seul son père faisait vivre toute la famille car il avait du travail alors que sa mère n'en avait pas. Mais après la mort de son père, la famille s'est plongée dans une extrême pauvreté. C'est ainsi que pour survivre sa mère a dû chercher un petit capital avec lequel, elle a commencé un petit commerce de charbon ; mais celui-ci ne rapportait pas grand chose, car souvent nous a-t-il dit, ils passaient toute une journée sans manger ou ne mangeaient qu'une seule fois.

Cette situation a alors entraîné NZERI dans la mendicité. En effet, constatant cela, il a pris l'habitude d'aller mendier au centre ville le matin pour rentrer à la maison le soir. Mais au fil du temps, il a rompu définitivement avec la maison.
Après quelques mois de vie dans la rue, impressionné par l'ampleur de la consommation du cannabis chez les enfants de la rue, NZERI a curieusement goûté lui aussi au cannabis. Depuis ce jour, il n'a pas cessé de le fumer.

### V .9. Présentation de MANE

Né en commune de BUTERERE en mairie de Bujumbura, MANE est âgé de 11 ans en 2005. Il est parti vivre dans la rue parce que n'ayant pas où aller après la mort de ses parents causée par une maladie. Momentanément MANE a quitté la rue pour vivre ailleurs. En effet, au cours d'une rafle qui a été effectué par la police sur les enfants de la rue dans le but de les chasser de la rue, il est amené avec les autres dans les enceintes du Centre d'Encadrement et de Réinsertion des Enfants Soleils (CERES) pour y vivre.

Arrivés dans ce centre MANE et quelques enfants n'ont pas rompu avec la rue. Le matin après avoir pris de la bouillie, ils prenaient le chemin vers le centre ville et rentraient le soir.

D'après lui, ils étaient mal encadrés, n'avaient pas de quoi faire et même la nourriture qu'on leur offrait était de mauvaise qualité et insuffisante. Et c'est la

raison pour laquelle ils quittaient le CERES pendant la journée. Deux mois que MANE et quelques uns de ses camarades ont quitté les enceintes du CERES pour ne plus y retourner ;
C'est dans la rue que MANE a appris à consommer du cannabis. En effet, environ deux mois après son arrivée dans la rue, curieux de connaître et de sentir ses effets, il s'est lui-même acheté le cannabis. Jusqu'aujourd'hui, il continue d'en fumer.

**V. 10. Présentation globale des agents de police.**

Nous nous sommes aussi entretenu au cours de notre enquête avec les agents de police. Ces derniers sont toujours en contact avec les enfants de la rue dans l'exercice de leur métier et connaissent les milieux souvent fréquentés par ces enfants et leurs activités.

Nous nous sommes entretenus dans un premier temps avec 2 policiers travaillant à la SOGEMAC. Tous les deux sont des hommes de troupe, l'un est caporal et l'autre est deuxième classe. Ensuite nous avons mené des entretiens avec 3 autres agents de police. L'un est un sous officier, il est sergent. Les deux autres sont des hommes de troupes, tous 2$^{ème}$ classe. Tous les cinq policiers sont basés au camp militaire de BUYENZI.

Après la présentation des enfants de la rue et des policiers qui ont accepté notre entretien, nous allons présenter la principale drogue consommée par ces enfants de la rue.

# CHAP VI : PRESENTATION DU CANNABIS, DROGUE CONSOMMEE PAR NOS ENQUETES

Nos entretiens avec les enfants de la rue ainsi que nos observations nous ont permis de constater que la consommation de la drogue est un phénomène fréquent chez eux. Des fois ils se cachent, d'autres fois, ils la prennent au vu de tout le monde. Nous avons poussé plus loin pour savoir quelle(s) sorte(s) de drogue(s) consommée(s) par ces enfants, nous avons trouvé que c'est le cannabis. Qu'est-ce que alors le cannabis ?

## VI.1. Le Cannabis

Le cannabis ou chanvre indien est une plante qui pousse à l'état sauvage ou est cultivé aussi bien sous les climats tempérés que sous les climats tropicaux. Il est l'une des plantes les plus anciennement connues et cultivées par l'homme. En effet, les découvertes archéologiques ont montré que la culture du cannabis remonte 6000 ans avant Jésus Christ. En plus, nous dit l'ONU,

> ***« Depuis plus de 3 000, des millions d'êtres en Afrique et en Asie ont utilisé le cannabis sous formes diverses. »***[129]

La plante fut décrite scientifiquement par LINNER en 1953, sous la désignation de Cannabis Stiva. L. C'est donc une plante annuelle, croissant à partir des graines. Elle a une tige herbacée, a une hauteur variable allant de 1 à 6 mètres. Ses feuilles sont d'un vert foncé, étroites, pointues et légèrement dentelées, elle a aussi des sommités fleuries. Le cannabis se présente sous trois formes : l'herbe, le haschich et l'huile.

- L'herbe : Feuilles, tiges et têtes fleuries. Simplement séché, se fume généralement mélangé à du tabac roulé en cigarette.

- Le haschich : Résine obtenue à partir des têtes fleuries de la plante, se présente sous la forme de plaques compressées, barrette de couleur verte, brune ou jaune selon les régions de production. Se fume généralement mélangé à du tabac.

- L'huile : Généralement consommée au moyen d'une pipe. Son usage est actuellement peu répandu.

Le principal élément psychotrope du cannabis est le delta-9-Tetra-hydrocannabinol (appelé couramment le delta-9-THC) ; il fut isolé par les professeurs israéliens Y. GAONI et R. MECHOULAN en 1961. Aujourd'hui, le cannabis est parmi les substances visées par les traités internationaux relatifs au contrôle des drogues.

---

[129] ONU, op cit, p.24

Par exemple, nous révèle l'OICS dans son rapport pour 2001 que c'est au titre de l'article 22 de la convention 1961 (des Nations unies relatifs au cannabis) que pourrait, en tout état de cause, être interdite la culture du cannabis quelle qu'en soit la finalité. Malgré cette interdiction, certains pays continuent à en produire alors que nous indique l'OICS,

> ***« Quand la communauté internationale a adopté les traités internationaux relatifs au contrôle des drogues, elle a insisté sur le principe d'universalité, toute rupture par un Etat du consensus international pouvant compromettre l'application des traités dans les autres Etats ».***[130]

A titre d'exemple, une quantité importante de cannabis est produit au Proche et Moyen orient (Liban, Afghanistan, Pakistan), en Asie centrale (Russie, Kazakhstan), en Afrique (Maroc, Guinée, Kenya, Afrique du sud), en Amérique latine (Mexique, Venezuela, Colombie) et en Amérique du Nord.
Le rapport de l'OICS pour 2001, rapporte qu'alors que de nombreux pays en développement consacrent des ressources à l'éradication du cannabis, simultanément, certaines pays développés ont décidé d'en tolérer la culture, le commerce et l'abus. C'est donc les conséquences du phénomène de légalisation du cannabis.

### VI.2 Légalisation du cannabis

Il existe en effet un débat sur la libéralisation et la dépénalisation de la consommation du cannabis. Ce débat opposent ceux qui défendent une pratique qu'ils estiment anodine et en préconisent la libéralisation et les partisans d'une politique prohibitionniste.

Au fait, comme le rapporte l'OICS dans son rapport 2002, les gouvernements adhérents aux traités internationaux relatifs aux contrôles de drogues s'étaient accordés sur la nécessité de contrôler strictement le cannabis. Ces derniers décennies, nous dit le même rapport, la quasi-totalité des pays du monde ont appliqué les mesures de contrôles rigoureuses prévues dans les traités internationaux relatifs au contrôle de drogues. Certains gouvernements ont même adopté des mesures de plus grande portée, étendant notamment le contrôle aux feuilles et aux graines et interdisant toute culture et tout usage de cannabis. A titre d'exemple, l'utilisation du cannabis sous toutes ses formes est strictement interdite en France et passible de fortes sanctions allant jusqu'à des peines d'emprisonnement. En effet, l'usage, la détention, le transport, l'acquisition, la vente de produits stupéfiants sont strictement interdits par la loi. Mais d'autres gouvernements ont modifié leur politique en matière de drogue spécifiquement pour le cannabis sous prétexte que sa consommation n'est pas dangereuse pour la santé que celle de l'alcool ou du tabac et entraîne moins de risques de santé que celle de l'héroïne, de la cocaïne, ou des amphétamines.

---

[130] OICS, op cit, 2002, p38

En effet, certains pays d'Europe occidentale ont dépénalisé la possession et l'usage du cannabis. C'est par exemple les quatre pays membres de l'UE (Union Européenne) à savoir l'Espagne, le Luxembourg, Le Portugal et l'Italie où

> ***« La détention du cannabis en vue de la consommation personnelle n'est pas considérée comme une infraction pénale et les actes préparatoires d'une consommation personnelle, comme l'acquisition, le transport et la détention du cannabis ne sont passibles que de sanctions administratives pas pénales à savoir les amendes ou autres mesures limitatives ».***[131]

C'est de même dans certains Etats de l'Australie comme l'Australie méridionale, le Queensland, la possession du cannabis pour l'usage personnel ne donne lieu à aucune répression ainsi qu'au CANADA où un règlement autorisant certaines personnes à obtenir du cannabis à des fins médicales est entré en vigueur en 2001. C'est que maintenant au CANADA les patients en phase terminale ou atteints de certaines maladies chroniques peuvent demander à ne pas être poursuivi s'ils recourent au cannabis.

En outre, la légalisation du cannabis se remarque aussi dans certains articles et commentaires de la presse qui préconisent une politique plus libérale à l'égard de cette drogue, tentant de convaincre le public que les effets nocifs de celle-ci sont prétendument limités et contribuant ainsi à une accessibilité sociale accrue de l'abus du cannabis. Elle se fait également entendre dans les paroles de certaines chansons qui incitent directement ou indirectement à fumer du cannabis surtout les chansons reggaie et dans les paroles de certaines vedettes de la musique qui s'expriment comme si la consommation du cannabis fait partie d'un mode de vie normal et acceptable. Dans le même ordre d'idées l'OICS affirme que :

> ***« Une véritable « culture » du cannabis s'est constituée, entretenue entre autres par l'identification de beaucoup de jeunes à la mouvance « reggaie » et aux rastafaris jamaïcains ».***[132]

En plus, on tolère la publicité ou la vente en magazine ou par Internet du cannabis présenté comme une substance anodine et ainsi on renforce davantage l'image du cannabis qui apparaît comme une substance inoffensive. Nous soutenons, l'avis de l'OICS qui affirme que :

> ***« Cette information est fausse et mensongère et fait passer un message trompeur au public surtout aux jeunes. Elle a des raisons tactiques: légitimer l'utilisation commerciale du chanvre dans le cadre d'une campagne tendant à légaliser le cannabis ».***[133]

---

[131] OICS, op cit, 2002, p.40
[132] OICS, op cit, 1994, p.41
[133] OICS, op cit,, 1997, p.5

Aujourd'hui donc, cette question de légalisation du cannabis est loin de faire l'unanimité des gouvernements. Il en est de même de la question de l'efficacité de ses qualités thérapeutiques dans les milieux scientifiques et médicales.

### VI.3. L`utilisation thérapeutique du cannabis en question

Dans certains pays, le cannabis a été utilisé en médecine traditionnelle, ses effets sont connus depuis les temps les plus lointains et ont été utilisés pour soulager certains maux. A propos PLASAIT et N. OLIN, rapporte que,

> ***« Le cannabis était vanté par le passé pour ses vertus à soulager les migraines et à diminuer les réactions allergiques. Il était ainsi présent dans de nombreuses pharmacopées jusque dans les années 1930-1940 où il a été progressivement retiré en raison de ses effets psychotropes ».***[134]

En outre précise l'OICS que,

> ***« À l'époque de la Société Des Nations, il n'y a pas eu d'initiative visant à interdire l'usage traditionnel du cannabis. Ce n'est qu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale que l'attitude de la communauté internationale a évolué, l'usage traditionnel de cette substance commençant à être considéré comme une forme d'abus ».***[135]

Des voix se font entendre pour que la question de l'utilisation thérapeutique du cannabis soit réexaminée. En effet, depuis quelques années, on assiste à une demande de réintroduction du THC (tétrahydrocannabinol) à des fins thérapeutiques qui s'inscrit entre autre, dans la tendance actuelle à privilégier l'utilisation médicale des composés naturels. C'est ainsi que,

> ***« Plus récemment nous disent B. PLASAIT et OLIN N, le THC a été utilisé pour ses propriétés analgésiques dans le traitement du glaucome, pour l'apaisement de spasmes musculaire, dans le cas de sclérose en plaque et comme antiémétique (...). C'est donc probablement dans ce domaine que les résultats sont les plus convaincants, en particulier chez les malades du SIDA, chez qui une reprise de l`appétit a été observée ».***[136]

Aussi, aujourd'hui le cannabis est utilisé pour ses différentes propriétés en Suisse, en Australie, aux Pays Bas, en Grande Bretagne. Cependant, certains spécialistes ne nient pas l`existence d'effet thérapeutique du cannabis mais

---

[134] PLASAIT, B. et OLIN N, op cit, p.31
[135] OICS, op cit, 2002, p.39
[136] PLASAIT, B. et OLIN N., op cit, P.31-32

s'opposent à son utilisation. C'est le cas du professeur R.NORDMAN, il dit ceci :

> ***« Il est certain que le cannabis a un certain nombre d'effets que l'on peut appeler thérapeutiques, c'est-à-dire le fait de fumer calme certaines douleurs, a une certaine action positive pour empêcher le glaucome et soulage certains sidatiques de leurs multiples affections. Il est donc certain qu'il a une action thérapeutique (...).Il faut mener des études contre placebo sérieuses car toutes les études qui ont été faites jusqu'à présent n'ont pas montré de supériorité des dérivés du cannabis ou du cannabis lui-même par rapport aux médicaments ».***[137]

Pour le cytologue américain AKIRO MORISHIMA, le cannabis provoquerait des dommages importants :

> ***« Durant vingt ans d'analyse des cellules humaines, je n'ai jamais rencontré d'autres drogues y compris l'héroïne qui provoquent des dommages aussi importants à l'ADN que le marijuana ».***[138]

Ce qui est sûr est que le cannabis a donc des effets néfastes tant physiques que psychiques sur le consommateur. VASSEUR V, souligne que

> ***« De très nombreux travaux chimiques ont été effectués pour tenter d'éliminer les effets psychiques des cannabinoides en gardant leurs effets thérapeutiques potentiels sans succès probant ».***[139]

Abordant dans le même sens, PLASAIT B. et OLIN N. affirment que

> ***« S'il ne semble pas y avoir d'opposition de principe du corps médical, l'absence d'étude sérieuse empêche pour le moment toute utilisation thérapeutique du cannabis ».***[140]

Nous dirons avec le rapport de l'OICS pour 2003 qu'il n'existe donc pas à présent aucune preuve scientifique valable de l'innocuité et de l'efficacité de l'utilisation du cannabis à des fins thérapeutiques. Le cannabis est donc classé parmi les substances stupéfiantes dépourvues de toute utilité thérapeutique. Il serait alors hasardeux de considérer le cannabis comme sans danger pour la santé physique et psychiques de l'individu, même s'il est vrai que les risques s'aggravent avec la quantité du produit inhalée, la durée, les modes de consommation et la vulnérabilité personnelle de l'usager. Mais tout de même les gens continuent à consommer le cannabis ; sa consommation est de plus en plus

---

[137] NORDMAN, R, cité par PLASAIT et OLIN, N., op. cit, p.32
[138] Source Internet: http\\ www.Unodc.org.le cannabis.
[139] VASSEUR, V., cité par PLASAIT et OLIN, N., op cit. p.33
[140] PLASAIT et OLIN, N., op cit, p.33

commune dans la plupart des régions du monde. Il est en effet, la drogue illicite la plus consommée au monde à l'heure actuelle, près de 150 millions de personnes en consomment selon le rapport mondial de l'ONUDC sur les drogues publié en 2004.

### VI.4. Le cannabis au Burundi

En ce qui concerne le cannabis dans la société burundaise, traditionnellement les batwa le plantaient et en faisaient une consommation régulière ; mais aussi d'autres personnes notamment les éleveurs en cultivaient pour leurs bétails. A propos S. BARANCIRA nous dit ceci :

> ***« Le cannabis, chanvre indien, « urumogi » est connu traditionnellement par les éleveurs comme médicament vétérinaire et semble-t-il par les batwa comme euphorisant. Il pousse à l'état naturel et il est actuellement cultivé dans des espaces cachés dans tout le pays ».***[141]

Son usage est interdit car le code pénal burundais prévoit que :

> ***« Seront punis d'une servitude pénale de trois à cinq ans et d'une amende de cinquante à cent milles francs, ou de l'une de ces peines seulement, ceux qui auront de manière illicite fait usage de l'une des substances classées comme stupéfiants ».***[142]

Malheureusement, l'existence de cette loi n'empêche pas que les gens continuent à le fumer et à le cultiver. Comme le rapporte L. MUSAFIRI[143], en dépit des efforts qui avaient été fournis par les autorités burundaises pour détruire la culture du cannabis en l'occurrence la campagne de destruction systématique des champs du chanvre menée en 1984 et en 1986 à travers presque toutes les communes du pays, la destruction totale des champs n'a pas été observée. Avec la crise qu'a connu le pays, la situation n'a fait que s'empirer, la culture et la consommation du cannabis s'est accrue en effet.

En plus de ce cannabis produit dans le pays, le cannabis commercialisé au Burundi provient également de l'extérieur du pays notamment les pays limitrophes : Rwanda, Tanzanie, RDC.

La multiplicité des appellations de cette drogue à travers le monde traduit le caractère quasi universel de sa consommation. Il est appelé le ganja, Marijuana, Marie Jeanne (en Jamaïque, aux Etats unies d'Amériques), Takourie (en Tunisie), le kif (en Algérie, au Maroc), le kabak (en Turquie), le zamal (au Comores).... Au Burundi, mis à part les appellations diverses que les usagers

---

[141] BARANCIRA, S., cite par NDIMUBANDI, A., op cit, p.85
[142] Article 328, du code pénal burundais in BOB, 1981, p.281
[143] MUSAFIRI, L., op cit. p.101

empruntent de l'étranger comme le ganja, marijuana, le cannabis est connu généralement sous les noms de urumogi i habu, i gifovya.....

Qu'est ce qu'il en est alors de cette drogue chez les enfants de la rue ?
Le cannabis est une drogue facilement trouvable dans les milieux de vie des enfants de la rue car en effet, il est la principale drogue vendue dans la mairie de Bujumbura comme nous l'affirme E. SIMBANANIYE :

> ***« Les sortes de drogue consommées et/ ou vendues en mairie de Bujumbura sont essentiellement le cannabis qui est la drogue prédominante, l'héroïne, la cocaïne, les composés amphétaminiques, les médicaments psychotropes (Flunitrazépan, le Diazépam) et le Rutuku ».***[144]

Ce qui montre qu'il est en circulation dans la mairie de Bujumbura. En outre, il est disponible parmi les enfants de la rue car se trouvent parmi eux des vendeurs du cannabis et s'achète à un prix relativement moins cher comme le témoigne les propos de notre enquêté BIDE :

> ***« Urumogi twebwe turaruronka atangorane, nshatse kuru vuta mu dakika nkeyi mbamaze kururonka, sinirigwa ndaja mbari, hariho nabo usanga barugurisha murimtwebwe. Ufise nk'i sambare (amahera ijana) uragura nk'i bure zibiri canke zitatu ».***

C'est-à-dire

> ***« Le chanvre nous, nous en trouvons sans problème, si j'ai envie de le fumer, dans quelques minutes je le trouve, je ne vais même pas loin, il y en a même qui en vendent parmi nous. Si tu as 100 fr tu peux acheter 2 ou 3 boules ».***

En plus des appellations du cannabis déjà citées ci-haut, nous en avons trouvées d'autres chez ces enfants de la rue à savoir i nwa, umusongo, igisongo, umusipa, i catsi (herbe).
Dans leur jargon, ils appellent le fait de fumer le cannabis « *gucoma* » ( brûler), quand on fume du cannabis on le brûle, « *ku kirya* »( le manger), pour dire que le cannabis peut aussi se manger, « *kwurira igiti* » ( monter l'arbre), pour dire que lorsqu'on fume du cannabis, c'est comme si on grimpe sur un arbre et quand on termine de le fumer, on termine de grimper l'arbre et c'est le bonheur ; car lorsqu'on est au dessus d'un arbre on se sent bien et on est au dessus de tout. Généralement le chanvre que ces enfants fument est constitué essentiellement des sommités fleuries avec des feuilles hachées plus ou moins grossièrement tous desséchées.

---

[144] SIMBANANIYE, E., op. cit, p.126

Les psychologues disent qu'il n`y a pas d'acte gratuit chez l'homme, si ces enfants de la rue consomment du cannabis c'est qu'ils trouvent des arguments pour justifier cet acte, autrement dit c`est qu'ils ont des raisons.

## CHAP.VII. : LES RAISONS QUI POUSSENT LES ENFANTS DE LA RUE A CONSOMMER LE CANNABIS

Les raisons qui poussent à l'usage du cannabis sont aussi diverses que ceux qui le consomment. Chez les enfants de la rue nous en avons relevées quatre. La première est la curiosité.

### VII.1 La curiosité

La curiosité est une des principales caractéristiques de l'homme, elle apparaît chez le tout jeune enfant qu'elle pousse à explorer le monde. Ainsi, il n'est pas surprenant que les enfants de la rue essaient le cannabis d'autant plus qu'ils se trouvent dans un milieu où il circule librement et s'achète à un prix relativement bas.

En effet, NZERI aurait consommé le cannabis pour découvrir lui-même ses effets. Sa curiosité l'a poussé à essayer à goutter le cannabis. Il nous relate comment cela s'est passé. :

> *« Eba jewe kuva ntanguye kuza mw'ibarabara nasanze abana banwa urumogi, mugabo jewe sinaribwigere ndarunwa. Haciye indwi gusa nguma mbona abandi barunwa nca ndavuga nti eba reka nanje nzorunwe ndabe ingene ncamera, ingene nyene numva, kubera nabona nyene bariko bararunwa rimwe na rimwe bavuga amajambo baruhanahana bahejeje nkabona nyene bacangamutse bafise i morare ».*

C'est-à-dire :

> *« Moi, depuis que je suis dans la rue, j'ai remarqué que les enfants de la rue prenaient du cannabis mais moi, je n'en avais jamais consommé. Après seulement une semaine, j'ai constaté que les autres enfants continuent à le prendre, je me suis dis que je veux moi aussi en consommer pour voir comment je serais, comment je me sentirais parce que je voyais que pendant qu'ils en prenaient des fois ils disaient des mots, se le passaient et après je les voyais agités, avec morale ».*

Quant à MANE, ses camarades parlaient et prenaient le cannabis et finalement, il a fini aussi à en faire l'expérience que pour la simple curiosité :

> *« Mimi nilikuwa naona watoto wengi wanavuta saana habu, eba kaama mara sita ao mara saba kwa siku. Nilikuwa nasikiya wanatangazatangaza eti habu niya hatari na mimi sasa nikaamuwa kuhonja kwajuu nisikiye ginsi iko, ginsi ntaisikiya, njo nikavuta sasa ».*

C`est-à-dire :

> *« Moi, je voyais beaucoup d'enfants fumer fréquemment le cannabis comme six à sept fois par jour, je les entendais plusieurs fois dire que le cannabis est impécable et moi aussi j'ai alors décidé de goutter pour sentir comment il est, comment je vais me sentir, c'est comme ça que j'ai fumé. »*

Comme le conseille le docteur S BARANCIRA,

> *« Il vaut mieux ne pas goûter à la drogue »,*[145]

parce que le danger serait la probabilité de continuer. C'est ce qui est arrivé à NZERI et MANE. En effet, après la première prise, NZERI, n'a plus arrêté de fumer. Ecoutons- le :

> *« Maze rero kuyinywa naciye nyene mbandanya kuko numva ari freshi ».*

C'est-à-dire :

> *« Quand je l'ai consommé alors j'ai continué parce que je me sentais bien ».*

Il a été de même pour MANE, pour lui sa première prise a été comme une excitation, jusqu'à maintenant, il continue à fumer :

> *« Eba tangia iyo siku nirivuta mpaka ivi ninaendelea kuvuta ju ni sawa tu ».*

C`est-à-dire :

> *«Depuis ce jour, j'ai fumé jusqu'à maintenant, je continue à le fumer, parce que tout simplement c'est bien ».*

En effet, KRAMER et D.C. CAMERON rapportent que :

> *« Quand on expérimente la drogue, la première expérience, plus elle est faite à un jeune âge, plus elle a de chance d`être répétée ».*[146]

Aussi ajoute S. BROCHU,

---

[145] BARANCIRA, S, Cours inédit de Psychiatrie générale, FPSE, 1ère Licence PCS, AA 2002-2003
[146] KRAMER, J F et CAMERON, op cit. p.51

> *« Quand on expérimente la drogue, la première impression et son effet sur l'usager influe beaucoup sur la suite des événements, on a tendance à reprendre de nouveau ».*[147]

Justement les enfants de la rue ont un jeune âge d'une part et à la première prise du cannabis ils ont agréablement senti d'autre part.

La deuxième raison c'est effectivement les effets positifs du cannabis qu'on sent à sa prise.

**VII. 2. La recherche de ses effets**

Comme le rapporte C TRAUTMAN,

> *« On fait usage de certaines drogues parce qu'on recherche un effet particulier ou une sensation particulière »*[148].

Effectivement, les enfants de la rue consomment également le cannabis parce que ça leur procure des effets positifs. Ils affirment que le cannabis leur donne une bonne sensation.

En effet, à la prise du cannabis, MINA se sent comme s'il est au paradis, comme s'il plane en l'air et éprouve du bien. Et c'est justement cela que MINA cherche en fumant le cannabis :

> *« Mimi navuta habu juu nisikiye vizuri. Unajuwa mii bana nikisha vuta habu yangu, kweli nasikiya niko natembelea majuu tuu, nasikiya ni kama mbinguni, eba habu, una fika unasikiya bien saana, ni maswingi. »*

C'est-à-dire

> *« Moi, je fume du cannabis pour me sentir bien. Tu sais, moi vraiment si j'ai déjà pris mon cannabis, vraiment je me sens en train de me balader en l'air, je sens comme si c'est au paradis, le cannabis, tu deviens gaie, c'est le bonheur ».*

Pour MERI, c'est le repos, le bonheur que lui donne le cannabis qui le pousse à le consommer. Ecoutons-le :

> *« Mvuta umusongo kugira nduhuke, kugira numve ndi safi, ndumva amaraha kidogo. Ndayibuze ndumva faux sanaa, ndumva wapi. Ndayironse nkaca nyene numva ko ari sawa ».*

---

[147] BROCHU S, op cit, p. 16

[148] TRAUTMAN, C., Lutte contre la toxicomanie et le trafic des stupéfiants, Paris, PUF, 1990, p.44

C`est-à-dire :

> ***« Moi, je fume le cannabis pour me reposer, pour que je me sente bien, je sens le bonheur un peu. Si je ne le trouve pas je me sens très mal, je sens que ça ne va pas. Si je le trouve je sens alors que c'est bien ».***

Quant à KARA, quand il fume le cannabis, il se sent un tout autre, il se sent paisible, libre et bien. :

> ***« Kwa kweri, mimi habu nikiyivuta powa, inanipa amani mu kicwa yangu, kama nikisha kamata musongo na wa jamaa zangu, najisikiya mutu mungine, nasikiya sio mimi, nasikiya ma free ».***

C`est-à-dire :

> ***« A vrai dire , moi quand je fume le cannabis, je me sens bien, ça me donne la paix dans ma tête, quand j'ai déjà pris le cannabis avec mes amis, je me sens une toute autre personne, je sens que ce n'est pas moi, je me sens libre ».***

C'est pour cette raison qu'il fume le cannabis et pense même que cela sera difficile pour lui plus difficile d'abandonner :

> ***« Njo maana mimi navuta habu na siwazee kama nitaheba kuyivuta. Kuyiheba nakwambiya ni tatizo kwangu ».***

C'est-à-dire :

> ***« C'est pourquoi moi je fume le cannabis et je ne pense pas que j'abandonnerai de le fumer. L'abandonner je te dis ça me donnera des problèmes ».***

Au fait, les drogues agissent sur notre organisme et modifient nos sensations. Ainsi, il est possible que ces enfants se sentent de cette façon car comme le rapporte D. RICHARD,

> ***« Les drogues produisent outre une kaléidoscope d'images fantastiques, un sentiment de dilution de soi, accompagnée d'une exaltation ou d'un sentiment de révélation qui en fait la drogue mystique par excellence ».***[149]

Par ailleurs, le cannabis est un produit une fois consommé est à mesure de provoquer une sensation d'euphorie. En effet, après la prise du cannabis, il survient

---

[149] RICHARD, D., op cit, p.21

> ***« une phase d'euphorie faite de sensation de bien être physique et psychique que le consommateur veut partager avec son entourage ».***[150]

Cette phase est plus précisément la première parmi les quatre phases de l'intoxication cannabique qui ont été décrites par le docteur S. WIEVORKA.

Mais faut-il souligner que les drogues ne produisent pas les mêmes effets chez tous les individus. Autrement dit, les gens ne se sentent pas nécessairement de la même façon après la prise d'une même drogue. Parce que les effets d'une drogue sont grandement influencés par plusieurs facteurs :

> ***« Les sensibilités individuelles, la nature et la quantité du produit, la consommation concomitante ou non d'autres drogues, la voie d'administration, l'atmosphère collective sont autant de facteurs déterminant l'intensité de la réponse psychologique ».***[151]

Pour le cannabis, son action ou ses effets dépendent d'un certain nombre de facteurs à savoir :

- la forme de sa préparation
- la qualité ou la dose (richesse en tétrahydrocannabinol ou THC) prise.
- le mode d'absorption : les effets sont plus rapides et plus courts par voie respiratoire. Par contre, si le cannabis est mangé ou bu à la même dose, son action est plus faible, plus retardé et plus durable.
- Les dispositions individuelles du consommateur, c'est-à-dire de son caractère et ses prédispositions psychiques.[152]

En outre, S. BROCHU nous révèle aussi qu'avec la consommation du cannabis

> ***« Le résultat est obtenu par des mécanismes biologiques certes, mais il s'y ajoute des effets psychologiques indirects liés aux caractères symboliques du produit, à sa réputation, aux rituels qui accompagnent l'usage ».***[153]

Par exemple,

> ***« Un fumeur de cannabis peut ne guère ressentir d'effets subjectifs s'il fume tout seul, mais éprouver une sensation de détente ou de stimulation s'il fume la même quantité de substance en compagnie de camarades ayant les mêmes goûts ».***[154]

---

[150] PLASAIT, B. et OLIN, N., op cit. p.88
[151] PELT, J. M., Drogues et plantes magiques, Paris, Horizons de France, 1988, p.134
[152] ANDREW, W. et WINIFRED, R., op cit, p.166
[153] BROCHU, S., op. cit, p. 162
[154] FOTTORINO, E., La piste blanche, l'Afrique sous l'empire de la drogue, Paris, Editions BALLAND, 1991,p.10

Nous pouvons enfin dire que les effets positifs du cannabis à savoir le repos, le sentiment de bien être, le bonheur, la paix que les enfants de la rue sentent en consommant le cannabis, est une des raisons qui les poussent à consommer le cannabis.

La troisième raison qui pousse les enfants de la rue à consommer le cannabis est qu'ils cherchent à se dérober ou supporter les conditions de la vie quotidienne qu'ils mènent.

**VII.3. Se dérober ou supporter les conditions de la vie quotidienne.**

Les enfants de la rue associent le travail à la corvée, à la non reconnaissance de leur dignité, aux menaces, au froid, à la non satisfaction de leurs désirs, mais également à la faim au jour le jour. Même si ce sont des enfants, ils sont toutefois sensibles aux problèmes et aux malheurs qui les frappent. Ils trouvent donc ces conditions de vie très dures, insupportables, ce qui les affecte sur le plan psychologique. C'est ainsi que pour pouvoir supporter ou oublier cette réalité quotidienne, ces enfants recourent à la consommation du cannabis. En effet comme le rapporte D. GUY,

> « ***Pour les plus démunis, la drogue est aussi une conduite d`adaptation à un environnement opaque et un refuge inégalable*** ».[155]

Au fait, certains enfants de la rue pour pouvoir un peu oublier les duretés, les contraintes de la vie qu'ils mènent font des activités de distraction, c'est-à-dire les jeux et les loisirs entre autres, le football, le jeu des cartes, jeux de hasard, aller au cinéma. D'autres alors associent à ces activités la consommation du cannabis. Ecoutons à propos BIDE :

> « ***Jewe urumogi ruramfasha muri vyinshi kweri Jewe kubera ingene mbayeho nabi saana, merewe nabi ncanwa akamogi kugira nyene ndavyibagire. Tena, kubera ubu buzima nama ndi faux, nama mfise amacungu, nca nyene nwa urumogi kugira amacungu ahere, mbe ndibagira aya mateso*** ».

C`est-à-dire

> « ***Moi le cannabis m'aide dans beaucoup de choses vraiment. Moi à cause de la mauvaise façon dont je vis, je suis mal, je consomme du cannabis pour que j`oublie. Encore, à cause de cette vie je suis toujours mal, je me sens toujours triste, je consomme alors du cannabis pour que la tristesse finisse, pour que j`oublie ces problèmes*** »

[155] GUY, D., Géopolitique de la drogue, Paris, Editions la Découverte, 1991, p.37

C'est donc une nécessité pour lui de consommer le cannabis afin qu'il puisse oublier cette vie dure qu'il mène ainsi que les tristesses entraînées par cette vie. Cette façon de faire se rencontre, aussi bien chez d'autres personnes comme le laisse entendre les propos de S. LEDERMANN :

> « *L'homme éprouve pour lutter contre l'ennui, les tristesses, les duretés de l'existence ou sa monotonie ou inversement pour la provocation des joies collectives liées à la vie sociale une propension singulière à user des substances totalement inutiles au fonctionnement de ses différents viscères : tabac, boisson, alcoolique, drogues etc.* ».[156]

NZEDI également nous a révélé pourquoi il consomme le cannabis. En effet, comme pour tous les autres enfants, la rue constitue pour NZEDI la source des moyens d'existence, mais ceux-ci sont difficilement trouvables. Ecoutons-le nous relater en général sa vie quotidienne :

> « *Mimi kawaida usubuyi, nikitoka kule ku CAMEO, kwenye tunalala, nafika nakuya uku kusoko. Eba kwajuu tunaamuka na mucee wa rare nafika naenda kufanya ma mitikasi yangu na jamaa zangu ao mi mwenyewe kwa juu nipate za kuishi. Sa moja napata sa zingine sipati. Kama nimepata iyo siku ni manjonjo, kama sikupata iyo siku nashinda njaa. Alakini kwa kweri siku nyingi ha dupati kitu, ama tunapata faux. Mara siku zingine tunakutana na wa police wanatupigapiga ma fimbo hata kama hatukufanya kitu. Eba mangaribi sasa njo unakutana, tuko pamoja. Eba unakutana mangaribi tuko tabani, wengi unakutana tuko na macungu, hatuna kitu, hatugukura, tunajiwaza mawazo mengi hatuna ata wakudusayidiya, mukicwa yako ni faux, unacukiya, eba wapi* »

C'est-à-dire

> « *Moi normalement, le matin quand je quitte le ciné CAMEO où nous dormons, je viens ici au marché. Parce que nous nous réveillons avec une soif de l'argent, je pars alors faire mes affaires avec mes amis ou moi seul pour avoir de quoi vivre. Quelques fois je trouve d'autres fois je ne trouve pas. Quand je trouve ce jour c'est la fête quand je ne trouve pas, ce jour je le passe sans manger. Mais à vrai dire, beaucoup de jours nous ne trouvons pas quelque chose ou nous trouvons rien. Ou d'autres jours nous rencontrons des policiers qui nous frappent avec des bâtons même si nous n'avons rien fait. C'est alors le soir que nous nous trouvons ensemble, le soir tu nous trouves fatiguer nombreux sont tristes, nous n'avons rien trouvé, nous n'avons rien mangé, nous pensons beaucoup, nous*

[156] LEDERMANN, S, Alcool, alcoolisme, alcoolisation, paris, PUF, 1964, p.14

***n'avons même pas quelqu'un pour nous aider, dans la tête, ça ne va pas, la colère monte vraiment ça ne va pas ».***

NZEDI trouve alors normal et logique de prendre du cannabis quand on mène une telle vie pour tout oublier, se redonner le morale et le courage :

***« Jiwaze nawe sasa lazima ukamate kitu bila ivo hayiji, hauwezi ku ishi apa. Eba tunafika tunatafuta misongo sasa tunaikogota kweri kwaju tusahau vyote, tusikate tamaa ».***

C'est-à-dire :

***« Figure-toi alors, tu dois prendre quelque chose, sinon ça ne vient pas, tu peux pas vivre ici. Nous cherchons alors du cannabis, nous le fumons trop pour tout oublier, pour ne pas se lasser ».***

Ainsi, comme G. NAHAS,[157]

***« On observe de plus en plus que FREUD avait raison lorsqu'il a dit que les substances toxiques produisent des sensations agréables immédiates et modifient ainsi les conditions d'insensibilité au point de nous rendre inapte à toute sensation désagréable ».***

KARA se drogue aussi pour supporter, résister aux mauvaises conditions de logement. En effet, la plupart des enfants de la rue dorment à la belle étoile ou dans des endroits de fortune, et n'ont pas du matériel de couchage ni de couverture. Ce qui les expose au froid et aux moustiques.

KARA fait parti de ceux-là. Ainsi, pour résister à ces conditions, il consomme le cannabis. Ecoutons ses propos :

***«Tena, habu na yivuta kwajuu ya kule tunalala. Unakutana hatuna ca kulaliya, wala ca kujifunika. Imbu zinatutesa usiku, baridi, ukirara ku sima baridi inakutesa. Tunavuta sasahabu tusisikiye kitu, kama unalala urisha yivuta eba hawusikiye kitu iyo baridi ma imbu hawusikiye. We unajishituwa tu unakutana ni usubuhi ».***

C'est-à-dire :

***« Aussi, le cannabis je le consomme à cause de la où nous dormons, on n'a pas sur quoi dormir ou de quoi se couvrir, les moustiques et le froid nous menacent le soir, si tu dors sur le ciment, le froid te fait mal. Nous consommons alors du cannabis pour ne rien sentir, si tu dors et que tu l'as déjà fumé, tu ne sens rien, le froid, les***

[157] NAHAS, G., Cité par COLLINOT, J. F., op. cit. p.47

***moustiques, tu ne les sens plus. Toi tu te réveilles tout simplement et tu trouves que c'est déjà le matin ».***

Ainsi, chez les enfants de la rue, l'usage du cannabis est un symptôme de mal être et d'angoisse. Une manière de fuir une réalité invivable. Il répond à la nécessité d'échapper aux dures réalités auxquelles ils sont confrontés. C'est un refuge, un support, une aide ou une consolation de tous les jours et de tous les instants, destiné à faire oublier ou supporter le quotidien.

La consommation du cannabis chez les enfants de la rue est aussi l'influence du groupe. C'est donc la quatrième raison.

**VII. 4. Influence du groupe**

L'être humain a besoin d'un sentiment d'appartenance que ce soit à une famille, à une tribu, à une communauté ou à un groupe. Quiconque se sent isolé s'efforce habituellement de trouver un groupe dans lequel il puisse s'insérer. Quoique isolés des leurs, les enfants de la rue ne mènent pas une vie isolée, ils s'organisent mutuellement en groupe pour vivre. A propos de la formation des groupes par ces enfants A. BUCUCU nous explique ceci :

***« Dans le domaine des compétences des enfants de la rue, on peut noter ici leur capacité à se regrouper. Sous la pression des contingences extérieures, sous celle des nécessités inconscientes, les enfants de la rue se rassemblent renforçant ainsi leur capacité de se défendre, leur visibilité sociale, mais également leur capacité de nuisance ».***[158]

Il poursuit en soulignant que,

***« C'est en réalité dans la recherche de son autonomie intérieure que l'enfant de la rue éprouve le besoin impérieux de s'accrocher au groupe ».***[159]

En outre, comme le soulignent ANZIEU et MARTIN, les enfants de la rue sont aussi réunis volontairement pour le plaisir d'être ensemble par la recherche du semblable.

***« On recherche dans les « congénères » les mêmes modes de penser et de sentir que l'on a soi-même sans en être nécessairement conscient »***[160]

[158] BUCUCU, A., op. cit. p.133
[159] Ibidem
[160] ANZIEU, D. et MARIN, J. V., La dynamique des groupes restreints, Paris, PUF, 1973, p.19

Non seulement, le groupe donne à l'enfant le sentiment d'être quelqu'un, mais également celui d'appartenir à quelque chose, l'enfant se sent plus ou moins sécuriser. Le groupe lui servira de cadre de référence et d'identification. Il est donc vrai que le groupe présente des avantages à ces enfants ; cependant, il a aussi un côté négatif sur la vie de ces enfants ; ici, nous signalerons l'entraînement dans la consommation de drogues.

En effet, il arrive souvent que le groupe auquel l'enfant adhère soit composé d'enfants fumeurs de cannabis. Ainsi, l'attirance vers ces compagnons impliqués dans la consommation du cannabis, l'acceptation de leurs valeurs, la difficulté de résister aux pressions qu'ils pourraient exercer..., forment le facteur de risque le plus important pour l'adoption de ce comportement.

C'est le cas de DEMA. Celui- ci avait un groupe d'amis avec qui il avait noué de bonnes relations, partageait tous à l'exception du cannabis. C'est en effet la consommation du cannabis qui différencié de ses amis. Il a fallu alors qu'il adopte ce comportement pour pouvoir bien se sentir dans le groupe, pour pouvoir bien s'y intégrer. Ecoutons-le :

> ***« Jewe urumva narimfise abagenzi batatu, kenshi twaguma turikimwe ama diri yose twayagirira hamwe, turonse tukagabura, no kuryama twaryama hamwe. Arakini jewe sinavuta i habu, barakunda kuyinwa kenshi mugabo jewe kubera atayo na vuta naguma ngaho nyene. Mugabo rero buhorobuhoro kubera bari abajamaa, twama turikumwe, naciye nanje ntangura kuyinwa. Barambona faux nyene kubera ntayinwa, hariho nigiye baguma ba mbwira ngo ingo tugucomeshe."***

C'est-à-dire :

> ***« Moi tu sais, j'avais trois amis, la plupart de temps nous restions ensemble, tout les affaires nous les faisions ensemble, si nous trouvions quelque chose nous partagions ; même pour dormir, nous dormions ensemble. Mais moi je ne fumais pas du cannabis, ils aimaient le fumer plusieurs fois, mais moi je restais là parce que je ne le fumais pas. Mais petit à petit parce qu'ils étaient des amis avec qui nous restions ensemble, moi aussi, j'ai commencé à le fumer, ils me voyaient faux parce que je ne le fumais pas, il y avait même des fois où ils me demandaient d'aller fumer avec eux ».***

Volontairement donc DEMA a fumé le cannabis mais sous l'influence de son groupe dans le but d'accéder à un sentiment d'appartenance et de se faire accepter par les autres, ce qui lui a permis l'intégration dans le groupe.

Le groupe d'amis fumeurs de cannabis a également influencés ZAKI à consommer le cannabis. En effet, après de multiples offres refusées du cannabis

par ses amis, accompagnées d'injures et même des menaces, il a finalement accepté de faire comme ses amis de groupe :

> *« Abagenzi banje nibo batumye nwa igisongo. Urumva bahora banzanira igisongo bakambwira ngo : « We mbona hauvute ? », ngo ndi babironi, ngo ndi umusenge, ngo nije nja kubabongera faux, nyene baguma bambwira ngo tudagufukuza, ngo razma ucome, eba naciye ntangura kukinwa, gushika n`ubu ndaca kinwa, kandi saana ».*

C'est-à-dire :

> *« Ce sont mes amis qui m'ont entraîné dans la consommation du cannabis. Ils m'amenaient du cannabis et me disaient : « pourquoi toi tu ne fumes pas ? », que je suis babylone ( pas rasta), que je suis villageois, que c'est mois qui les dénonce , et ils me disaient souvent qu`ils allaient me chasser, que je dois fumer, alors j`ai commencé à fumer jusqu`à maintenant, je le fume, beaucoup même ».*

Pour ne pas donc être chassé du groupe et se sentir seul mais aussi pour se conformer au groupe ZAKI a fait comme ses amis du groupe.

Comme nous l'expliquent M. GOSSOP et M. GRANT en effet,

> *« La pression que peut exercer les pairs est souvent à l'origine de l'usage de drogue. Il est largement reconnu que l'usage de drogues est une facette du style de vie des gens. Ceux qui ressentent fortement le besoin d'appartenance auront toutes les chances de se laisser influencer si leurs amis et compagnons les encouragent à se mettre à la consommation de drogues ».*[161]

Il est compréhensible que DEMA et ZAKI ont été influencé par leurs amis fumeurs du groupe, car un groupe où il y a consommation de drogues peut souvent tenter d'amener ses membres à le faire. En effet, les différentes recherches ont montré qu'en général les individus sont beaucoup plus influençables dans le groupe que lorsqu`ils sont isolés. Un individu en groupe peut faire ce qu'il n'aurait pas pu faire étant seul. Autrement dit un individu peut épouser certains des comportements de ses amis du groupe même les mauvais.

> *« En groupe, la conscience collective prime sur la conscience individuelle. L`individu est plus porté à faire ce qui pourrait l'unir à son groupe des pairs pour mieux y adhérer et il perd ainsi l'intérêt à se contrôler lui-même ».*[162]

---

[161] GOSSOP, M et GRANT, M, op cit, p.51
[162] NKUZIMANA, P, Syllabus de psychologie sociale, p.60

En outre, comme l'affirme S. TESSIER,

> ***« Le mode de fonctionnement du groupe induit une grande difficulté de séparation ».***[163]

En somme, la curiosité, la recherche de ses effets positifs, se dérober ou supporter la vie quotidienne ainsi que l'influence du groupe sont les raisons qui poussent les enfants de la rue à consommer le cannabis.

A voir alors l'ampleur que prend la consommation du cannabis chez ces enfants de la rue, on pourrait croire que cela ne pose pas de problèmes sur eux. Bien au contraire, des problèmes, il y en a. Ainsi, nous avons essayé de dégager ceux entraînés par cette consommation entre ces enfants.

[163] TESSIER S., op. cit, p.61

## CHAP. VIII. : PROBLEMES POSES PAR LA CONSOMMATION DU CANNABIS AU SEIN DES ENFANTS DE LA RUE

La drogue est une substance qui agit directement sur le cerveau qui est le siège des différents centres qui contrôlent notre comportement. Il est alors fort probable qu'une substance ayant un impact sur le système nerveux central affecte le comportement de son utilisateur. C'est dans le même sens que BROCHU S. affirme que :

> ***« La recherche dans le domaine des drogues illicites et de la violence permet de croire que tout produit ayant un effet sur le système nerveux central peut modifier les réactions de la personne intoxiquée ».***[164]

Et B. PLASAIT et N. OLIN d'ajouter que :

> ***« Le propre des produits psychoactifs est de modifier le comportement des personnes qu'il s'agisse d'un usage occasionnel ou régulier ».***[165]

Un large éventail de drogues peut donc influencer la pensée, l'affectivité, le sommeil, l'appétit, les fonctions sexuelles, l'interaction sociale et d'autres aspects du comportement.

Ainsi donc, chez les enfants de la rue, la consommation du cannabis provoque une variété d'attitudes les unes moins bonnes que les autres. C'est notamment les bagarres, les agressions, les viols homosexuels, les vols entre ces enfants.

### VIII. 1. Les bagarres

La consommation du cannabis chez les enfants de la rue comme chez les autres personnes se fait souvent en groupe. En effet,

> ***« Le cannabis constitue une drogue à part, elle se consomme en groupe comme c'est de règle ».***[166]

Ecoutons DEMA nous dire comment ça se passe en général chez eux :

> ***« Urumogi twebwe dukunda kurunywa sana sana harya mugatondo sa yine, sa sita, mangaribi, mw'ijoro. Iyo ururonse uca uhamagara abandi, tugaca turucoma, tukaja turahanahana, hasigaye aka mego ugaca utoborera ».***

---

[164] BROCHU, S., op cit, p.27
[165] PLASAIT, B. et OLIN N., op. cit, p.26
[166] ANDREW, W. et WINIFRED, R., op. cit, p.100

C'est-à-dire :

> ***« Le cannabis nous, nous aimons le consommer souvent le matin, dix heures, midi, après midi, le soir. Si tu le trouves, tu appelles les autres, alors nous le prenons, en se le passant, quand il te reste un petit megot tu l'achèves ».***

Cette intervention laisse sous entendre que la consommation du cannabis rassemble ces enfants, leur apprend à partager, crée une sorte d'amitié entre eux. C'est vrai en partie. Cependant, cela n'empêche pas que ces enfants se livrent à des bagarres suite à la consommation de cette drogue. Il est en effet fréquent qu'après avoir consommé le cannabis, ces enfants se bagarrent avec leurs camarades.

Ecoutons à propos MANE :

> ***« Habu ata kama tunayivuta inaturetea tatizo. Sunaona tukisha yivuta, ire ya gutosha, mara unapigana na huu, ama unapigana na yule. Unapigana na ba petit kwako, unapigana na ba grand , eba hawuogopi mutu, juu unajisikiya kime ».***

C'est-à-dire :

> ***« Le cannabis même si nous le fumons, nous amène des problèmes. Tu vois quand nous en avons suffisamment consommé, soit tu te bats avec celui-ci, soit tu te bats avec celui- là. Tu te bats avec des petits que toi, tu te bats avec les grands, tu n'as peur de personne parce que tu te sens fort ».***

Des fois, ils n'hésitent pas à utiliser des couteaux, des lames de rasoir ou des clous dans leurs bagarres comme le laisse entendre les propos de MEBI.

> ***« Hari aho usanga turiko turagwana kubera nyene twanyoye urumogi. Hari naho usanga bagucomye imbugita, canke urwembe, canke umusumari ».***

C'est-à-dire :

> ***« Il y a des fois où tu nous trouves en train de nous battre parce que nous avons consommé le cannabis. Il y a des fois où on te poignarde avec un couteau ou une lame de rasoir ou un clou. »***

ZAKI nous fait savoir que lui et ses amis se sont battus un jour avec un autre groupe d'enfants sous l'influence du cannabis.

*« Jewe nabarafiki banje twarigeze kugwana n`abandi bahungu kubera twari twanyoye urumogi rwinshi ; rwari rwaduturagaje hanyuma duca dufata umuhungu umwe turamuhamagara duca tumubwira ngo afukame, turamubwira ngo : « niwavuga na fyo turakwereka ». Duca turamufata turamukubita twese imigere, amakonzi,tuca turigira, hama aja guhamagara abagenzi biwe, duca dukubita umukuku baca baradukurikira duca turahagarara, ingwano rero ica iratoka ».*

C'est-à-dire :

*« Moi et mes copains, nous nous sommes battus avec d`autres garçons parce que nous avions consommé beaucoup trop de cannabis ; nous en étions tellement ivres que nous avons pris un garçon, nous l'avons appelé et nous lui avons dit de s'agenouiller, et nous lui avons dit : « si tu oses dire un petit mot nous allons te montrer ». Nous l'avons alors pris et battu nous tous avec des coups de pieds, des coups de poing sur la tête et puis nous sommes partis et il est allé appeler ses amis, nous avons alors pris la fuite, ils nous ont poursuivis et puis nous nous sommes arrêtés et le combat alors a commencé ».*

Quant à KARA, il nous a lui aussi avoué que cela lui arrive de se bagarrer ave ses camarades sous l'influence du cannabis :

*« Bihora binshikira rimwe na rimwe nkagwana n'abandi bana. Mugabo urumva n'ukubera mba nanyoye urumogi, urumva, ndabitumwa n'urumogi, ntarunyoye usanga nyene ni poweye ngaho singwana ».*

C'est-à-dire :

*« Ça m'arrive quelques fois de me battre avec d'autres enfants mais tu comprends c'est parce que j'ai pris du cannabis. Tu comprends, ça c'est à cause du cannabis. Si je ne l'ai pas pris tu me trouves là calme, je ne me bats pas ».*

Les bagarres auxquelles se livrent les enfants de la rue sont souvent causées pa la consommation du cannabis, s'ils ne fumaient pas du cannabis ces enfant seraient plus ou moins calmes. Ces bagarres seraient moins fréquentes si l'on e croit les propos de MANE :

*« Kama hatungekuwa tunavuta habu izo matatizo za kupigana zingeisha, iyo mambo ya kupigana hovyo hovyo bingepunguka. Tungekuwa tunaogeya bien, tunaceza bien, mara mingi tunapigana juu tunakuwa tumevuta habu ».*

C'est-à-dire :

> ***« Si nous ne fumions pas le cannabis, ces problèmes de bagarres finiraient, cette façon de se battre pour rien diminuerait. Nous causerions bien, jouerions bien, beaucoup de fois on se bat parce que nous avions pris du cannabis ».***

Interrogé à propos, un policier nous déclare lui aussi que sous l'influence du cannabis ces enfants se bagarrent souvent :

> ***« Urumogi ruratuma abo bana bagwana. Twama twababangurukanije bariko baragwana kubera urumogi baba banyoye ; mbere n'ugukomerekanya barakomerekanya, kubera usanga hari igihe bakoresha imbugita, ibicupacupa baba bafise ».***

C'est-à-dire :

***« Le chanvre entraîne ces enfants à se battre. Plusieurs fois nous les séparons en train de se battre à cause du cannabis qu'ils auraient pris, ils se blessent même parce que des fois ils utilisent des couteaux, des morceaux de verre qu'ils auraient en possession ».***

Tous ces différents propos montrent à suffisance que sous l'influence du cannabis les enfants de la rue se bagarrent souvent.

Pour KARA, c'est un peu logique qu'ils se bagarrent parce que quand on consomme du cannabis, on se sent fort et par conséquent on a l'envie de se battre :

> ***« Urazi nyene ko iyo unyoye umusongo uca wumva ufise inguvu, ukumva uri gangi, ukumva wo gwana. Uca wumva usisimutse. N'umu petit arashobora ku kwihanga ngo mugwane kubera nyene ruba gwa mwinjiyemwo. ».***

C'est-à-dire :

> ***« Tu sais que si tu consommes du cannabis, tu sens de la force, tu te sens fort, tu sens l'envie de se battre. Tu te sens agiter. Même un petit enfant, peut oser vous défier, parce que le cannabis l'a déjà pénétré. ».***

Etant donné que le cannabis est un perturbateur du système nerveux central, il peut donc amener ces enfants à se bagarrer. En effet, comme le rapporte S. BROCHU, certains processus sont impliqués dans l'apparition ou la provocation de l'hostilité de même que l'agression après la consommation de drogues :

> *« On discute de la désinhibition, de l'amenuisement du contrôle de soi, de la détérioration du jugement, de l'irritabilité et d'impulsivité, de la production d'idées paranoïaques ou de la formation d'un sentiment d'omnipotence »*[167].

Ainsi, ces différentes perturbations du système nerveux peuvent conduire les enfants de la rue sous l'emprise du cannabis à se bagarrer avec leurs camarades. Aussi, sous l'emprise du cannabis les enfants de la rue agressent leurs camarades.

**VIII.2. Les agressions**

Nous joignons l'affirmation de A. NDIMUBANDI, qui dans son étude sur la toxicomanie en milieu pénitentiaire affirme que :

> *« La conduite agressive est l'une des conséquences de la consommation du cannabis, elle s'observe chez les détenus comme elle peut se rencontrer ailleurs, elle n'est pas spécifique à la prison ».*[168]

Effectivement des conduites agressives s'effectuent par les enfants de la rue en direction de leurs camarades sous l'effet du cannabis.

Les interventions de nos enquêtés le prouve. Ecoutons d'abord NZERI :

> *« Hariho abana eba iyo bamaze kurunywa atamucezo. Raba nka jewe ngaha kukuguru, iyo nkovu naho umuhungu umwe ya ncumise. Urumva twaranyoye urumogi, duhejeje umuhungu twarikumwe aca atubwira ngo tugende gucakaza amarare, nje nca mera nk`uwukwepa mugabo aca arambona aca ambwira ngo : « we urisha kuwa mugararizi ». Aca aramfata ankubita amafuti abiri aca arancoma igikaya yarafise aca arigira, aca ambwira ngo : « we usirudiyage kuceza na mii, nikisha kiripuwa ni meisha kiripuwa, hakuna mcezo kwangu. » »*

C'est-à-dire :

> *« Il y a des enfants quand ils ont déjà fumé suffisamment du cannabis ne badinent pas. Regarde moi ici sur la jambe, cette cicatrice, c'est là où un certain garçon m'a poignardé. Tu sais, nous avions pris du chanvre, quand nous avons terminé, un de nous nous a proposé d'aller voler de l'argent, moi j'ai tenté de me dérober mais il m'a vu et m'a alors dit : « toi tu es devenu dissident ». Il m'a alors pris et m'a frappé deux coups de genoux et m'a poignardé avec un*

[167] BROCHU, S., op cit, p.92
[168] NDIMUBANDI, A., op cit. p.110

*morceau de verre qu'il avait avec lui. Il est parti par après en me disant : « toi, ne joue plus encore avec moi, si je l'ai déjà fumé, je l'ai déjà fumé, je ne joue pas».*

Ensuite écoutons BIDE qui, à l'aide aussi d'un exemple nous confirme l'existence des conduites agressives menées par certains enfants de la rue sur leurs camarades sous l'influence du cannabis.

*« Hariho umuhungu nzi bakubise i buye kw'ivi. Urumva twariko nyene turanwa urumogi hanyuma duhejeje, uwundi muhungu aca amubwira ngo agende kumuzanira i fegi hama aranka, aca amubwira ngo : « kazikawe gwamaze kumponora », aca aramufata amukubita ibuye ryo kw'ivi.»*

C'est-à-dire :

*« Il y a un garçon que je connais qu'on a frappé avec une pierre sur le genou. Nous étions en train de prendre du cannabis et quand nous avions terminé, un autre garçon lui a dit d'aller lui amener une cigarette et puis il a refusé. Et l'autre a répliqué en disant : « tant pis, j'en suis déjà ivre ». Il a alors pris une pierre, l'a frappé sur le genou ».*

Ces agressions se font aussi la nuit sous une autre forme que les attaques avec des pierres ou avec des couteaux nous fait savoir MEBI :

*« Mw'ijoro hamwe tuvuye kuyinywa turashobora guterura nk'umwana aho aryamye tugaca tumuterera hasi (...) kubera nyene tuba twayinyoye tubigira nyene turiko turafyina umengo ntaco aba ».*

C'est-à-dire :

*« Le soir quand nous terminons de le prendre, nous pouvons soulever un enfant de là où il dort et nous le jetons par terre (....) parce que nous avons déjà pris du cannabis, nous le faisons en bavardant sans penser à ce qui peut lui arriver. »*

Des briquets et bâtons sont également des objets utilisés par les enfants de la rue pour agresser leurs camarades sous l'influence du cannabis nous dit ZAKI :

*« iyo bahimvye igisongo baraza nk'ubu bakagusanga aho uryamye bakagukubita i fimbo canke bakaguturira na briquet. »*

C'est-à-dire :

> ***« S'ils sont ivres du cannabis, ils peuvent venir là où tu dors, te frappent avec des bâtons ou te brûlent avec des briquets ».***

Signalons que ces agressions ne sont pas seulement que physiques, elles sont aussi verbales. En effet, sous l'influence du cannabis les enfants de la rue s'adressent sans peur et sans scrupule des injures, des mots grossiers. Ecoutons à propos ZAKI :

> ***« Ahandi naho urashobora gusanga nkubu twakinyoye turadutse turatukanye amatusi, akagutuka kuri mama wawe. Naho abandi bantu baba bari ngaho turatukana viza ».***

C'est-à-dire :

> ***« Une autre fois, il arrive que l'on commence subitement à se lancer des mots grossiers si on l'a consommé, on s''injurie à propos de ta mère. Même s'il y a d'autres personnes à côté, on s'injurie au grand jour ».***

L'expérience nous montre donc que la tendance à l'agressivité est innée chez les créatures. Elle montre également que la manifestation de cette tendance n'est pas prédéterminée. On naît toujours avec possibilité d'être agressif mais on ne commet pas nécessairement d'actes d'agressions. C'est ainsi que FRIECHICH nous dit que

> ***« L'apparition de l'agression, c'est-à-dire d'une attitude ouvertement combative, dépend d'une multiplicité de facteurs écologiques, sociaux, organiques, psychologiques, moléculaires, qui fonctionnent tous à des niveaux différents ».***[169]

Il poursuit en précisant que,

> ***« l'agression est une forme fondamentale du comportement qui peut être déclanchée, renforcée ou réduite par la douleur, la colère, la provocation, la menace contre la position hiérarchique, la foule et d'autres excitations internes et externes ».***[170]

Ainsi, sous l'influence du cannabis des enfants de la rue peuvent agresser leurs camarades. En effet, il est possible que ces agressions se commettent suite à la consommation du cannabis car à court terme, après la prise du cannabis,

---

[169] FRIECHICH, cité par CIMPAYE, E., Etude des difficultés liées à la réinsertion sociales des enfants traumatisés par la guerre, mémoire inédit, UB, FPSE,2002, p.68

[170] FRIECHICH, cité par CIMPAYE, E., op cit, p.70

*« il se produit les attitudes suivantes : anxiété éventuelle, euphorie, hilarité, débit verbale accéléré, changement d'humeur (certains deviennent agressifs et querelleux, d'autres restent passifs) ».* [171]

Par ailleurs, au cours de la deuxième phase dite phase confusionnelle parmi les quatre phases d'intoxication cannabique il y a :

*« Développement de l'ouie, illusions perceptives, pouvant aller jusqu'à de véritables hallucinations visuelles ou auditives. Des troubles de la sphère affective ont également été décrites parfois responsables du passage à l'acte auto ou hétéro-agressives ».* [172]

Ces conduites agressives sont donc de réels problèmes dans la vie relationnelle de ces enfants. Il est donc difficile de vivre avec une personne qui devient irritable, déraisonnable, agressif dont l'humeur peut changer à tout moment. Qu'il soit physique ou verbale, l'agressivité provoque un état d'inconfort, nuit à la vie d'autrui. Il est donc évident que ces agressions font souffrir soit moralement, soit physiquement ces enfants. Ce qui fait souffrir moralement et physiquement aussi ces enfants de la rue, c'est les viols homosexuels commis par ces enfants sur leurs camarades sous l'influence du cannabis.

**VIII. 3. Les viols homosexuels**

Le viol homosexuel est aussi un comportement présent chez les enfants de la rue à cause de la consommation du cannabis. En effet, sous l'influence du cannabis, les enfants de la rue n'hésitent pas à violer leurs camarades. Voici quelques témoignages.

NZERI nous affirme que ces viols homosexuels existent et se commettent souvent le soir :

*« Iyindi ngorane nuko mw'ijoro duhejeje kunywa urumogi kugira nyene duce tuja kuryama, hariho nyene abandi nabo baguma ngaho nyene bariko bararukwega bakarunywa hamwe nyene eba baruhimba kabisa. Usinziriye hagaca haza umwe nyene muribo ugaca wumva aragucakiye n`inguvu aguciye inyuma agaca akugirira ivya mfura mbi akakwonona ».*

C'est-à-dire :

*« Un autre problème, c'est que le soir quand nous terminons de fumer le cannabis pour que nous allions se coucher, il y a alors certains enfants qui restent et continuent à le fumer jusqu` à en être*

[171] RICHARD, D., op cit, p.109
[172] PLASAIT, B. et OLIN, N., ibidem

***ivres. Quand tu dors, il survient alors un parmi eux, te prends par force, passe par derrière et te viole».***

Non seulement, ces viols se commettent le soir mais également se font même pendant la journée. Ecoutons encore NZERI nous raconter un de ces cas qui s'est produit :

***« (....) abahungu babiri barigeze guhengera umunsi umwe bari hariya kuri Tanganyika kuri beach baroga baroga, hanyuma baca baja kunywa i habu impande ya beach. Barayinywa baca baraza bafata uwundi muhungu bamutwara hirya ninguvu baca baramwambura impuzu baramugirira nabi baramugirira nyene inyuma. Bavuye kuri beach uwo muhungu aca araza kubibwira igikundi, turahiga abo bahungu turabafata tuca turababwira yuko tubatwara kubabongera kuba polisi. Eba baciye badusaba ikigongwe yuko batazosubira, yuko babigize kubera bari banyoye i habu tuca turabareka ».***

C'est-à-dire :

***« Un certain jour, deux garçons étaient là au lac Tanganyika sur la plage en train de nager, ils sont ensuite allés fumer du cannabis à côté du beach. Ils l'ont fumé et sont retournés ensuite, ils ont alors pris un autre garçon, ils l'ont amené ailleurs avec force ensuite l'on déshabillé, lui ont fait du mal, l'ont pénétré par derrière. Au retour de la plage, ce garçon est venu alors le dire au groupe. Nous avons cherché ces garçons et quand nous les avons attrapés, nous les avons menacé de les dénoncer à la police. Ils nous ont tout de suite demandé pardon en disant qu'ils ne recommenceront plus, qu'ils l'ont fait parce qu'ils avaient consommé du cannabis, nous leur avons ensuite pardonné ».***

« *kurya akameka* » est le terme utilisé par ces enfants pour designer ce genre de viol nous a révélé BIDE :

***« hariho ibintu twita kurya akameka, umuhungu arashobora kuza agafata umu petit, akamufata ku nguvu, akamubohera amaboko inyuma agaca amugirira ivya mfura mbi ».***

C'est-à-dire :

***« il y a des choses qu'on appelle « kurya akameka » (pénétrer par derrière), un garçon peut venir et prendre un plus petit que lui. Il le prend par force, lie ses bras par derrière et alors le viole. »***

Pour BIDE, ces viols homosexuels sont donc commis suite à l'abus du cannabis :

> *« Urumva aragenda agafata nk'urumogi eba akarunwa sanaa, gwinshi, agaca aza yasaze, agaca afata ku ngumvu umu petit, ukaja usanga yamwononye. Kenshi babigira mw'ijoro, no kumutaga barashobora kubigira. »*

C'est-à-dire :

> *« Tu sais, il part et prend du cannabis en grande quantité, il revient alors enragé, prend ensuite un petit par force, tu trouves alors le petit violé, ils le font le soir, même la journée, ils peuvent le faire ».*

Des fois pour faire intimider sa victime, le violeur sous l'influence du cannabis n'hésite pas à utiliser un couteau nous fait savoir BIDE dans son exemple :

> *« Hari umwana bafashe hari mw'ijoro, umuhungu umwe araza yamaze kunwa urumogi aramubwira ngo niyavuga na kimwe aramucumita i mberi, aca arasokorora iyo mberi arayimwereka, aca amubwira ngo aryame ngaho yubitse inda nya mu petit araryama wa muhungu, aca aramwambura i kabutura aca ara mugirira ivya mfura mbi ».*

C'est-à-dire :

> *« il y a un certain enfant qu'on a pris, c'était le soir, un certain garçon est venu après avoir consommé du cannabis et lui a dit que s'il dit même un mot, il va le poignarder avec un couteau. Il a alors sorti le couteau et le lui a montré, ensuite il lui a dit de se coucher par le ventre, le petit s'est couché et le garçon, lui a enlevé la culotte ensuite l'a violé ».*

Ces viols homosexuels commis par ces enfants de la rue sont donc différents des comportements des homosexuels. En effet, comme nous l'expliquent ANZIEU et MARTIN, les viols homosexuels sont le fait de certaines conjonctures :

> *« Le comportement des homosexuels doit être distingué des viols homosexuels fréquents dans certains gangs ou dans certaines situations (détenus dans la même cellule, chambre d'un bataillon disciplinaire.....) où l'homosexualité est soit provoquée par la pénurie de partenaires de l'autre sexe, soit un symptôme secondaire par rapport aux autres manifestations délictueuses ».*[173]

Ces enfants de la rue ne sont donc pas des homosexuels. L'homosexuel est en effet celui ou celle qui éprouve une affinité sexuelle pour les personnes de son

[173] ANZIEU, D. et MARTIN, J. Y., op cit, p.210

sexe. Les homosexuels ont un train commun : l'aversion pour la femme en tant que partenaire sexuel. L'homosexualité peut donc être assimilée à une perversion où le plaisir est obtenu entre deux individus de même sexe.

S. SUGURU[174] nous explique que les mécanismes qui constituent la base de l'homosexualité sont variés. Il s'agit en général de l'inaccessibilité de l'objet homosexuel, idéalisé ou au contraire très dévalorisé et sous estimé par le sujet. Dans ce sens, il y a rabattement de la libido sur la personne de son sexe puisque l'autre n'est plus désirée pour des raisons ci-hautes citées. L'homosexualité peut prendre les vicissitudes du développement de l'identité sexuelle et s'accompagne de la culpabilité. Celui-ci traduit un désordre profond dans la personnalité comme l'ambiguïté sexuelle psychogénétique. La pratique homosexuelle peut se compliquer et conduire vers d'autres conduites perverses comme la prostitution, le travestisme ou le transexualisme. Ces deux derniers comportements constituant un véritable désir de nier sa propre identité sexuelle pour aspirer à la transformation physique même.
Les enfants de la rue quant à eux gardent une prédilection pour le sexe opposé. Ils ne sont pas des homosexuels mais ils vivent des expériences homosexuelles.

Au fait,

> ***« Les viols homosexuels observés chez les enfants de la rue sont des comportements homosexuels particulièrement évidents dans l'homosexualité de circonstance, situationnelle ou occasionnelle ».***[175]

Les auteurs de ces viols homosexuels commis le feraient sous l'influence du cannabis car en effet,

> ***« Les propriétés psycho pharmacologiques des drogues par leur action sur certains centres spécifiques du système nerveux central conduiraient à l'adoption de comportement violents ».***[176]

Les drogues donc font perdre le contrôle, rendent agressives, désinhibent et dérèglent la conscience.

En outre, ces viols homosexuels des enfants de la rue peuvent aussi s'expliquer par rapport à la vie qu'ils mènent. En effet, ces enfants vivent dans des conditions d'isolement et de promiscuité. En plus, ils sont du même sexe (exclusivement des garçons), ils n'ont donc pas d'autres choix que d'avoir des relations avec d'autres garçons.

---

[174] SUGURU, S., Cours de psychopathologie, FPSE, 2 ème Cand, A/A 1999-2000, p.98
[175] BUCUCU, A., op cit, p.150
[176] BROCHU, S., op cit, p.82

Ces différents mauvais actes (bagarres, agressions, viols homosexuels) commis sous l'effet du cannabis par les enfants de la rue sur leurs camarades constituent de réels problèmes pour l'ensemble de ces enfants ; encore à ces problèmes s'ajoute un autre, notamment les vols. Mais ces derniers ne sont pas commis sous l'effet du cannabis, ils résultent de l'envie, du manque du cannabis à fumer. Ce qui nous fait dire qu'ils ont comme origine la consommation du cannabis.

**VIII. 4. Les vols**

Comme le témoigne les propos de notre enquêté KARA, le vol est un comportement délictueux fréquent entre les enfants de la rue :

> *« (....) ubusuma ni bwinshi ngaha muri twebwe, uravye nabi usanga bakwivye utwawe, nk'uduhera uba wironkeye, ikambambiri impuzu n'utundi tuntu twawe. Eba ushize ngaho akantu uzubaye usanga bagatwaye, canke ucometse nabi amahera mu mufuko eba usaga tayari yagiye ».*

C'est-à-dire :

> *« Les vols sont nombreux ici entre nous, si tu ne fais pas attention tu te trouves dépouiller de tes biens comme de l'argent que tu aurais trouvé, les babouches, les habits et d'autres choses que tu possèdes. Si tu mets quelque chose là et que tu ne le gardes pas bien, tu la revois plus ou si tu ne mets pas l'argent convenablement dans ta poche, tu ne le trouves plus ».*

A propos du vol des enfants, C. BLATIER nous explique que :

> *« Parmi les conduites délinquantes des mineurs la principale est le vol. Le vol simple est le mode le plus fréquent sans effraction ni violence. Il s'agit le plus souvent du vol dans les magasins, du vol à la tire, du vol de vêtements, de deux roues ou encore du vol dans les véhicules..... La complicité est limitée, la recherche d'argent directement obtenu ou après revente de l'objet volé est simple à mettre en œuvre. L'acte prend souvent un caractère impulsif notamment le vol à l'étalage, décrit comme un « jeu », l'acte de voler étant parfois plus important que l'objet volé ».*[177]

Pour les enfants de la rue fumeurs de cannabis, ce délit est parfois motivé par le désir de se procurer cette drogue. L'enfant sent une envie forte de fumer le cannabis, ainsi puisque n'en possédant pas et n'ayant pas de quoi s'en acheter, il se permet alors de voler soit de l'argent, soit un autre bien de son camarade qu'il

[177] BLATIER, C., La délinquance des mineurs, l'enfant, le psychologue, le droit, Grenoble, PUG, 2002, p.140

va vendre afin de s'en procurer. Ecoutons à propos les interventions de nos enquêtés, MEBI, KARA, MINA et MANE.

Pour MEBI, le vol d'argent de ses camarades pour s`acheter le cannabis est donc une solution pour étancher sa soif de cette drogue :

> ***« Nk`ubu urashobora kuba atamahera ufise, kubera uba wumva ufise i femba y`umusongo, ugaca ugenda kwiba abandi bana nkaga fifty, aga sambare, nkaca ngenda kugura rero umusongo ».***

C'est-à-dire :

> ***« Tu peux te trouver sans argent et parce que tu as l'envie, la soif du cannabis, tu pars alors voler tes camarades comme cinquante Frs, cent Frs pour alors acheter du cannabis ».***

Pour KARA, fumer le cannabis est un besoin important parmi ses besoins, c'est pour cette raison qu'il peut même voler les affaires de ses amis pour satisfaire ce besoin :

> ***« Iyo jewe ndonse uburare, icambere mbanza kugira ni ukugura i damaje kugira si nicwe n'inzara, kubera utaronse i damaje woca upfa ; ayasigaye nca ngenda kuyagura i habu tugaca tuyisangira n'abandi. Iyo ntaronse, nca ngira inguvu mpfume ndonka nayi habu yoyo. Urashobora kutarya ugaca winwera i habu gusa ».***

C'est-à-dire :

> ***« Si moi je trouve un peu d'argent, la première chose que je fais est d'acheter de la nourriture pour ne pas mourir de faim, parce que si tu ne trouves pas de la nourriture, tu meurs ; l'argent qui reste, je l'achète du cannabis et nous le partageons alors avec les autres. Si je ne trouve pas, je fais tout pour que je puisse au moins trouver le cannabis ; je vais alors voler les autres enfants pour avoir au moins pour le cannabis. Tu peux ne pas manger et tu fumes seulement le cannabis ».***

C'est presque la même situation pour MINA, en effet le cannabis est comme son pain quotidien. Fumer le cannabis constitue pour lui un besoin impérieux, il doit le prendre quotidiennement et cela plusieurs fois le jour. Ce qui l'amène à voler de l'argent à ses camarades afin d'avoir de quoi fumer :

*« Habu ninaweza yiomba wa jamaa, ama naenda ku iba tu wangine ma rare yakuyinununuwa. Juu mimi nayivuta kira siku, napashwa yivuta. Tena nayivuta mara nyingi ku siku, nikimariza kuvuta na powa tu kidogo, nazunguruka,mu wakati mdogo naongeza vuta nyingine. Mimi nasikiyaga kiwi ya habu. Nasikiyaga mu shingo na kauka, ata mukicwa nasikiyaga siko sawa kama sikivuta. Nikiyikosa saasa njo naenda ku iba wa jamaa rare, nayinununuwa sasa."*

C'est-à-dire :

*« Le cannabis, moi je peux le demander à mes amis, ou je vais tout simplement voler l'argent des autres pour m'en acheter. Parce que moi je le fume chaque jour, vraiment je dois le fumer. Et je le fume plusieurs fois par jour. Si je termine de fumer, j'attends en peu de temps, puis je circule en peu, après un petit temps, je fume encore. Moi, je sens l'envie du cannabis. J'ai souvent la gorge sèche, je sens même dans la tête que ce n'est pas bien si je ne l'ai pas pris, si je ne le trouve pas, c'est alors là que je vais voler mes camarades de l'argent, pour l'acheter. »*

Comme les autres (MEBI, KARA, MINA), MANE affirme que l'envie forte de fumer du cannabis qu'il éprouve le pousse quelques fois à voler ses camarades :

*« unaweza kama hivi kusikiya unataka saana kuvuta habu, unajiwaza fasi yenye utayitowa, kwa jamaa unayikosa, una zunguruka fasi yote unakosa, unawona tu wende ku iba wa jamaa ndogo za kuyinununuwa. ».*

C'est-à-dire :

*« Tu peux sentir une forte envie de fumer du cannabis, tu penses où tu vas le trouver, chez les amis tu ne le trouves pas, tu circules partout tu ne trouves pas. Tu juges tout simplement d'aller voler tes camarades un peu d'argent pour l'acheter »*

Le comportement de vol constitue donc un des moyens de trouver l'argent nécessaire pour se procurer le cannabis, un produit convoité par ces enfants de la rue. Ceux-ci sentant réellement le besoin de fumer le cannabis et ne pouvant pas s'en passer ou s'en passer difficilement, optent pour le vol de l'argent ou des biens de leurs camarades et ils les vendent pour avoir le cannabis à fumer. Ainsi, on pourrait se demander si ces enfants fumeurs de cannabis qui usent de tous les moyens pour trouver le cannabis, qui ne peuvent pas s'en passer ou s'en priver difficilement, seraient devenus dépendant de cette drogue ?

Probablement oui car il est aujourd'hui reconnu que le cannabis entraîne la dépendance pour ses fumeurs réguliers. En effet, comme nous l'indique B. PLASAIT et N. OLIN

> ***« Si ce produit n'entraîne généralement pas de syndrome de sevrage sévère (....) mais seulement des signes de nervosité, des troubles légers du sommeil qui disparaissent rapidement, il n'apparaît pas pour autant que l'on puisse parler d'une absence de dépendance dans le cas des consommateurs réguliers ».***[178]

Par ailleurs, d'après les propos tenu par le professeur Patrick MURA,

> ***« La dépendance du cannabis est reconnu puisqu'elle entre dans les critères du DCM4. Ce sont des critères qui ont été établis par les américains (.....) dans le cadre de l'association américaine de psychiatrie. Le cannabis répond à un certain nombre de ces critères, il entraîne donc une dépendance »***[179]

Cette dépendance au cannabis serait induite par ses propriétés tranquillisantes comme nous l'indique D. RICHARD :

> ***« Si une dépendance au cannabis consommée semble évidente, elle est induite par ses propriétés tranquillisantes ».***[180]

Enfin, nous pouvons signaler que ce problème de vol entre les enfants de la rue entraîne d'autres problèmes. En effet, il est frustrant et humiliant de se trouver dépouiller de son argent ou de ses biens. Ainsi, l'enfant que l'on vole ses biens cherchera à se venger, soit il vole lui aussi ses camarades, soit provoque des disputes, querelles ou bagarres.

En somme, aussi longtemps donc que ces enfants de la rue continuent à consommer le cannabis, non seulement ils vont faire face à tous ces problèmes (bagarres, agressions, viols homosexuels, vols) mais également, ils s'exposent à d'autres problèmes tant sur le plan physique que psychologique. En effet sur le plan physique, précisément une vingtaine de minutes après la prise du cannabis nous rapportent B. PLASAIT et OLIN N.[181], on observe les symptômes suivants (variables en fonction de la vulnérabilité du consommateur et de la teneur du produit en THC) : des pupilles dilatées, avec une tachycardie des modifications de la tension (hypotension), une sensation de soif, une hypoglycémie responsable d'une sensation de faim impérieuse, parfois des nausées et des vomissements. Tous ces signes sont temporaires, réversibles et d'intensité en règle générale

---

[178] PLASAIT, B. et OLIN N, op cit, p.75
[179] MURA, P., cité par PLASAIT et OLIN, N., op. cit, p.102
[180] RICHARD, D., op cit, p.99
[181] PLASAIT et OLIN, N., op. cit, p.98

modérée, mais ils peuvent parfois être à l'origine de malaise, d'une chute de la tension artérielle et de tachycardie favorisant la thrombose et les embolies.

En cas de prises répétées et massives, les effets sont évidemment plus importants : laryngites et bronchites, problèmes cardiovasculaires et troubles asthmatiques. On observe également des troubles du sommeil, un amaigrissement, une pâleur, une constipation et des problèmes dentaires, le risque de cancer de poumon est par ailleurs plus élevé.

Sur le plan psychologique, le danger est celui de l'escalade. En effet,

> ***« On veut aller plus loin, plus fort. L'espèce de la délivrance artificielle d'un moi incombant, difficile à supporter, la possibilité que l`on croit avoir d`accéder à un autre monde fait passer d'un geste habituel fumer une cigarette à d'autres gestes, à d`autres drogues ».***[182]

A propos MARK W. PARRINO, nous explique ceci :

> ***« L'escalade représente le continuum d'un processus pathologique en termes de gravité, de voie d'administration et de choix de drogue ».***[183]

Par exemple, poursuit-il,

> ***« Il se peut que les adolescents qui consomment des produits socialement admis (par exemple ; la nicotine, l'alcool) progressent vers l'usage de substances consommées par des voies non invasives (par exemple : le cannabis, benzodiazépines) et à mesure que leur expérience s'accroît, qu'ils passent à des voies d'administrations plus invasives (injections) de drogues considérées comme plus risquées (héroïne, cocaïne) ».***[184]

Toujours selon la théorie de l'escalade, la consommation du cannabis conduirait directement à l'usage d'héroïne ou de cocaïne et au cimetière à courte échéance. En outre des conséquences desocialisantes sur les sujets consommateurs de cannabis semblent aujourd`hui reconnues particulièrement chez les jeunes.

En effet, les effets desocialisants du cannabis s'expriment à travers un état de «démotivation » des consommateurs réguliers et des « syndromes amativationnels sévères» chez des grands consommateurs. Le syndrome

---

[182] FREJANVILLE, J. P., et al, op. cit., p.43

[183] MARK. W. PARRINO, Traitement à la Méthadone, Genève, Editions médicine et hygiène, 1994, p.161

[184] MARK. W. PARRINO, Ibidem

amotivationnnel nous explique le docteur L. HOVNANIAN associe les signes suivants :

> ***« Apragmatisme, apathie, perte de la capacité de projection de l'avenir, perte de l'élan vital, désintérêt, émoussement des affects, manque d'ambition, diminution de l'efficience intellectuelle, intolérance aux frustrations, troubles amnésiques et troubles de la concentration ».***[185]

Toujours en ce sens, les docteurs L. HOVNANIA et R .TROUVE[186] font état d'un relentissement de l'intérêt intellectuel, d'une certaine indifférence et d'un éloignement de la vie sociale en cas de consommation régulière de cannabis.

De même, utilisé de façon répétitive ou intensive, le professeur R. NORDMAN[187], nous dit du cannabis qu'il modifie la qualité de vie, démotive, déconnecte et peut désocialiser ; il ajoute que cela se manifeste d'abord chez un jeune adolescent par un désintéressement vis-à-vis de son entourage. A terme, le jeune risque d'être totalement désocialisé et de ne plus avoir du tout la possibilité de s'insérer dans la vie.

Les enfants de la rue présentent donc un risque important de cette désocialisation découlant de la consommation du cannabis car comme nous l'explique M.J.P. CARBUCCIA-BERLAND,

> ***« Le cannabis lorsqu'il s'ajoute à des précarités sociales, scolaires ou familiales préexistant, constitue très clairement un facteur qui contribue à maintenir la personne dans la désocialisation ».***[188]

Certains enfants de la rue se passent de tous ces risques, de tous ces problèmes qu'entraîne la consommation du cannabis parce que fumer le cannabis leur procure une certaine satisfaction, assure une certaine fonction ou tout simplement ignorent ses dangers. Ils en ont fait une habitude à tel point que cesser leur apparaît difficile, ils n'envisagent même pas de le faire. C'est le cas des enfants KARA, NZEDI et ZAKI.

En effet, pour NZEDI, l'abandon du cannabis est une tâche trop dure :

> ***« Wapi, itakuwa bigumu kuheba habu. Nirisha yivuta saana, irisha niingiya mudamu ».***

---

[185] HOVNANIAN, L., cités par PLASAIT, B. et OLIN, N., op. cit, p.99
[186] HOVNANAIAN, L. et TROUVE, R., cités par PLASAIT, B. et OLIN, N., op. cit, p.103
[187] NORDMAN, R., cités par PLASASIT, B .et OLIN, N., op. cit, p.104
[188] CARBUCCIA-BERLAND, M. J. P., cités par PLASAIT, B. et OLIN, N., op. cit, p.107

C'est-à-dire :

> ***« Non, ça serait dure d'abandonner le cannabis. Je l'ai déjà fumé beaucoup de fois, il m'a déjà pénétré dans le sang ».***

ZAKI quant à lui nous affirme presque la même chose :

> ***« Ebana jewe naramaze kwishiramwo kunwa urumogi. Narisinye kurunwa, ndemera nkarya umuhari eba sinzi kweri ko nzobiheba ».***

C'est-à-dire :

> ***« Vraiment, pour moi c'est devenu une habitude de consommer le cannabis. Je me suis résolu à le consommer, j`accepte d`être reproché, je ne sais pas vraiment si je pourrais l`abandonner ».***

Il est donc tout à fait possible pour ces enfants de ne pas abandonner ou d'abandonner difficilement de fumer le cannabis car comme le soutiennent certains psychanalystes,

> ***« Fumer est souvent quelque chose de très important et on y renonce rarement sans trouver un substitut. Fumer est parfois vital surtout si l'on vit dans un milieu ou règne le désespoir ».*** [189]

Mais certains autres enfants de la rue fumeurs de cannabis semblent être conscients des dangers auxquels ils s'exposent, ils ont la volonté d'arrêter cette conduite et souhaitent même que leurs camarades arrêtent : c'est le cas de MEBI et BIDE.

Pour MEBI, même s'il trouve difficile d'abandonner le cannabis, ils voient que ça serait mieux que lui et ses camarades fumeurs de cannabis cessent à cause des conséquences qui s'en suivent :

> ***« Mbona ko dukwiye guheba kuvuta i habu, naho nyene umaze kuyivuta bigoye kuyiheba. Kubera nyene ikwega ingorane, iragirira nabi umuntu. »***

C'est-à-dire :

> ***« je vois qu'il serait mieux que nous cessions de fumer le cannabis, même si quand on l'a déjà consommé, il est difficile de l'abandonner. Parce qu'il entraîne des problèmes, il fait du mal à quelqu'un »***

[189] WINNICOTT, D. W. et al, Dépravation et deliquance, Paris, Gallimard, 1994 p.151

BIDE lui, aurait tenté à plusieurs reprises d'arrêter mais cela n'a pas réussi, mais il reste toujours avec cette volonté et souhaite aussi que ses camarades essayent d'arrêter :

> ***« Jewe vyarananiye kuruheba, ngize ngo ndahevye nk'umunsi umwe, ejo nca nsanga narunyoye, nkasubira wapi, mugabo nubu numva nshaka kuruheba. N'abandi vyoba vyiza baruhevye. ».***

C'est-à-dire :

> ***« Moi je n'ai pas réussi à l'abandonner, si j`essais d`abandonner comme un jour, le lendemain je me retrouve entrain de le fumer, je refais encore mais en vain, même maintenant, je sens l`envie de l`abandonner. Et les autres feraient mieux de l`abandonner. »***

En gros, la consommation du cannabis entraîne de graves problèmes entre les enfants de la rue ; d'une part sous l'influence de cette drogue, ces enfants se bagarrent, s'agressent, violent leurs camarades, d'autre part pour en avoir fumer, ils recourent au vol de l'argent ou d'autres objets de leurs camarades qu'ils vendent par la suite. Grave encore, les conséquences de la consommation du cannabis par les enfants de la rue ne se limitent pas entre eux, mais se répercutent aussi sur leur entourage.

## CHAP.IX. : CONSEQUENCES DE LA CONSOMMATION DU CANNABIS PAR LES ENFANTS DE LA RUE SUR LEURS RELATIONS AVEC L'ENTOURAGE.

Les actes malsains perpétrés par les enfants de la rue à cause de la consommation du cannabis ne sont pas seulement dirigés contre leurs camarades mais ils sont également dirigés contre leur entourage. La consommation de la drogue constitue un type de comportement délinquant, grave en plus, ce délit cause d'autres délits. En consommant du cannabis, les enfants de la rue commettent un délit aussi sous son influence, ils commettent d'autres. En effet, à cause de la consommation du cannabis, les enfants de la rue se lancent dans la délinquance. Au sens large la délinquance étant

> ***« l'ensemble des crimes et délits considérés sur le plan social. »***[190]

Et une personne délinquante étant une personne qui contrevient à une règle de droit pénal et qui s'expose à cet effet à des poursuites, en d'autres termes, une personne délinquante est une personne qui commet des délits ou des infractions dans la société.

La délinquance alors perpétrée par les enfants de la rue sur leur entourage à cause de la consommation du cannabis se manifeste à travers les différentes formes d'inconduites ou d'infractions à savoir les agressions et provocations, les vols, les viols hétérosexuels collectifs.

### IX. 1. Agressions et provocations

Non seulement sous l'emprise du cannabis, les enfants de la rue agressent leurs camarades mais aussi agressent et provoquent d'autres personnes. Les policiers interrogés nous ont révélé certaines infractions commises par ces enfants sous l'emprise du cannabis. Un des policiers nous a affirmé ce qui suit :

> ***« Abo bana iyo banyoye urumogi ntaco bihanga, umengo bacitse abasazi, baronona gose».***

C'est-à-dire :

> ***« Ces enfants lorsqu'ils ont pris le cannabis, ils se permettent tout; on dirait qu'ils sont devenus fous ».***

Souvent ces enfants lancent des pierres aux passants et font d'autres actes de provocations comme nous l'affirme le même policier :

> ***« Barashobora guhengera harya ku mugoroba bahimvye urumogi bakaja nk`ahantu hinyegeje bakaja baratera amabuye***

[190] BLATIER, C., op cit, p.10

***uwurenganye, canke babonye ataco wobagira nk`abakobwa cane cane, bakamukubita inkoni bagaca biruka ».***

C'est-à-dire :

***« vers le soir, lorsqu'ils ont fumé le cannabis, ils peuvent se positionner dans un endroit caché et lancent des pierres aux passants ou bien s'ils remarquent que tu ne peux rien leur faire, comme les filles surtout, ils te frappent avec des bâtons et fuient ».***

Un autre policier nous avoue d'abord que ces enfants de la rue consomment beaucoup le cannabis et qu'ils sont nombreux à le faire :

***« Urumogi bararunwa cane gose, benshi cane bararunwa. Ahubwo mbere novuga ko atanumwe atarunwa, n'abana batoyi gose urashobora gusanga bariko bararunwa »***

C'est-à-dire :

***« Le cannabis, ils le fument beaucoup, nombreux le fume, je dirais même qu'il n` y a personne qui ne le fume pas, tu peux même trouver de tout petits enfants en train de le fumer ».***

Ainsi, lorsqu'ils en ont déjà fumé, ils se sentent autrement, ne sont plus eux même poursuit-il :

***« bamaze kurunwa rero usanga baparanganye, baca bacika abadurumu. Umengo n'abandi bantu, usanga, amaso yahiye ».***

C'est-à-dire :

***« Lorsqu'ils en ont alors consommé, ils deviennent perturbés, ils deviennent querelleux. On dirait d'autres personnes, leurs yeux deviennent rouge »***

Et comme conséquence, ces enfants jettent des pierres aux passants nous révèle-t-il :

***« amabuye cane niyo rero baca batangura gutera abantu bariko bararengana » .***

C'est-à-dire :

***« Souvent, ce sont les pierres qu'`ils lancent alors aux personnes qui passent ».***

Non seulement, ces enfants lancent de pierres aux passants, mais aussi ils n'ont pas peur de les lancer à ces policiers nous dit le même policier :

> ***« Iyumvire natwebwe ntibanadutinya. Ngaha bama baduteye amabuye natwe».***

C'est-à-dire :

> ***« Imaginez, ils n'ont même pas peur de nous. Ils nous lancent souvent des pierres nous aussi ».***

Ce policier attribue donc tous ces actes à la consommation du cannabis,

> ***« Urwo rumogi nirwo rubakoresha ivyo ».***

C'est-à-dire :

> ***« C'est ce cannabis qui entraîne ces enfants à faire toutes ces choses ».***

Même les enfants fumeurs de cannabis nous ont avoué que sous l'influence du cannabis, ils peuvent aussi agresser et provoquer d'autres personnes que leurs camarades. MANE nous affirme ceci :

> ***« Binafikaga kama umevuta habu unafanyiya mubaya batu bangine ».***

C'est-à-dire :

> ***« Ça arrive que lorsque tu as fumé du cannabis tu fasses du mal aux autres personnes ».***

Tous ces propos de nos enquêtés soulignent bien que des agressions et provocations sont commises par les enfants de la rue aux autres personnes sous l'influence du cannabis.

En effet,

> ***« Il semblerait qu'une consommation élevée de cannabis rende la personne incapable d`analyser une situation dangereuse et la conduire à des provocations ».***[191]

[191] PLASSAIT, B. et OLIN, N, op. cit. p.10

Au fait,

> *« Avec la consommation de drogues, il y a intoxication, trouble du comportement, manque ou perte de contrôle ».*[192]

De plus comme le précise S. BROCHU, les effets du cannabis lors d'un usage occasionnel sont principalement :

> *« des troubles allant de l'euphorie, anxiété, agressivité, dépersonnalisation avec disparition des inhibitions et indifférences vis à vis de l'environnement, conscience accrue de soi, ... ».*[193]

Ainsi donc, l'effet pharmacologique du cannabis pourrait rendre ces enfants violents, agressifs et provocateurs.

Sans toutefois nier l'effet pharmacologique du cannabis, on pourrait mettre en relation ces effets pharmacologiques du cannabis avec la situation dans laquelle vient ces enfants de la rue, car comme le rapporte BLUM,

> *« La réponse comportementale manifestée à la suite de la consommation d'une substance psycho active découle de la rencontre d'une personne avec une drogue dans un contexte bien précis ».*[194]

En effet, comme nous l'explique S. BROCHU

> *« Les normes culturelles et l'écologie jouent également un rôle important au niveau de l'effet que produira l'absorption d'une substance psycho active. Ainsi, une personne qui présente des tendances antisociales cherchera peut être à consommer une substance qui, selon ses attentes et les normes culturelles, favorisera l'expression de ses penchants agressifs. Elle manifestera cependant un agir violent selon ses caractéristiques ( physiques et psychologiques), les liens préalablement établis et l'attitude des autres acteurs sociaux en présence, le niveau de permissivité de la situation, le lieu ou se déroule l'action, la disponibilité d'armes, les conséquences anticipées. De plus l'absence de contrôles sociaux informels de contraintes extérieures ou le sentiment d'approbation sociale peuvent contribuer à la manifestation d'actions agressives ».*[195]

---

[192] MARK. W .MARRINO, op cit, p.25
[193] BROCHU, S, op cit, p.101
[194] BLUM, cité par BROCHU, S. , op cit, p.102
[195] BROCHU, S., op cit, p.99

Les enfants de la rue souffrent donc physiquement et psychologiquement,ils font l'objet d'une part de carences relationnelles et d'une affection jamais reçue, et du mépris de la part de l'extérieur d'autre part ; ils sont dans une grande isolement social et affectif. Mais ces souffrances n'attirent paradoxalement pas l'attention voulue. Ces enfants considèrent ne pas être entendus dans leurs difficultés. Ainsi, ils se lancent dans de mauvaises conduites de provocation et d`agression ; ils semblent donc à travers ces conduites crier leur situation pénible et déplorable.

**IX. 2. Les vols**

Le vol fait aussi partie des comportements délictueux perpétrés par les enfants de la rue à cause de la consommation du cannabis sur leur entourage. Il est donc fort possible et compréhensible que l`enfant qui vole ses camarades peut également penser à voler d'autres personnes.

En effet, les vols commis par les enfants de la rue fumeurs de cannabis sont faits d'une part pour avoir du cannabis à fumer et sous son influence d'autre part.

Comme nous l'affirme MEBI, des fois lorsque l'envie de fumer le cannabis devient forte, il peut même voler ailleurs que chez ses camarades :

> ***« Iyo numvise i femba ya mpanze, nca nja gucakakaza amarare ahandi ndonke ayo kuja kuyigura ».***

C'est-à-dire :

> ***« Lorsque je sens une grande soif du cannabis, je vais alors voler ailleurs de l'argent pour ainsi avoir de l'argent pour m'en acheter ».***

NZEDI, lui aussi avoue qu'il peut voler de l'argent à d'autres personnes pour se procurer le cannabis :

> ***« Mimi nikisemesha ukweri bila kukufica, binafikaga naenda ku iba faranga watu juu nipate za musongo ».***

C'est-à-dire :

> ***« Moi si j'essais de dire la vérité, sans te cacher, ça arrive que j'aille voler de l'argent à d'autres personnes pour avoir de quoi acheter le cannabis ».***

Donc, l'enfant sentant l'état de manque du cannabis, il cherche alors par tous les moyens pour s'en acheter et faire cesser cet état de manque qui devient insupportable. Ainsi, non seulement il vole à ses camarades mais aussi à d'autres personnes.

En effet, comme le rapportent B. PLASAIT et OLIN N.,

> ***« Les tenants du modèle« économico-impulsif » selon lequel la dépendance envers une drogue et la cherté de ce produit constituent des éléments incitatifs à l'action délictueuse postulent que le besoin du consommateur de se procurer des drogues dispendieuses le conduira à des activités criminelles pour financer sa pratique ».***[196]

Néanmoins poursuivent B. PLASAIT et N.OLIN ,

> ***« Un tel phénomène peut également toucher des jeunes consommateurs réguliers du cannabis, dont le seul argent de poche ne suffit pas à financer une consommation régulière ».***

Ce qui est le cas pour ces enfants de la rue.

Aussi, sous l'emprise du cannabis, ces enfants de la rue commettent des vols. Comme nous l'affirme un policier interrogé, le vol serait aussi l'une des conséquences de la consommation du cannabis chez les enfants de la rue :

> ***« ikintu bagira barashobora kwiba kubera urumogi, kwiba biri mu bantu abo bana bo mw'ibarabara bagira kubera banyoye urumogi »***

C'est-à-dire :

> ***« Ce qu'ils font, ils peuvent voler à cause du cannabis. Voler figure parmi les choses que ces enfants de la rue font parce qu'ils ont fumé du cannabis ».***

Un autre policier confirme que le cannabis entraîne les enfants de la rue à voler. Il nous relate comment ces enfants s'organisent :

> ***« Hariho ahantu bakunda gukoranira, bakaja ngaho bakarunwa gwinshi, hamwe rubatesha n'ubwenge ».***

C'est-à-dire :

> ***« Il y a quelque part où ils aiment se rassembler, ils se mettent alors à le fumer en grande quantité, jusqu'à perdre même la raison ».***

C'est alors à ce moment qu'ils pensent alors à aller voler poursuit-il :

> ***« Baca rero bapanga imipango y'ingene babigenza, ingene bagabura ivyo bivye bagaca rero bagenda ».***

---

[196] PLASAIT, B. et OLIN, N, op cit, p.27

C'est-à-dire :

> ***« Ils planifient alors comment voler, comment ils vont partager le butin et ils partent alors ».***

Des pièces de voitures, des sacs à main, des téléphones mobiles et autres sont les objets que ces enfants volent nous révèle le même policier :

> ***« Ibintu biba ni nk'ama pièce y'imodoka : rétroviseur, ibinyoteri ; udusakoshi turya abakobwa bakunda kugendana, ama téléphone mobile, ama vidaje nka harya kuri kiosque ya Brarudi, n'ibindi ».***

C'est-à-dire :

> ***« Les choses qu'ils volent sont notamment les pièces de voiture : rétroviseur, les clignotants ; les sacs à mains que les filles aiment porter, les vidanges comme là au kiosque de la Brarudi et autres choses. »***

Le cannabis inciterait donc les enfants de la rue à voler. En effet, comme nous l'explique M.P. CARDO, sous l'influence de la drogue, on peut faire ce qu'on n'aurait pas dû faire. Il donne l'exemple surtout pour les jeunes, selon lui, sous l'influence de la drogue,

> ***« En traversant la rue, ils vont brutalement avoir l'idée qu'ils pourraient faire un braquage et passer à l'acte instantanément ».***[197]

En effet, comme déjà souligné, le cannabis par ses effets abaisse le seuil d'inhibition, fait perdre le contrôle....Ainsi, à cause de ces effets ; sous son influence les enfants de la rue ne se soucient donc plus des conséquences des actes qu'ils vont poser et alors ils volent les biens d'autrui.

Par ailleurs, les enfants de la rue sont dans une extrême pauvreté, ils doivent tout faire pour survivre, ce qui les inciterait davantage à penser à voler.

**IX 3. Les viols hétérosexuels**

B. PLASAIT et OLIN N. nous rapportent que,

> ***« Les propriétés psycho pharmacologiques des drogues par leur action sur certains centres spécifiques du système nerveux central conduiraient à l'adoption de comportements violents : certains crimes ou délits seraient ainsi directement liés au fait que les***

[197] CARDO, M P., cités par PLASAIT, B. et OLIN, N., op. cit, p.130

***victimes ou les auteurs de ces infractions étaient alors sous l'emprise de drogues ou de certains médicaments psycho actifs ».***[198]

Justement, sous l'emprise du cannabis, les enfants de la rue commettent l'infraction de viol sur d'autres personnes. Ces viols se font en effet de manière collective et sont perpétrés sur des filles.

Ecoutons à propos NZEDI ; selon lui les enfants de la rue peuvent violer une fille lorsqu'ils sont rassasiés de leur cannabis :

***« Nakuambiya musongo eba bakisha wuvuta, ukisha bakamata kabisa, banaweza ata kukamata mwanamke kwa nguvu alafu, wanamucanganiya bote, haba jari ».***

C'est-à-dire :

***« Je te dis, le cannabis s'ils l'ont déjà fumé, s'il leur pénètre sérieusement, ils peuvent même prendre une fille par force et ils la violent collectivement, ils ne se soucient de rien ».***

Quant à NZERI, il affirme aussi que ces viols collectifs se font et comme NZEDI, il nie sa participation à ces viols :

***« Iyo rwabahonoye, barafata abakobwa kunguvu, mugabo jewe ntanarimwe ndabigira ».***

C'est-à-dire :

***« S`ils en sont ivres, ils violent des filles mais moi je ne l'ai jamais fait ».***

Il nous donne l'exemple suivant :

***« Hari n'umunsi umwe twari imbere yokuri CAMEO twinywereye i habu kubera turakunda kuyinyweraho, hari ku mugoroba, hanyuma tuca tubona umukobwa ararenganye hanyuma baca baramukurikira bashitse ahantu hatabona baca baramusimbirako, baramugirira ku nguvu »***

C'est-à-dire :

***« Il y a même un jour où nous étions devant le CAMEO, nous avions déjà pris le cannabis parce que nous aimons le fumer là bas, c`était le soir et puis nous avons vu une fille passer et puis ils l'ont***

---

[198] PLASAIT, B. et OLIN, N., op. cit, p.161

***poursuivi, arrivés à un endroit sombre, ils lui ont sauté dessus et l'ont violée ».***

Et aussi, les propos des policiers interrogés convergent sur l'existence de ces viols commis collectivement sur les filles par des enfants de la rue sous l'influence du cannabis. Le premier nous dit que lorsqu'ils en sont ivres ces enfants commettent des viols sur des filles :

***« (…) kandi, iyo baruhimvye, bahora bafata abakobwa ku nguvu ».***

C'est-à-dire :

***« (…) aussi, lorsqu'ils en sont ivres, ils violent des filles ».***

Il poursuit en précisant ceci :

***«Nka hirya yejo, hariho umukobwa bafatiye ngaho hiyo imbere ya stade FFB, bara mugirira ivya mfura mbi n'isakoshi yarafise bayitwara »***

C'est-à-dire :

***« Avant-hier, il y a une fille qu'ils ont attrapé là devant le stade FFB, l'ont violé et même ont pris le sac qu'elle avait ».***

Pour le deuxième, les conséquences de la consommation du cannabis ne manquent pas, les enfants de la rue commettent beaucoup de mauvais actes à cause du cannabis :

***« Inkurikizi z'urwo rumogi ntizibuze, baronona, barakora amabi menshi ».***

C'est-à-dire :

***« Les conséquences de ce cannabis ne manquent pas, ils causent des dégâts, ils font beaucoup de maux ».***

L'un de ces mauvais actes, qu'on ne peut pas soupçonner qu'ils commettent est le viol nous dit ce policier :

***« Hariho n'ibirengeje utokwibaza yuko bashobora gukora, mugabo kuko baba banyoye urumogi usanga babikoze, aha novuga nko gufata kunguvu abakobwa, baramufata ari benshi bakamugirira ivya mfura mbi uko bangana ».***

C'est-à-dire :

> ***« Il y a même ce qui dépasse l'entendement que tu ne pourrais pas imaginer qu'ils puissent faire, mais parce qu'ils ont déjà pris le cannabis, ils le font, ici je peux dire comme violer les filles, ils la prennent étant nombreux et la violent tous ».***

Mais les policiers ne restent pas les bras croisés devant ces actes. Comme nous le dit le même policier, ils poursuivent les auteurs et les punissent. Toutefois, il leur est difficile d'empêcher ou de poursuivre l'infraction poursuit-il.

Quant au troisième policier, il qualifie le cannabis de très néfaste et le viol des filles se trouve parmi les mauvaises conduites qu'il nous dit que les enfants de la rue font sous l'influence du cannabis :

> ***« Urumogi ni rubi cane, ico nzi je bagira kubera urumogi ni nk'ukwiba, kwigenza nabi mugufata abakobwa kunguvu n'ibindi.... ».***

C'est-à-dire

> ***« Le cannabis est très mauvais, à ma connaissance, ces enfants, volent, se comportent mal en violant les filles, et autres choses à cause du cannabis ».***

Enfin, le quatrième policier confirme aussi l'existence du viol des enfants de la rue sur des filles comme conséquence de la consommation du cannabis :

> ***« Ikindi kibabaje, kandi gikwiye kwiyamirizwa badatinya kugira kubera ugwo rumogi n'ugufata kunguvu abakobwa ».***

C'est-à-dire :

> ***« Une autre chose malheureuse et qui mérite d'être blâmée, mais qu'ils n'ont pas peur de faire à cause de ce cannabis, c'est violer les filles ».***

A voir donc les conséquences du viol, ce policier à raison de considérer ce comportement de malheureux et blâmable. Car que ce soit sur son acteur ou sur sa victime, le viol entraîne de graves conséquences.

En effet, l'auteur risque de contracter le VIH / SIDA ou d'autres maladies sexuellement transmissibles si la victime a ces maladies. La victime quant à elle risque de lourdes conséquences plus que l'auteur. Le viol a de profondes répercussions sur la santé physique et mentale de la victime. Sur le plan physique les dommages peuvent être importants et irréversibles. Le corps de la victime et

surtout les organes pénétrés subissent un traumatisme au moment du et/ou après le viol. M ROUYER a trouvé que :

> *« Dans certains cas, l'agression s'accompagne de lésions physiques génitales parfois aggravées par d'autres atteintes corporelles : tentatives de strangulations, blessures ».*[199]

A part ces blessures, la victime est exposée à plusieurs maladies sexuellement transmissibles dont le VIH/SIDA. Aussi, selon M ROUYER, en cas de viol, pour la victime,

> *« Les plaintes somatiques sont habituelles : malaises diffuses, impressions de modifications corporelles, persistances de sensation qui ont été imposées douleurs dans les os, douleurs abdominales aiguës sans substrat organique »*[200]

A ces conséquences peuvent s'ajouter des grossesses non désirées lorsque la victime de sexe féminin se trouve dans une période fertile au moment du viol.

Sur le plan psychologique, les conséquences représentent les troubles du comportement en général (troubles du sommeil, de l'activité, comportement alimentaire, ...). Selon M ROUYER,

> *« Les troubles du sommeil sont constants, les réveils nocturnes avec angoisses sont très fréquents et s'organisent sous la forme de cauchemars »*[201]

La plupart des victimes sont caractérisées par la douleur morale qui se manifeste à travers les sentiments désagréables ou négatifs comme la honte, le sentiment de culpabilité et la peur. Les victimes peuvent aussi se retrouver dans une situation de réduction de la qualité ou de la quantité des aliments ou ne pas en éprouver l'envie tout simplement. Ils peuvent également manifester des états dépressifs s'exprimant par un sentiment de désespoir, découragement, dégoût de la vie, bref une atteinte morale, des plaintes, fatigue. En outre la situation des victimes de viol peut être aggravé par la stigmatisation dont elles sont l'objet de la part de l'entourage et l'impunité de leurs bourreaux. Ceci étant, la honte et l'angoisse peuvent les amener à se renfermer sur elles-mêmes dans leur douleur morale et la vie devient un enfer pour elles.

Au faite, comme nous l'explique C. BALIER, il existe plusieurs sortes de viols et l'acte de viol prend un sens varié selon la personnalité des auteurs et le contexte du moment. Il nous dit ceci :

---

[199] ROUYER, M., Les enfants victimes d'abus sexuels, 2eme éd, Paris, PUF, 1996, p.86
[200] ROUYER, M., op. cit, p.90
[201] ROUYER, M., op. cit, p.98

> ***« Il y a évidemment plusieurs types de comportements de viols. Que ce soit le viol occasionnel lors d'une rupture difficile de couple, celui programmé et calculé pour se venger d`un échec et d'une humiliation, l'insupportable frustration subie par un sujet à organisation psychopathique, le viol en groupe de l'adolescent manifestant un besoin d'affirmation phallique, sans compter ce qu`on pourrait qualifier de «viol de guerre» ( .....), on voit bien que la réalisation de l'acte prend un sens varié selon les personnalités des auteurs et le contexte du moment ».***[202]

Comment alors peut-on expliquer, comprendre ces viols hétérosexuels des enfants de la rue ?

En effet, comme déjà souligné le cannabis par son action sur le système nerveux central peut modifier le comportement de ses utilisateurs et les rendre violents, agressives. Ce qui expliquerait que sous son emprise ces enfants de la rue commettent des viols hétérosexuels.

Mais ces viols hétérosexuels seraient également liés au fait que c'est à défaut de faire autrement à part l'usage de la force physique, la contrainte. Il serait en effet, inimaginable pour un enfant de la rue de prétendre à des relations hétérosexuelles négociées et acceptées avec des personnes (filles et femmes surtout) qui les marginalisent, qui les déconsidèrent. On pourrait donc dire que c'est une façon de faire valoir sa puissance et de se venger contre la société. Et ces filles violées seraient des boucs-émissaires.

En gros, nous trouvons donc que WANDREW et R. WINFRED ont raison d'affirmer que,

> ***« A vrai dire, il est rare que la consommation abusive de drogue ne soit source d'aucun conflit avec l'une ou l'autre partie de l'environnement social ».***[203]

En effet, la consommation du cannabis chez les enfants de la rue n'est pas du tout candide et innocente face à leur relation avec l'entourage. Des gens sont provoqués, agressés, volés, et violés par les enfants de la rue sous l`influence du cannabis. On pourrait même dire qu'il est fort probable que la liste d'actes délictueux, malsains commis par ces enfants à cause du cannabis s'élargisse car, comme le rapporte B. PLASAIT et N. OLIN,

> ***« La probabilité qu'un adolescent manifeste des comportements délinquants s'accroît avec la consommation des drogues illicites ».***[204]

---

[202] BALIER, C., Psychanalyse des comportements sexuels violents, Paris, PUF, 1999, p.27
[203] ANDEW et WINIFRED, R., op cit, p.80
[204] PLASAIT, B. et OLIN, N., op cit, p.122

Aussi, comme le rapporte S. BROCHU,

***« L'adolescent qui fait usage de substances psycho actives illicites est généralement attiré par toute une gamme de comportement hors normes ou d'activités à risques ».*** [205]

La consommation de la drogue est donc une nébuleuse, un fléau à combattre énergiquement. C'est une maladie à prévenir et à guérir, un fléau à combattre sur tous les fronts. Que faut-il alors faire ? Quels remèdes ? Quelles solutions faut-il y apporter ?

[205] BROCHU, S., op cit, p.15

# CHAP. X. : SOLUTIONS FACE A LA TOXICOMANIE

La consommation de drogue est entrain de prendre des dimensions alarmantes à travers le monde. C'est un problème inquiétant pour la société burundaise et le monde en général. Cette inquiétude est fondée quand nous savons combien la drogue crée des conséquences redoutables tant sur le plan physique et psychologique de l'homme ainsi que dans la société dans laquelle il vit. Pourtant des solutions pour juguler ce problème existent.

## X. 1. Solutions face à la toxicomanie en général

Nous pensons que pour juguler le phénomène de la toxicomanie, la lutte contre ce fléau doit être multisectorielle, doit se faire sur plusieurs plans. En effet, dans le combat mené contre la toxicomanie, le vieil adage « *mieux vaut prévenir que guérir* » prend sa signification.

### X. 1.1. Les interventions préventives

La prévention suppose une éducation visant tant à prévenir l'usage de drogues qu'à convaincre ceux qui en prennent de s'en abstenir. L'importance de la prévention est capitale, non seulement parce que les gens sont quelques fois bombardés de messages favorables à la drogue, mais aussi en raison de l'évolution de l'environnement social, économique et politique qui a eu pour résultat des bouleversements d'ordre social et l'allégement du contrôle social.

Deux types d'interventions existent, l'intervention primaire et l'intervention secondaire.

> ***« Par prévention primaire, on entend la prévention des nouveaux cas d'abus de drogue. La prévention secondaire quant à elle recouvre les activités visant à reconnaître précocement les problèmes soulevés par la drogue et à faire en sorte qu'ils ne prennent pas des proportions catastrophiques. »*** [206]

#### a) Prévention primaire

Quand on adopte un programme de prévention primaire dans une société, c'est en vue de limiter l'approvisionnement en drogues et la motivation des personnes tentées d'en faire l'expérience. Cette prévention s'adresse surtout aux jeunes et à ceux qui n'ont pas encore été soumis à la tentation systématique de telle sorte qu'ils se détournent de cette consommation.
Elle comporte toute une série de méthodes allant des gardes fous légaux à l'éducation et à la persuasion sous toutes ses formes.

---

[206] ARIF, A., op cit, p37

En effet, l'éducation en matière de drogue dès le bas âge constitue une base solide pour que l'enfant ne tombe pas dans le circuit de la drogue. Ceci est vrai dans la mesure ou les attitudes sont formées dès le bas âge et sont infléchies au fur et à mesure du développement de l'enfant par les parents, les enseignants, les pairs et ceux qui peuvent aussi constituer des modèles. Il est nettement plus facile de façonner les attitudes chez les jeunes ou d`orienter ces attitudes dans la direction déjà prise que de modifier des attitudes déjà formées.

Cette éducation doit s'insérer dans le cadre global et probant de modes de vie sains. L'idéal serait qu'elle commence au sein de la famille lors des années préscolaires et qu`elle se poursuive durant toute la scolarité de l'enfant. Lorsqu'ils ne sont pas scolarisés, les enfants peuvent être touchés par d'autres éducateurs par l'intermédiaire des centres de jeunes et d'activités s'adressant à eux. Ces activités extrascolaires peuvent avoir des effets plus efficaces que celles se déroulant à l`école.

L'éducation en matière de drogue doit également s'adapter à l`âge et à la culture de l'enfant concerné et être centrée non seulement sur les connaissances, mais aussi sur les valeurs et les aptitudes. Que devraient alors parler les parents et les autres éducateurs aux enfants, aux jeunes ? Quelles informations, quelles messages devraient-ils leur donner ?

Les parents et autres éducateurs devraient en effet savoir en général les raisons pour lesquelles les enfants ou jeunes se droguent. Le contenu des messages doit être minutieusement analysé. L'information communiquée doit être exacte, l'exagération va à l`encontre des buts recherchés. Menacer de mort les enfants ou jeunes est déconseillé selon le docteur J. P. GEVAIST, il nous explique ceci :

> ***« Le message de mort est le plus commun des messages délivrés, c'est aussi le plus dangereux et le plus inutile. Pour un adolescent la mort n'a pas une représentation psychique très forte et cela se conçoit parfaitement : la mort, du point de vue psychologique c'est le deuil de la vie. Plus la vie a été courte plus l'appréhension du deuil par le candidat au suicide sera modeste. Chez un adolescent qui n'a derrière lui qu'une existence brève lui laissant parfois une impression négative, sans traumatisme particulier désagréable ou agréable, sans investissement personnelle, sans projection positive dans l'avenir, la décision d'arrêter sa vie sera d'autant plus facile à prendre. La menace de mort liée à l`usage de la drogue est un message qui risque d`être exploité de façon inattendue, paradoxale. Il doit être manié avec d`extrêmes précautions. »***[207]

Plutôt, les adultes, devraient signaler aux enfants et aux jeunes que les effets de la drogue sont de courte durée et peuvent avoir un impact négatif sur d'autres choses qui sont importantes à leurs yeux telles que le sport, les amitiés, l'école, la

[207] Source : Internet: http//www.Google.Com, (traitement de la toxicomanie)

famille, la santé et les aspirations futures. C'est aussi l'avis du docteur J.P. GERVAIST, il affirme que :

> ***« Le message morbide, c'est à dire celui qui contient le risque de maladie et non exclusivement le risque mortel est beaucoup plus fondamental à délivrer. Il justifie logiquement l'interdit légal. Il permet à l'adolescent ou à l'enfant de se projeter dans l'avenir vivant avec un handicap, c'est avec la perte de quelque chose d'organique qu'il connaît déjà et qui n'est qu'une partie de lui-même : un deuil partiel à assumer le reste de sa vie en plus de ses conditions de vie et de sa problématique. Il est donc essentiel de parler SIDA, hépatites mais aussi cicatrices, caries dentaires, cancer, infarctus, accidents de la voie publique, problèmes de justice ».***[208]

Pour être couronné de succès, tout effort visant à prévenir l'usage de la drogue doit aussi comprendre une intense campagne d'information du public de tout âge et de tous les milieux. Ainsi, on peut recourir aux medias. Les medias peuvent en effet être d'un grand secours pour les programmes de prévention car ils permettent d'atteindre presque toutes les couches de la société et sont les moyens les plus puissants et les plus influents. Il faut recourir aux medias donc pour informer le public des effets néfastes de la drogue, des symptômes liés à son utilisation et tout particulièrement des risques courus ainsi que des caractéristiques pharmacologiques des substances psychoactives. Tout cela transforme progressivement l'idée que le public se fait de la drogue et encourage l'adoption des mesures pour combattre la toxicomanie. Aussi pour les medias,

> ***« Les messages doivent être crédibles, de même que ceux qui les diffusent. Le sensationnalisme n'est pas à exclure dans ces messages diffusés par les medias, mais ils doivent être exacts, honnêtes et vraisemblables »***[209]

Par ailleurs, s'il importe d'influer sur l'attitude générale envers la consommation et l'abus de drogues, il n'en faut pas moins restreindre les possibilités de se procurer ces dernières. La disponibilité en soi des drogues concourt à l'installation d'un climat général propice à la promotion de leur usage, raison pour laquelle il est nécessaire de rester vigilant en ce qui concerne l'offre illicite de drogues.

La prévention primaire est donc très nécessaire, primordial si l'on veut lutter contre la consommation de drogue, malheureusement comme le rapporte l'OICS,

> ***« Les résultats de ce genre de prévention précoce n'étant en général perceptibles qu'au bout de quelques années, les hommes politiques***

[208] Source: Internet: http//www.Google.Com, (traitement de la toxicomanie)
[209] ARIF, A., op cit, p.40

***ont tout naturellement préféré ne consacrer qu'une petite portion des fonds disponibles à la prévention primaire ».***[210]

Ainsi, les hommes politiques devraient changer leur politique en matière de drogue et promouvoir la prévention primaire, sans toutefois laisser de côté la prévention secondaire.

**b) Prévention secondaire**

La prévention secondaire concerne les drogués, les désintoxiqués qu'il faut aider à ne pas retomber dans le piège des drogues. Il conviendrait de leur accorder beaucoup plus d'attention et ne pas les laisser persister dans cette voie, ni de consommer plusieurs drogues ou devenir dépendant.

L'action préventive consiste alors à les soutenir avec l'appui de leur famille et surtout à les aider à se réinsérer dans un cadre socio-économique qui leur permette de réaliser leurs aspirations positives et de mener une vie saine et productive. En effet, des programmes particulières peuvent être mis au point à l'intention des jeunes et autres. Ces programmes peuvent être axés sur les centres de jeunes, les centres de loisirs, les clubs sportifs et les autres lieux du même genre. Ces installations créées pour offrir des activités à la jeunesse et aux autres peuvent contribuer à prévenir l'usage de la drogue. Ces maisons proposent des activités récréatives surtout aux jeunes qui risqueraient autrement de persister dans la toxicomanie. Ces activités comprennent notamment la création de groupes ou d'associations qui s'intéressent au sport, à la musique, à la religion, à l'art, à la paix, à la protection de l'environnement etc. De même des discussions qui contribuent souvent à une meilleure compréhension et offrent des encouragements aux jeunes peuvent se faire dans ces groupes ou associations. Ces maisons et les contacts établis par les travailleurs du milieu constituent par ailleurs de bonnes entrées pour rejoindre ces jeunes. Le fait de travailler dans leur environnement et de côtoyer leurs difficultés donne une crédibilité à ces interventions.

Une autre méthode consiste à miser sur les familles des toxicomanes. La famille tout entière doit être impliquée car il existe un risque important pour que d'autres membres de la famille se mettent à utiliser la drogue. Ce qui semble particulièrement important quand le toxicomane est l'aîné de la famille. On pourrait donc informer les membres de la famille des dangers de la drogue et les soutenir dans leur volonté d'éviter ces dangers, en parlant avec eux des pressions que peuvent exercer les camarades du toxicomane et de la dynamique familiale.

Outre ces voix de prévention, la punition des toxicomanes fait également partie des mesures préventives. Cependant, il est fort malheureux de constater que la répression si dure soit-elle comme l'emprisonnement, ne résout pas le problème de la drogue puisque

[210] OICS: op.cit, 1998, p.57

> *« même les milieux que l'on pourrait croire à l'abri de la drogue à l'instar du milieu pénitentiaire, ne le sont plus ».*[211]

En effet,

> *« Même en prison à l'instar de la prison centrale de Mpimba, on consomme la drogue, qui entre en grande quantité parait-il ».*[212]

En outre rapporte l'OICS,

> *« En proposant sans cesse de répondre à l'abus des drogues par des sanctions encore plus sévères, les hommes politiques font preuve d'une totale incompréhensive de la nature de ce phénomène et; en particulier, de la dépendance. Ce n'est pas la gravité de la sanction qui est dissuasive, mais la certitude de la subir ».*[213]

La réalité est que malgré le nombre imposant d'arrestation et de condamnation les lois à elles seules semblent incapables de faire cesser l'usage et de prévenir l'abus des drogues. L'usager de la drogue a effectivement commis une infraction et mérite une sanction. Cependant, il peut continuer sa prise en prison car s'y trouve parait-il comme déjà souligné. Il faut alors d'une part chasser la drogue de ces milieux pénitentiaires et d'autre part pour ceux qui ont déjà atteint le stade de dépendance, les emprisonnement ne les aide à rien puisque,

> *« Le milieu carcéral ne fournit pas l'ambiance thérapeutique nécessaire à l'épanouissement personnel et au changement de style de vie des personnes qui le désireraient ».*[214]

Il leur faut des conseils pour les aider à acquérir un ensemble d'attitudes ainsi qu'un répertoire d'habiletés appropriées pour bien gérer les situations de la vie et des soins ainsi qu'assurer un environnement exempt de drogues à plus long terme.

Enfin, dans le long terme nous dit le rapport de l'OICS pour 2001 que le moyen de prévention le plus promoteur consiste à s'efforcer d'orienter les opinions et les attitudes afin que la culture devienne essentiellement une culture antidrogue, de la même manière que fumer est progressivement perçu comme antisocial, ce qui a considérablement diminué l'abus du tabac. Le changement d'attitude à l'égard du tabac a exigé de multiples années d'efforts menés sur plusieurs fronts. Il a été réalisé grâce à une éducation permanente ainsi qu'à des campagnes publicitaires et une pression fiscale de plus en plus forte, cela allant de pair avec des mesures tendant à réduire la demande par le contrôle des prix, afin de rendre le produit

---

[211] NDIMUBANDI, A; op cit, p.1
[212] MANIRAKIZA, E, Cite par NDIMUBANDI, A, Ibidem
[213] OICS: op cit, 1998, p.47
[214] BROCHU, S, op cit, p.128

moins disponible. On a pu par l'imposition relever le coût du tabac, pour les fumeurs. L'intensification des saisies de drogue et l'application de la législation antidrogue pourraient avoir le même effet sur l'abus des drogues.

Faut-il ajouter que les actions préventives à elles seules ne sont pas véritablement efficaces face à la toxicomanie, leur combinaison avec des actions curatives se révèle très importante et efficace.

### X.1.2. Traitement et prise en charge

Le traitement et la prise en charge interviendraient pour les gens qui ont versé dans la dépendance. La toxicomanie ayant des causes multiples, le traitement impliquera la participation d'un grand nombre de services dans divers domaines tels que la santé publique, l'éducation, la justice, la sécurité sociale, tous les services qui sont appelés à fournir leur part des ressources nécessaires au traitement.

Selon les circonstances, les toxicomanes peuvent être traités au sein des collectivités auto disciplinaires, dans des centres de résidences, des établissements psychiatriques ou médicaux ou encore dans le cadre des programmes relatifs à la délinquance juvénile. Toutefois, le traitement peut se dérouler dans des situations moins rigides. Par exemple nous disent A. LERT et E. FOMBONNE,

> ***« Si le sujet n'est pas trop engagé sur le chemin de la drogue, on peut concevoir un simple programme de consultation individuelle et familiale avec des modifications du mode de vie »***[215]

Parmi les programmes correctionnels les plus stables nous dit S BROCHU se trouvent, les communautés thérapeutiques. Il s'agit des mouvements d'entraide, ils offrent davantage un réseau de soutien aux personnes intéressées qu'un véritable programme de réadaptation. On encourage le partage d'expériences personnelles et insiste sur l'acquisition de la sobriété. Des méthodes psychologiques de maintien de l'abstinence existent aussi parmi celles-ci figurent les méthodes de soutien.

> ***« Elles sont particulièrement appropriées en cas de toxicomanie modérée ou importante ».***[216]

Ces méthodes mettent l'accent sur la nécessité de soustraire le drogué aux situations dans lesquelles il utilise la drogue, de le couper de ses ressources d'approvisionnement de l'aider à contrôler ses pulsions de façon générale et à maîtriser son besoin de drogue avec des séances de psychothérapie de soutien et

---

[215] LERT, A. et FOMBONNE, E., La toxicomanie: vers une évaluation de ses traitements, INSERM Paris, France, 1989, p.52

[216] ARIF, A., op cit., p.40

une éducation propice à l'adoption d'un comportement compatible avec l'arrêt de la drogue.

Par exemple nous dit A. ARIF,

> *« il faut pour le cocaïnomane, la destruction de tous ses accessoires et la destruction de ses « plaques » de drogue, l'encouragement à nouer des contacts avec des amis non consommateurs de cocaïne, et à éviter des contacts sociaux avec les usagers et les dealers de cocaïne, enfin, un apprentissage en vue de lui permettre de faire face à des situations à haut risque ».*[217]

Pour conclure, une mise en garde s'impose. Le traitement de la toxicomanie exige le recours à du personnel hautement qualifié, nécessite beaucoup de temps pour individualiser les soins et souvent des installations spéciales, il ne fait de doute qu'un grand nombre de compétences diverses, celles de psychiatres, de psychologues, d'assistances sociales, de médecins, d'officiers de police, d`autorités judiciaires et pénitentiaires peuvent être appelées à jouer un rôle important dans l'établissement et l'exécution d'un programme de traitement bien adapté. Que faut-il faire pour les enfants de la rue ?

**X. 2. Solutions face à la toxicomanie des enfants de la rue en particulier**

L'usage de la drogue (le cannabis) est une réalité chez les enfants de la rue, une triste réalité. En effet,

> *« L'utilisation de drogues pendant l'enfance est susceptible d'établir des schémas de consommation malsains qui en persistant peuvent devenir source de problème dans la vie future ».*[218]

C'est donc un problème qu'il faut redouter, qui agace et qui embarrasse. Ces enfants de la rue sont dans une toute autre situation. Ils n'évoluent pas donc dans les canaux habituels de socialisation, ils mènent une vie isolée et sans encadrement ni éducation, c'est pourquoi ils nécessitent une intervention particulière pour faire face à leur toxicomanie.

Au cours de nos entretiens avec nos enquêtés enfants de la rue, ils ont émis des souhaits pour que leur toxicomanie prenne fin.

En effet, BIDE souhaite être retiré de cette vie misérable de la rue car c'est à cause d'elle qu'il consomme le cannabis:

> *« Jewe mbona yuko boraba ukuntu bonsayidiya bakankura mw`ibarabara, nje mbona nyene yuko noca mpeba kunwa urumogi.*

---

[217] ARIF, A., op cit., p.32
[218] LE REST, P., Les jeunes, les drogues et leurs représentations, Paris, L`harmattan, 2000, p.166

***Ngumye muri aya mayisha yo ngaha mw`ibarabara, nguma mfise amacungu, nca nguma nwa urumogi ».***

C'est-à-dire :

***« Moi, je propose que l'on regarde comment m'aider pour me retirer de la rue, moi je vois que je pourrais ainsi abandonner de fumer le cannabis. Si je reste dans cette vie d'ici dans la rue, je reste avec tristesse, je continue alors à fumer le cannabis ».***

L'arrêt de la consommation du cannabis pourrait également se faire si et seulement si KARA est retiré de la rue et qu'on lui trouve de quoi faire :

***« Jewe kunwa i habu nobiheba mugabo ngumye ngaha mw`ibarabara eba ni tabu ku biheba. Eba urumva bankuye ngaha bakandonderera ico nkora nkabandi, nkamera nk`abandi, eba i habu sinosubira kuyinwa. ».***

C'est-à-dire

***« Moi, fumer le cannabis je peux l'abandonner, mais si je reste ici dans la rue, c'est dure de l'abandonner. Tu sais si on me retire d'ici et qu'on me cherche de quoi faire comme les autres, pour que je sois comme les autres, je ne fumerais plus le cannabis ».***

Quant à DEMA, il trouve que la rue est à l'origine de sa consommation du cannabis.

***« Jewe nkubu nagwigiye ngaha mw`ibarabara iyo ntaza ngaha mw`ibarabara simba nararunyoye »***

C'est-à-dire :

***« Moi, j'ai appris à fumer le cannabis ici dans la rue, si je n'étais pas venu ici dans la rue, je ne l'aurai pas fumé. »***

C'est pourquoi pour qu'il l'abandonne, la solution est qu'on le retire de la rue,

***« Je mbona ko bonkura ngaha mw'ibarabara, sinosubira kunwa urumogi ».***

C'est-à-dire :

***« Moi je vois que si l'on me retire de la rue, je ne consommerais plus le cannabis »***

Ainsi, il me semble que si l'on veut trouver des solutions à la toxicomanie des enfants de la rue, il faut alors partir de ces souhaits, de ces aspirations, de ces enfants. Pour eux, leur retrait de la rue constitue une solution face à leur toxicomanie. Il est vrai que c'est une solution mais elle n'est pas du tout suffisante. En effet,

> ***« La drogue est le plus souvent celle que procurent le milieu et les circonstances »***[219]

Le milieu de vie dans lequel vivent les enfants de la rue influence beaucoup dans leur toxicomanie, ils vivent en effet dans le milieu où la drogue circule librement, ils n'ont pas besoin de chercher longtemps et de courir de gros risques pour s'en procurer, aussi la vie qu'il mène les poussent à se droguer. C'est pourquoi mettre à l'abri ces enfants de cette misère, de cet endroit où ils côtoient facilement la drogue les aideraient à abandonner d'en prendre. Cependant, faut-il souligner que tous les enfants de la rue ne consomment pas la drogue pour signifier que vivre dans le rue n'est pas synonyme de consommer la drogue, il y a certes la personnalité de l'enfant qui entre en jeu. C'est la raison pour laquelle ces enfants ont également besoin d'une éducation, d'être sensibilisé sur la drogue, ils ont besoin d'être averti des risques et dangers qu'ils courent en consommant la drogue afin qu'ils apprennent à vivre sans la drogue. Cela pourra se faire dans des centres de réhabilitation où l'on pourra également leur proposer d'apprendre des métiers et autres, d'aller à l'école.

Tenter d'emprisonner ces enfants consommateurs de drogue ne résout rien, n'est pas une solution à leur toxicomanie. A part que ces enfants peuvent rencontrer la drogue là où ils sont détenus et continuer à en consommer, l'emprisonnement de ces enfants risque de perturber, d'endommager leur état psychologique car c'est un phénomène qui apparaît même chez les adultes en détention. En effet,

> ***« Les détenus traversent différentes phases durant l'incarcération : ceux qui arrivent pour la première fois en prison connaissent les premiers temps une phase d'anxiété qui peut aller de la simple inquiétude à une véritable angoisse (.....). Si la détention tire trop en longueur, une phase de révolte peut s'installer qui va de la critique à la provocation et à l'insoumission aux autorités (...). Certains détenus connaissent aussi des périodes de résignations qui suivent parfois les phases de révoltes (.....), la souffrance des détenus prend des formes différentes que l'on retrouve dans toutes ces phases. Il nous est apparu que pendant la première phase d'anxiété, l'état psychologique de la personne arrêtée est mis à l'épreuve par des vexations infligées directement par l'institution : le rituel dégradant de l'admission, la promiscuité ou l'isolement, le dépouillement des affaires personnelles, la surveillance et le manque d'intimité (.....).***

[219] POROT, A. et POROT, M., Les toxicomanies, in QSJ, Paris, PUF, 1953, p.53

***Souffrances directes et souffrances indirectes se superposent bien souvent ».***[220]

Il ne faut donc pas faire prioritaire la répression de la toxicomanie par l'emprisonnement car ça risque de donner des résultats plus désastreux.

[220] MONTANDON C. et CRETTAZ B., Paroles de gardiens, paroles de détenus, bruits et silence de l'influencement, Paris, Masson, 1981, p.177-178

## CONCLUSION GENERALE

Avant de conclure ce travail, il nous paraît indispensable de rappeler les grandes étapes qui nous ont amené à son terme.

D`abord, nous avons introduit notre sujet que nous avons motivé, justifié et délimité.

Nous avons ensuite subdivisé notre travail en deux parties essentielles à savoir le cadre théorique et démarche méthodologique ainsi que la présentation, l'analyse des données et l'interprétation des résultats.

Dans la première partie concernant le cadre théorique, nous avons précisé les notions de drogue, de toxicomanie et la terminologie y relative. Nous avons montré les facteurs de la toxicomanie ainsi que ses effets. Aussi, nous n`avons pas manqué d`élucider le phénomène des enfants de la rue, ses facteurs, les problèmes rencontrés par ces enfants de la rue ainsi que les mécanismes d`adaptation adoptés par ces enfants pour faire face à la vie de la rue. Enfin, nous avons circonscrit notre problématique de recherche et énoncé les objectifs poursuivis dans cette étude.

Pour ce qui est de la démarche méthodologique, nous avons exposé les techniques dont nous nous sommes servies pour récolter les données, par la suite nous avons présenté notre terrain et population d`enquête ; nous avons aussi déterminé notre échantillon, enfin nous avons montré le déroulement de notre enquête ainsi que les difficultés rencontrées.

Dans la deuxième partie concernant la présentation, l`analyse des données et l`interprétation des résultats, nous avons d`abord présenté nos enquêtés enfants de la rue, consommateurs de drogue, ensuite nous avons présenté la drogue consommée par ces enfants, les raisons qui les poussent à consommer cette drogue, les problèmes posés par sa consommation au sein de ces enfants de la rue, ainsi que les conséquences de sa consommation sur leurs relations avec l`entourage. Enfin nous avons émis des solutions possibles face à la toxicomanie en général et celle des enfants de la rue en particulier.

Nous pouvons donc dire que nous sommes satisfaits d`avoir atteint nos objectifs de recherche. En effet, notre premier objectif était de découvrir la(les) drogue(s) couramment consommée(s) par les enfants de la rue. Ainsi nous avons trouvé que le cannabis et la drogue consommée par tous nos enquêtés.
Le deuxième objectif était de dégager les raisons qui poussent ces enfants de la rue à consommer cette drogue, nous avons en effet trouvé que, la curiosité, la recherche de se effets, l`influence du groupe de pairs, se dérober ou supporter les conditions de la vie quotidienne sont les raisons qui poussent les enfants de la rue à consommer le cannabis.

Malheureusement, le cannabis que ces enfants consomment fait l'objet d'abus aux conséquences redoutables à la fois pour ces enfants et pour leur entourage. C'est ainsi que nos troisième et quatrième objectifs étaient respectivement de mettre justement en évidence les problèmes posés par la consommation de la drogue au sein des enfants de la rue et de dégager les conséquences de la consommation de la drogue sur leur relation avec l'entourage.

Pour alors le troisième objectif, nous avons trouvé que sous l'influence du cannabis, ces enfants de la rue se bagarrent, s'agressent, commettent des viols homosexuels sur leurs camarades et pour se procurer le cannabis, ils volent les biens de leurs camarades.

Quant au quatrième objectif, nous avons trouvé que sous l'influence du cannabis, les enfants de la rue provoquent et agressent d'autres personnes, commettent des viols collectifs hétérosexuels sur des filles ainsi pour en avoir et sous son influence, ces enfants volent les biens d'autres personnes.

Comme J. PEREZ DE CUEILLAR, nous pouvons dire que le problème croissant que posent les stupéfiants est devenu une source d'extrême anxiété pour la communauté internationale en particulier en raison de ses effets sur l'avenir des enfants et de la jeunesse.

> ***« Chacun le sait pour un jour avoir été un enfant. L'enfance puis l'adolescence sont les moments de la vie où se marquent dans le silence et le secret les pires blessures et leurs cicatrices»***[221].

Quels adultes seront ces enfants de la rue ? Quels adultes seront ces enfants privés de toute assistance, éducation, soutien, qui consomment le cannabis, une drogue incapacitante, très néfaste individuellement et socialement ?

Ces enfants en consommant le cannabis compromettent leur vie d'adulte équilibré. La toxicomanie en général et chez les enfants de la rue en particulier est un problème social que la société burundaise doit affronter. Les enfants de la rue sont parmi sinon les éléments les plus fragiles de notre société qu'elle doit protéger et éviter leur éviction. Il est alors grand temps pour la société de penser sérieusement à ce fléau, à ce problème.

Enfin, nous devons en dernière analyse souligner que bien que nos objectifs aient été atteints, la fin de notre travail marque probablement le début d'autres recherches. En effet, nous ne pensons pas avoir épuisé tous les contours du problème, le sujet n'est pas épuisé, nous espérons que d'autres chercheurs pourront à leur tour prendre la relève pour nous compléter. La discussion est ouverte à propos de nos résultats, des ajouts, des critiques feront notre fierté. Nous ne pouvons cependant terminer sans formuler des suggestions pour sauver les enfants de la rue, pour faire face à la toxicomanie.

---

[221] DALTO, F., La cause des enfants, Paris, Robert Laffont, 1995, p.48

## SUGGESTIONS

La première chose à laquelle il faut penser, c'est de protéger les enfants pour qu'ils ne se retrouvent pas dans la rue, pour qu'ils n'aillent pas vivre dans la rue. Ainsi, il faut prévenir ce phénomène des enfants de la rue. Cette prévention doit s'opérer à la base au niveau familial. Aujourd'hui les familles burundaises souffrent de la misère, de la faim, de la pauvreté, .... C'est en résolvant ces problèmes que l'on évitera la descente d'une grande partie des enfants vers la rue. Pour ce, nous demandons à l'Etat de :

- Aider les familles à conquérir de l'autonomie pour satisfaire à la fois les besoins fondamentaux de leurs enfants, en octroyant les familles des micros crédits, en leur aidant à développer l'agriculture par l'octroi des engrains chimiques et des semences modernes, en leur aidant à développer l'élevage moderne, etc.

La famille étant l'unité fondamentale de la société et le milieu naturel pour la croissance et le bien être de tous ses membres et en particulier des enfants, nous demandons à l'Etat de lui,

- donner la protection et l'assurance dont elle a besoin pour pouvoir jouer pleinement son rôle dans la communauté.

Pour prévenir aussi le phénomène des enfants de la rue, nous demandons également à l'Etat de

- Redynamiser et soutenir les services publics et privés qui s'occupent de la famille et de l'enfant en général en leur assurant les ressources humaines, matérielles, et financières indispensables.

- Penser à l'extension et à l'amélioration des infrastructures culturelles et sportives pour les enfants, les jeunes comme des centres jeunes.

Mais, l'Etat à lui seul ne pourra pas prévenir le phénomène des enfants de la rue, c'est pourquoi nous demandons à ce que d'autres intervenants sociaux à savoir la famille, les ONG's, les associations, les bienfaiteurs puissent se joindrent à l'Etat pour mener une action commune afin de prévenir ce phénomène.

Concernant les enfants qui sont déjà dans la rue, nous demandons à l'Etat, aux ONG's, associations et les bienfaiteurs qui le peuvent de récupérer ces enfants en créant des structures de prise en charge de ces enfants. Mais amener ces enfants dans ces structures de prise en charge ne suffit pas, il faut dans ces structures une bonne prise en charge, un bon encadrement et une protection d'un avenir qui leur soit meilleur.

Il faut également songer à lutter contre la consommation de la drogue ; une attention particulière doit être réservée à la prévention comme le disait BAUDELAIRE,

> ***« Jamais un Etat raisonnable ne pourrait subsister avec l'usage du haschich, cela ne fait ni des guerriers ni des citoyens. En effet, il est défendu à l'homme sous peine de déchéance et de mort intellectuelle de déranger les conditions primordiales de son existence et de rompre l'équilibre de ses facultés. S`il existait un gouvernement qui eut intérêt à corrompre ses gouvernés, il n'aurait qu'à encourager l'usage du haschich ».***[222]

Ainsi, nous demandons à ce que les autorités affichent une véritable volonté politique de lutte contre la drogue.

- Il faut surtout réprimer le trafic sans qu'il s'agisse du fond du problème, il est certain que le trafic est responsable pour une certaine part de la consommation de drogues illicites.

- La possession ou l'utilisation de quelques drogues que ce soit, en quelque quantité que ce soit, doit rester un délit. Parce que si l'on admet qu'un individu peut être en possession de drogue et la consommer n`importe où ne serait-ce qu'une fois dans sa vie, on favorise alors le prosélytisme.

  Il faut aussi diffuser abondamment les connaissances relatives aux drogues pour éliminer l'ignorance parmi les gens à propos de ces substances. Ainsi, nous demandons à ce qu`il y ait

- Des publicités antidrogue le longs des routes et dans des lieux publics, des articles de journaux, de magazines ou des livres, des campagnes antidrogue à la télévision et à la radio qui expliquent les inconvénients, les conséquences de la prise de la drogue

- Des réunions d`information et d'éducation sanitaires sur la drogue.

Certains individus sont déjà victimes de la consommation de la drogue, pour ces gens nous demandons à ce que l'Etat met en place des centres de traitement, de prise en charge ou de rééducation.

---

[222] BAUDELAIRE, cité par ANTOINE, P. et MAURICE, P., Les toxicomanies, France, PUF, 1987, p.126

# BIBLIOGRAPHIE

## I. OUVRAGES GENERAUX


0. RICHARD D., Les drogues, Paris, Flammarion, 1995

1. ONU, Les Nations Unies et la lutte contre l`abus des drogues, Nations Unies, New York, 1987.

2. GOSSOP M. ET GRANT M., L`abus des drogues : Prévention et lutte, Montréal, Editions Fides, 1991

3. TISSIER S., A la recherche des enfants de la rue, Paris, Karthala, 1998

4. COLLINOT J.F., La tête à l`enfer, Paris, CERF, 1989

5. MUCCHIELLI R., Comment ils deviennent délinquants, Paris, ESF, 1979

6. LE MORVAN G., La drogue, vie violée, Messiador, La Farandole, 1987

7. LEDERMAN S., Alcool, alcoolisme, Paris, PUF, 1964

8. KRAMER J.P. et CAMERON D.C., La pharmacodépendance, Genève, 19

9. BROCHU S., Drogue et criminalité, Ottawa, Les presses de l`université d`Ottawa, De Boeck université, 1995

10. RICHARD C. et REYNAUD A., Adolescence et drogue, LAVAL, Les presses de l`université de Laval, 1976

11. ARIF A., Abus de cocaïne et santé, Genève, 1987

12. GRAFFITH et ARIF A., Les problèmes de la drogue dans leurs contextes socio culturels. Contribution à l`élaboration des politiques et des programmes, Paris, PUF, 1982

13. OUGHOURLIAN J. M., La personne du toxicomane, Toulouse, Ed Cujas, 1974

14. CUSSON M., Criminologie actuelle, Paris, PUF, 1998

15. PLASAIT B. et OLIN N., Drogue : l`autre cancer, Paris, Flammarion, 2004

16. REYNAUD M., Les toxicomanies, Paris, PUF, 1984

17. VARENNE G., L`abus des drogues, Bruxelles, Dessart, 1971

18. ONUDC, Les drogues : parlons-en, Vienne, Autriche, 2003
19. UNICEF, Dans la rue. Enfants de la rue à ASUCON, Bogota, Ed Campos das lettras, 1987

20. WILSON O. et al, La femme et l`alcool, Bruxelles, Mardaga, 1980

21. ROUSSEAUX J.P. et al, L`alcoolisme en famille, Bruxelles, De Boeck& Larcier, 2000

22. VELIS J.P., Fleurs de poussière : Enfants de la rue en Afrique, Paris, Ed ENESCO, 1993

23. TISSIER S., Langages et cultures des enfants de la rue, Paris, Kathala, 1995

24. CHAMI M., Toxicomanies et interventions sociales, Paris, ESF, 1987

25. CARLIER F., Héroïne, Tournai, Gamma, 1987

26. FREUD S., Malaise dans la civilisation, Paris, PUF, 1971

27. ALBARELLO L., Apprendre à chercher, l`acteur social et la recherche scientifique, Bruxelles, De Boeck, 1999

28. POISSON Y., La recherche qualitative en éducation, Québec, Gaétan Morin, 1990

29. LEON A ., Manuel de psychologie expérimentale, Paris, PUF, 1979

30. NAHOUN, L`entretien psychologique, Paris, PUF, 2eme Ed, 1975

31. MUCCHIELLI R., L`analyse de contenu, connaissance du problème, paris, ESF, 1974

32. DE LANDESHEERE G., Introduction à la recherche en éducation, Paris, Ed Colin-Bouvielier, 1982

33. MADELEINE G., Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz, 1990

34. MUCCHIELLI R., Le questionnaire dans l`enquête psychosociale, connaissance du problème, Paris, ESF, 1973

35. NOVELLI, Un séminaire sur la recherche qualitative, Washington, Ed John libbey, 1986

36. BOUDON R., Les méthodes en sociologie, Paris, PUF, 1979

37. TRAUTMAN C., Lutte contre la toxicomanie et le trafic des stupéfiants, Paris, PUF, 1980

38. PELT J.M., Drogues et plantes magiques, Paris, Horizon de France, 1988

39. FOTTORINO E., La piste blanche, l`Afrique sous l`emprise de la drogue, Paris, Ed. Balland, 1991

40. GUY D., Géopolitique de la drogue, Paris, Ed. la Découverte, 1991

41. ANZIEU D. et MARTIN J.Y., La dynamique des groupes restreints, Paris, PUF, 1973

42. LERTA et FRAMBONNE E., La toxicomanie : Vers une évaluation de ses traitements, Paris, INSERM, 1989

43. LEREST P., Les jeunes, les drogues et leurs représentations, Paris, L`Harmattan, 2000

44. POROT A. et POROT M., Les toxicomanies, Paris, PUF, 1958

45. MONTAGNON C. et CRETTAZ B., Paroles de gardien, paroles des détenus, bruits et silence de l`enfermement, Paris, MASSON, 1981

46. FREJAVILLE J.P. et al, Les jeunes et la drogue, Paris, PUF, 1977

47. WINNICOT D.W. et al, Dépravation et délinquance, Paris, Gallimard, 1994

48. ROUYER M., Les enfants victimes d`abus sexuels, 2eme Ed., Paris, PUF, 1996

49. DALTO F., La cause des enfants, Paris, Robert Laffon, 1985

50. MARK W. PARINO, Traitement à la méthadone, Genève, Ed. Médecine et Hygiène, 1994

51. BLATIER C., La délinquance des mineurs, l`enfants, le psychologue, le droit, Grenoble, PUG, 2002

52. ANTOINE et MAURICE P., Les toxicomanies, Paris, PUF, 1987

53. BALIER C., Psychanalyse des comportements sexuels violents, 3eme Ed, Paris, PUF, 1999

54. DORAY B., Toxicomanies et lien social en Afrique, les inter-dits de la modernité, Paris, L`harmattan, 1994

55. JAUBERT A., Dossier D...comme drogue, Paris, PUF, 1987

56. MAYER R. et OUELLET F., Méthologie de recherche dans les sciences sociales, Paris, PUF, T2, 1974

**II. MEMOIRES**

1. NAHIGOMBEYE L., Les problèmes des enfants socialement non intégrés, Mémoire inédit, Bujumbura, UB- FPSE, 1993

2. MUSAFIRI L., Etude de quelques facteurs motivationnels à la base de la consommation de la drogue, Mémoire inédit, Bujumbura, UB-FPSE, 1993

3. SIMBANANIYE E., Contribution à l`étude du phénomène de la drogue au Burundi, Mémoire inédit, Bujumbura, UB-FPSE, 1998

4. NDIMUBANDI A., Analyse de la toxicomanie en milieu pénitentiaire : cas de la prison centrale de MPIMBA, Mémoire inédit, Bujumbura, UB-FPSE, 2001

5. NKESHIMANA T., Contribution à l`étude de la réintégration socio-professionnelle des anciens toxicomanes, Mémoire inédit, Bujumbura, UB-FPSE, 2002

6. BUCUCU A., Approche psychologique de la vie des enfants de la rue, Mémoire inédit, Bujumbura, UB-FPSE, 2001

7. NZITONDA L., Le projet ASEER dans la réinsertion sociale des enfants de la rue, Mémoire inédit, Bujumbura, UB-FPSE, 1998

8. AHISHAKIYE, Problématique de l`insertion des anciens enfants de la rue, Mémoire inédit, Bujumbura, UB-FPSE, 2003

9. MBONYINGINGO G., Etude des facteurs étiologiques de l`augmentation des enfants de la rue en Mairie de Bujumbura, Mémoire inédit, Bujumbura, UB-FPSE, 2000

10. NDUWAYEZU, Etude des conduites émotives et socio affectives des mères primipares dans leurs relations à l'enfant, Mémoire inédit, Bujumbura, UB-FPSE, 2004

11. CIMPAYE E., Etude des difficultés liées à la réinsertion sociale des enfants traumatisés par la guerre, Mémoire inédit, Bujumbura UB-FPSE, 1999

**III. DICTIONNAIRES, RAPPORTS, ARTICLES,...**

1. SILLAMY M., Dictionnaire usuel de psychologie, paris, Bordas

2. SILLAMY N., Dictionnaire de psychologie vol 2, Paris, Bordas

3. Dictionnaire d'alcoologie, paris, La Découverte, 1987

4. OICS, Rapport pour 1993, Vienne, Autruche, 1994

5. OICS, Rapport pour 1997, Vienne, Autruche, 1998

6. OICS, Rapport pour 1998, Vienne, Autruche, 1999

7. OICS, Rapport pour 2000, Vienne, Autruche, 2001

8. OICS, Rapport pour 2001, Vienne, Autruche, 2002

9. ONUDC, Tendances mondiales des drogues illicites 2003, ONU, New York

10. OMS, A One way street, rapport sur le projet sur les enfants de la rue, Genève, Janvier, 2001

11. UNICEF, Enfants de la rue, qui êtes-vous ? dossier pédagogique destiné aux élèves de 10 à 17 ans, Zurich, Genève, 1989

12. TACON P. et MORCH, Je sais que mon père est quelque part, in forum d'idées, 1984

13. Centre d'information des Nations unies, Elimination de la pauvreté ; Rôle des Nations Unies dans la lutte de la pauvreté, ONU, 2000

14. UNICEF, Rapport annuel, Burundi, 1998

15. ONUDC, Rapport mondial sur les drogues, 2004

16. Article 328 du code pénal Burundais, BOB, 1981

17. Revue, Cahiers du Bureau Social Urbain, No 69, La fin d'une étape : expérience avec les enfants de la rue, Bureau Social Urbain, Kigali, 1989

18. FAUPEL, Utilisation de l'héroïne et le crime, Journal des drogues, Vol 18, 1991

## IV. LES NOTES DE COURS

1. BARANCIRA S. Cours de Psychiatrie générale, FPSE, 1ère Licence PCS, A-A 2002-2003

2. NKUNZIMANA P., Cours de Psychologie sociale, FPSE, 1ère Candidature, A-A 2000-2001

3. SUGURU S., Cours de Psychopathologie, FPSE, 2ème Candidature, A-A 2001-2002

4. NISABWE T., Cours de Séminaire de méthodologie de psychologie sociale, 1ère Licence, A-A 2002-2003

## V. SITES INTERNET

1. http://www.google.com - (Situation des enfants dans le monde 2005)
- (Les facteurs de risque toxicomaniaque)

2. http://www.drogues.gouv.fr

3. http://www.senat.fr

4. http://www.unodc.org

# ANNEXES

# Annexes 1

## I. PRESENTATION DES GUIDES D`ENTRETIEN

### I.1. GUIDE D`ENTRETIEN POUR LES ENFANTS DE LA RUE

#### I.1.1.En Kirundi

**a. Kwimenyekanisha**

Jewe ndi umunyeshure wo muri kaminuza y`Uburundi, nkaba nashaka ko tuganira ku vyerekeye kunwa ibiyayura mutwe. Nipfuje kuganira n`abana bo mw`ibarabara banwa ibiyayura mutwe kubera nibaza yuko ari mwebwe muzi kurusha abandi ivyerekeye kunwa ibiyayuramutwe ngaha muri mwebwe. Ntugire amakenga kuko ivyo unyagira ntawuzobimenya ko ari we wabivuze.

**b. Ingongo nkuru z`ibibazo**

- Gutohoza akaranga k`umwana wo mw`ibarabara anwa ibiyayuramutwe
- Gutohoza ibiyayuramutwe anwa niyo abikura
- Gutohoza ibituma abana bo mw`ibarabara banwa ibiyayuramutwe
- Gutohoza ingorane ziterwa no kunwa ibiyayuramutwe hagati y`abana bo mw`ibarabara
- Gutohoza ingorane ziterwa n`abana bo mw`ibarabara ku bandi bantu kubera kunwa ibiyayuramutwe
- Gutohoza ivyokorwa kuvyerekeye ibiyayuramutwe ku bana bo mw`ibarabara

#### I.1.2. En Swahili

**a. Kujifahamisha**

Mimi niko mwanafunzi kwenye co kiku ca Burundi, nilikuwa napenda tuongeye na wewe ku husu mambo ya kunwa madawa ya kulevya.
Nimependelea kuongeya na watoto wa mu barabara wenye kunwa hayo ma dawa ya kulevya, sababu nimeona kwamba nyiye njo munajuwa ku shinda wangine ukweli ku husu ayo mambo ya kunwa madawa ya kulevya katika nyiye. Na isiwe na shaka, na usiogope juu kwenye tutaongeya hakuna mwenye atajuwa kwamba ni weye.

**b. Ma swali makubwa makubwa**

- Kujuwa ku husu mtoto wa mubarabara mwenye kunywa ma dawa ya kulevya
- Kujuwa ku husu madawa gani ya kulevya anatumiya na kwenye anayatowa
- Kujuwa matatizo gani anasababishwa na kunwa madawa ya kulevya kati ya watoto wa mubarabara.

- Kujuwa matatizo gani anasababishwa na watoto wa mubarabara kwa watu wengine kwa sababu ya kunywa madawa ya kulevya.
- Jibu gani linaweza kutolewa ku husu kunwa madawa ya kulevya kwa watoto wa mubarabara

### I.1.3 En français

#### a. Consigne

Je suis étudiant à l'université du Burundi, j'aimerais échanger avec toi à propos de la consommation de la drogue. J'ai préféré m'entretenir avec les enfants de la rue consommateurs de drogue, parce que j'ai estimé que c'est vous qui êtes les mieux indiqués pour connaître les réalités de la consommation de la drogue ici entre vous. Vous n'avez pas à vous inquiéter dans la mesure où notre entretien est couvert par l'anonymat.

#### b. Les principaux thèmes de l'entretien

- Identification de l'enfant de la rue toxicomane
- Les drogues consommées et leurs origines
- Les facteurs à la base de la consommation de la drogue chez les enfants de la rue
- Les problèmes posés par la consommation de la drogue au sein des enfants de la rue.
- Les problèmes posés par la consommation de la drogue des enfants de la rue sur leur entourage.
- Quelles solutions face à la consommation de la drogue chez les enfants de la rue.

## Annexes 2

## I.2. GUIDE D`ENTRETIEN POUR LES POLICIERS

### I.2.1 En Kirundi

a. Kwimenyekanisha

Jewe ndi umunyeshure wo muri kaminuza y`uburundi nkaba ndiko ndarangura igikorwa co guheza amashure. Nifuza ko twoganira namwe ivyerekeye kunwa ibiyayuramutwe ku bana bo mw`ibarabara. Twashimye kuganira na mwebwe kuko twibaza yuko mu mirimo yanyu murangura mukunda kubona abo bana, kandi mukunda guhura nabo bana bo mw`ibarabara.

b. Ingongo nkuru z`ibibazo

- Gutohoza ivyerekeye ibiyayuramutwe
- Gutohoza ingorane ziterwa n`abana bo mw`ibarabara ku bandi bantu kubera kunwa ibiyayuramutwe
- Gutohoza ingorane ziterwa no kunwa ibiyayuramutwe hagati y`abana bo mw`ibarabara.

### I.2.2. En français

a. Consigne

Je suis étudiant à l`université du Burundi, je suis en train de réaliser un travail de fin d'études. J'aimerais échanger avec vous à propos de la consommation de la drogue par les enfants de la rue. Nous vous avons choisi parce que nous avons estimé que dans l`exercice de votre métier vous voyez et côtoyez souvent ces enfants de la rue.

b. Les principaux thèmes d`entretien

- Les informations sur les drogues
- Les problèmes posés par la consommation de la drogue des enfants de la rue sur leur entourage.
- Les problèmes posés par la consommation de la drogue au sein des enfants de la rue.